

2012-2013

M1 Géographie et Aménagement
Spécialité Paysage de l'Urbain, Stratégie et Médiation

L'identité territoriale d'un quartier après une Opération de Rénovation Urbaine



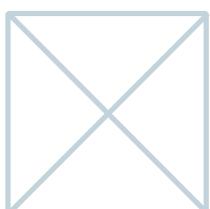
Le Grand Bellevue à Trélazé

Sylvain Godet ■

Sous la direction de M.
Lionel Guillemot ■

Membres du jury

Lionel Guillemot | Maître de conférence de Géographie
Emmanuel Jaurand | Professeur de Géographie



Soutenu publiquement le :
17 Juin 2013

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps ma structure de stage, la ville de Trélazé et son Maire Marc Goua qui m'a autorisé à intégrer le service urbanisme pour une période de deux mois.

Je remercie également M. Ludovic Lacore pour l'expérience enrichissante transmise lors de ce stage.

Mes remerciements vont également à Monsieur Guillemot (Maître de conférences à l'Université d'Angers), pour l'aide et le suivi apporté tout au long de ce travail.

Je remercie enfin l'ensemble des habitants et interlocuteurs divers de Trélazé, qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Sommaire

INTRODUCTION

I/CADRAGE EPISTEMOLOGIQUE DE L'ETUDE

- 1. De l'urbain au périurbain**
 - 1.1. Les prémisses de la géographie urbaine en Amérique du Nord
 - 1.2. Les notions d'étalement urbain, de périurbanisation
- 2. L'identité, une notion polysémique**
 - 2.1. Premiers travaux autour de l'identité
 - 2.2. Une approche intégrée à la géographie sociale
 - 2.3. Les notions d'identité territoriale en géographie
- 3. Approches des questions identitaires et urbaines du sujet**

II/ PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE

- 1. Trélazé : une commune de l'Est de l'agglomération d'Angers**
 - 1.1. Une ville organisée selon son héritage industriel
 - 1.2. Une ville industrielle en cours de tertiarisation
 - 1.2.1. L'exploitation de l'ardoise
 - 1.2.2. La manufacture d'allumettes
 - 1.2.3. Evolutions de la démographie
 - 1.2.4. Emplois et chômage
 - 1.3. Evolutions de la morphologie urbaine
 - 1.3.1. Méthodologie cartographique employée
 - 1.3.2. Un tissu urbain influencé par différentes époques
- 2. Le quartier du Grand Bellevue**
 - 2.1. La naissance des quartiers des Plaines et du Petit Bois
 - 2.2. Le projet de rénovation urbaine
 - 2.2.1. La rénovation urbaine en France
 - 2.2.2. L'opération de rénovation urbaine du Grand-Bellevue

III/ L'IDENTITE TERRITORIALE DU QUARTIER GRAND BELLEVUE APRES L'ORU

- 1. Méthodologie de l'analyse**
- 2. L'analyse paysagère**
 - 2.1. L'organisation générale du bâti
 - 2.2. La trame viaire
 - 2.3. Les espaces végétalisés et le mobilier urbain
- 3. L'identité du territoire du Grand Bellevue selon les habitants**
 - 3.1. Elaboration du questionnaire et mise en place de l'enquête
 - 3.2. Analyse des résultats obtenus
 - 3.2.1. Présentation du panel étudié
 - 3.2.2. Parcours résidentiel des personnes interrogées
 - 3.2.3. L'espace vécu des individus
 - 3.2.4. L'espace perçu des individus
 - 3.3. Atouts et contraintes de l'enquête
- 4. L'identité du territoire du Grand Bellevue vue par des acteurs**
 - 4.1. L'observation de l'identité vue par les élus
 - 4.2. Le projet vu par les professionnels de l'urbanisme à Trélazé
 - 4.3. L'accompagnement des responsables en charge des actions sociales

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

TABLE DES FIGURES

TABLE DES TABLEAUX

TABLE DES GRAPHIQUES

TABLE DES CARTES

Introduction

*"Vivre dans une ville qui est perçue comme une ville de béton, une ville dortoir, une ville sale, une ville dans laquelle on n'aimerait pas aller habiter est très dévalorisant, cette situation allant même jusqu'à créer chez certains habitants un sentiment de honte"*¹. Comme l'écrit Chantal André dans cet extrait d'article, l'image d'une ville est très importante pour les habitants. Elle peut d'ailleurs, comme nous l'avons lu être le cas échéant, mal vécu par ces derniers. La représentation que peut renvoyer un quartier, une ville ou une agglomération est aujourd'hui essentielle pour les dirigeants politiques, car c'est bien l'image d'un espace qui permet à celui-ci d'être attractif auprès d'habitants ou d'entreprises. L'image perçue d'un espace urbain est très influencée par des aspects physiques comme la forme et l'organisation du bâti ou bien encore les matériaux dominants et les couleurs des espaces. Il n'empêche que ces caractéristiques physiques ne doivent pas être considérées comme uniques facteurs impactant l'image d'une zone urbaine. D'autres critères, parfois moins visibles de prime abord, ont un rôle important dans l'image d'un espace urbain comme des critères socio-économiques, linguistiques ou même culturels. Ce constat nous amène dans un premier temps à voir que différents éléments peuvent influer sur l'image d'un espace urbain et donc indéniablement sur le cadre de vie des populations s'y trouvant.

Il est important de saisir ici l'influence que peut avoir l'image d'un quartier ou d'une ville sur le choix d'installation des populations. Il n'empêche que certaines populations ne peuvent pas toujours se permettre de choisir leur cadre de vie, il en résulte alors certains choix subis. Ces choix considérés ici comme "subis" peuvent amener un cadre de vie à se dégrader au fil des années. C'est dans ce sens que C. André caractérise le comportement de ces populations de telle sorte: " *Ces habitants ressentiront leur ville comme imposée, un lieu de passage en attendant de trouver mieux ! Ils ne chercheront pas à s'investir dans cette ville, à s'y faire des relations. Réaction de repli sur soi qui s'exercera au détriment de la vie sociale de la ville: formation de "ghettos" ethniques, culturels, voire professionnels..., la ville n'étant plus, dès lors, qu'une juxtaposition de groupements humains, cloisonnés, sans référent commun.*" Nous voyons ici le cheminement logique de la dégradation d'un espace urbain, ce cheminement ayant pour origine la dégradation de certains éléments physiques et sociaux d'un espace agissant directement sur le renvoi d'une image négative.

La dégradation du cadre de vie de certains espaces urbains fut l'objet d'une prise de conscience au début des années 2000 en France, notamment suite à la loi du 1er août 2003 dite d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Cette loi, mise en place par M. Borloo, a créé le programme national de rénovation urbaine (PNRU). Le PNRU, par le biais de l'Agence nationale de rénovation urbaine fondée dans le but d'organiser les différents projets, a pour objectif central de restructurer les espaces en difficulté. Les espaces concernés sont notamment les zones urbaines sensibles (ZUS), des zones non classées en ZUS comme certains grands projets de ville (GPV) ou opération de rénovation urbaine (ORU). L'objectif central du PNRU est de réduire les déséquilibres territoriaux vis-à-vis d'autres quartiers ou zones urbaines. Cet objectif assez général se décline en

¹ C. André, 1987, Changer l'image d'une ville, *Politique et management public*, p54

différents volets comme: la réduction du chômage, la restructuration des espaces commerciaux, l'amélioration de l'habitat, le renforcement du service public

Au début des années 2000, différentes conventions ont été signées entre des communes ayant des quartiers en difficulté et l'ANRU. Une des premières conventions qui a été signée concernait à l'époque le quartier Plaines/Petit Bois à Trélazé dans le département du Maine-et-Loire. L'ORU qui a été mise en place sur le territoire trélazéen a dû faire face à une organisation urbaine datant des années 1960, période à laquelle les grands ensembles en France étaient très présents et particulièrement à Trélazé dans un contexte industriel important pour la commune, nécessitant de loger des populations ouvrières. Au fil des années, le cadre de vie du quartier des Plaines et du Petit Bois s'est peu à peu dégradé. Cette dégradation était visible notamment sur l'espace public qui n'offrait plus de limites distinctes avec l'espace privé. De plus, un certain nombre de logements ne répondraient plus aux attentes des habitants. La dégradation physique des lieux associée à des taux de chômage importants a conduit ces populations à être stigmatisées. Depuis ces constats, établis au début des années 2000, une ORU a été mise en place et est aujourd'hui achevée. En 2013, la ville de Trélazé est une des communes de l'agglomération angevine dont l'image a le plus évolué depuis une dizaine d'années. Ce changement d'image est certes aujourd'hui largement influencé par différents projets urbains et équipements actuels comme l'Arena-Loire, mais elle est aussi largement fonction de l'opération de rénovation urbaine menée au cours des années 2000.

Les projets urbains que sont les ORU ont pour but de changer en profondeur des espaces dits "sensibles" afin d'y améliorer le cadre de vie. Ce même cadre de vie est donc transformé, de même que l'image renvoyée par l'espace urbain en question. Cette "image renvoyée" nous amène à nous interroger sur les notions d'espace perçu et d'espace vécu. En effet, un espace tel que l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois était un espace vécu, perçu qui, associé à une organisation urbaine particulière, conduisait à l'apparition d'une identité territoriale particulière. Or une ORU ayant pour objectif de changer en profondeur ce type d'espace, il apparaît légitime de s'interroger si d'une part l'identité territoriale a évolué et si oui, dans quelle proportion ? L'étude de l'identité territoriale de l'opération de rénovation urbaine menée à Trélazé est donc l'objet de ce mémoire de Master 1. Comme dit précédemment, ce travail vise à observer et analyser l'évolution de l'identité de l'ancien territoire, des Plaines/Petit Bois, au quartier actuel, connu sous le nom du Grand Bellevue.

Dans le cadre d'un cursus universitaire de géographie avec une spécialité "Paysage de l'urbain, stratégie et médiation", l'étude sera donc développée sous le prisme du paysage. L'angle du paysage choisit ici, doit être aussi perçu dans un contexte plus large correspondant à un projet professionnel lié au paysage urbain en particulier.

L'approche développée dans ce mémoire débutera donc dans un premier temps avec un cadrage épistémologique. Cette contextualisation permettra ainsi de replacer le sujet dans un cadre scientifique précis afin de mieux comprendre l'évolution des différents courants de pensée. Dans un deuxième temps, la présentation du cadre de l'étude nous amènera à mieux comprendre le territoire étudié et les différentes problématiques qui s'y rapportent. Ceci permettra notamment de disposer de l'ensemble des données nécessaires à la bonne interprétation de la troisième partie du mémoire. C'est au sein de cette troisième partie que nous développerons précisément l'analyse de l'identité de ce territoire à travers différentes approches. Ces différentes approches traiteront, dans un premier temps, l'analyse paysagère de l'espace d'étude avant d'évoquer plus largement les notions d'espaces vécus et perçus des habitants grâce à une enquête menée sur ce territoire. Enfin, nous

analyserons le discours des différents acteurs afin de bien interpréter les logiques de construction et de gestion de ce territoire urbain.

I/Cadrage épistémologique de l'étude

Ce mémoire a pour objectif d'aborder l'identité sociale et paysagère d'un espace suburbain à partir de l'étude de la commune de Trélazé. Il s'agit, dans ces premières lignes, de clarifier certaines notions et de faire un rappel épistémologique. Nous allons donc mettre en avant l'apparition et l'évolution de la géographie urbaine à l'étranger et en France. Nous verrons ensuite le caractère polysémique de l'identité et son inscription dans les sciences sociales, avant d'analyser le développement de la géographie sociale en France.

1. De l'urbain au périurbain

1.1. Les prémisses de la géographie urbaine en Amérique du Nord

L'approche de ce mémoire est clairement une approche de géographie urbaine. Bien qu'aujourd'hui, les études et les métiers autour de l'urbanisme soient assez développés, il n'en a pas toujours été ainsi. La géographie urbaine est apparue assez timidement en France au début du XIX^{ème} siècle ainsi, selon Marie-Claire Robic, « *on peut distinguer plusieurs moments où les géographes français s'intéressent vivement à la ville : la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années Dix, marquée par des travaux peu nombreux* ». L'intérêt porté aux villes et l'émergence du terme de « géographie urbaine » figure dans le discours de Jean Brunhes pour sa présentation au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences en 1900. Il intitule sa communication « Le boulevard comme fait de géographie urbaine » et s'explique en disant que « *Les villes sont de plus en plus étudiées comme des faits géographiques : parmi les phénomènes qui affectent la surface du sol, ne sont-ils pas des plus caractéristiques et aussi des plus variés ?* ». Citons dans un deuxième temps Levasseur, qui pensait que « *Le moraliste peut tonner contre les grandes villes. La civilisation ne s'aurait s'en passer* » (1891). L'intérêt pour l'étude des villes était présent en France à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Néanmoins, c'est Outre-Atlantique que les études urbaines ont émergé, au début du XIX^{ème} siècle. C'est donc au Nord des Etats-Unis, avec l'Ecole de Chicago - célèbre dans différents

domaines comme la sociologie ou l'économie - qu'on a vu apparaître de manière significative cette nouvelle approche de la géographie.

A cette époque, les USA connaissent une explosion démographique; en effet, la ville de Chicago a vu sa population doubler entre 1900 et 1930. Cet accroissement démographique s'explique par des flux de migrants importants venus du

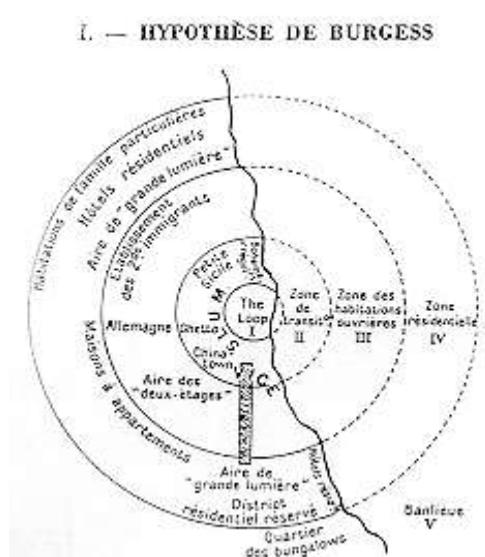


Figure 1: Croissance de la ville selon E. W. Burgess (1925), source : Cybergéo

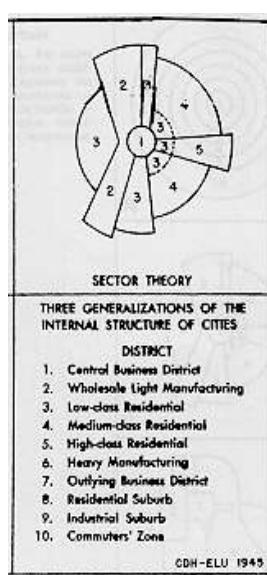


Figure 2:Organisation sectorielle de la ville, selon H. Hoyt, source : Cybergéo

Sud des Etats-Unis. Au sein de l'Ecole de sociologie de Chicago, on retrouve différents géographes et urbanistes. Robert Ezra Park et Ernest Watson Burgess, deux sociologues, ont retrouvé dans leur ouvrage *The city* (1925) une synthèse générale des recherches de l'Ecole de Chicago. Différents modèles de cette école sont aujourd'hui largement connus. Citons par exemple le modèle de Burgess (cf. figure n°1), qui, selon lui, traduit l'organisation concentrique des villes. Ce modèle sera repris par H. Hoyt, qui présentera une approche d'organisation spatiale par secteurs (cf. figure n°2).

La nouvelle branche qu'est la géographie urbaine va connaître son essor en France à la suite de la seconde guerre mondiale, dans les années 1950. A cette époque, certains écrits existaient (fin XIX^{ème} siècle, début XX^{ème} siècle) mais restaient minoritaires. Nous retiendrons ici deux ouvrages généraux de Pierre Lavedan² et Georges Chabot³. Le travail des quelques auteurs de l'époque à avoir étudié cette discipline consistait à rédiger des « *monographies descriptives* »⁴. Les pages consacrées aux villes traitaient principalement de leur aspect historique et de leur développement dans l'espace. Les descriptions étaient « *très formelles* » (p.61). C'est véritablement au début des années 1950 que la géographie urbaine va naître en France avec pour précurseur Pierre George. Son ouvrage *La ville* (1952), présenté comme un « travail pionnier » par J. B-Garnier, présente des descriptions et des analyses très abouties. L'auteur pense que « *l'étude géographique doit partir du fait général pour aboutir aux faits particuliers et s'ouvrir à nouveau sur le fait général* » (*La ville*, 1952). La réflexion est plus complète et moins descriptive. Ce géographe proposera même quelques formes de classification générale des villes. L'intérêt porté, à l'époque, à la géographie régionale, mérite d'être soulevé. Aussi on voit de nombreuses publications relatant diverses analyses ou classifications de villes et d'espaces urbains au sein d'une région. Philippe Pinchemel propose par exemple un classement hiérarchique des villes du Nord-Pas-de-Calais dans son livre *Niveaux optima des villes* (1959). Cet auteur est l'un des premiers à mettre en œuvre une approche chrysallérienne dans son étude. Dans le même temps, M. Rochefort présente *l'organisation urbaine de l'Alsace* (1960), où il présente et démontre le rôle central des villes, et où il met en avant une classification basée notamment sur les fonctions tertiaires. C'est d'ailleurs l'association entre M. Rochefort et J. Hautreux qui favorisera l'implication des géographes dans l'aménagement du territoire. Ces deux auteurs mettront en avant huit villes régionales à partir d'une approche multicritères, qui deviendront ensuite les métropoles d'équilibre.

1.2. Les notions d'étalement urbain, de périurbanisation

Le phénomène de périurbanisation, nommé « suburbanisation » aux Etats-Unis, apparaît dès la fin du 19^{ème} siècle. Arrêtons-nous dans un premier temps sur la nuance, légère certes, qui est parfois mentionnée entre ces deux termes par certains auteurs. Dans leur dictionnaire, Jacques Lévy et Michel Lussault définissent les espaces périurbains comme « *des configurations urbaines émergentes, situées à la périphérie d'une agglomération* ». Dans leur définition, différents traits de caractère sont présentés. En voici quelques exemples : une « *faible densité (bâti, population, emploi)*, une faible diversité (*ségrégation spatiale et fonctionnelle*), une bonne accessibilité au reste de l'espace urbain ».

² P. Lavelan, 1936, *La géographe des villes*, Paris, Gallimard, 206p.

³ G. Chabot, 1948, *Les villes, Aperçu de géographie humaine*, Paris, A. Colin, 224p.

⁴ J. Beaujeu-Garnier, 1984, *Sens et non-sens de l'espace de la géographie urbaine à la géographie sociale*, p.61

On note néanmoins le caractère obscur de la notion de périurbanisation. Ce problème est soulevé dans le dictionnaire précédemment cité. Cette même notion est proche de celle de « suburbain » ; « *la différence avec le périurbain n'est pas bien marquée, même si le suburbain peut être jugé plus interne que le périurbain* »⁵. On qualifiera donc l'espace suburbain comme la « *proximité immédiate d'une grande ville* »⁶. Il est plus dense et plus compact que l'espace périurbain. Selon Lefèvre et al⁷, la périurbanisation prend forme en 1880 et décroît ensuite avec la grande dépression des années 1930. Un certain nombre d'auteurs⁸ a décrit et analysé ce phénomène. Ainsi, K. Jackson et F. Weil insistent sur l'impact des transports pour expliquer la création d'espaces périurbains. L'automobile et les voies ferrées ont par exemple joué un rôle très structurant pour l'espace urbain, et plus particulièrement autour des carrefours de communication que sont les gares. La réflexion serait négligée si nous ne faisions pas le rapprochement entre la composante des transports et celle du célèbre « rêve américain ». A travers cette expression, il s'agit de montrer la volonté de l'époque des Américains de devenir propriétaires, autrement dit d'avoir un « chez-soi ».

Pierre George, mentionne dans l'un de ses ouvrages (*Précis de géographie*, 1969), que les villes peuvent être classées en « *differentes générations* » (p. 21). Il précise avec insistance qu'une génération « *groupe les villes à long passé historique qui ont subi directement le choc de l'industrialisation* » (p. 21). Cette industrialisation a provoqué une « *vague d'accroissement de population* », se traduisant par des « *transformations profondes de l'organisme urbain* ». Il qualifie encore le 19^{ème} siècle comme étant la période à laquelle l'industrialisation fut « *le principal moteur du développement urbain* ». A ceci, ajoutons la vision de P. Merlin, qui dans un de ses ouvrages⁹, exposait que « *le développement industriel a entraîné de façon quasi simultanée : un immense appel de main-d'œuvre par l'industrie* ». De fait, « *la ville traditionnelle a dû faire face à la révolution industrielle sans y avoir été préparée. Les usines, entrepôts, les logements ouvriers se sont installés là où ils ont pu, en l'absence quasi-totale de réglementation* ». Le constat de P. George (*Précis de géographie*, 1969) s'inscrit de surcroît dans une période de reprise économique suite à la seconde guerre mondiale. Compte-tenu de cette situation post-crise, il convient de mettre l'accent sur les grandes dynamiques urbaines qui s'en suivirent, notamment en ce qui concerne les différents programmes et lois menés en matière de planification urbaine par l'Etat, mais aussi les croissances des villes et plus particulièrement de leur périphérie.

Divers documents clés sont apparus au lendemain de la seconde guerre mondiale. Bien qu'ils aient été remodelés depuis, il s'agissait des prémisses de la gestion actuelle des espaces urbains :

- Permis de construire, 1943
 - Création des « zones à urbaniser en priorité » (ZUP), 1958
 - Projet d'aménagement intercommunal, 1959
 - Mise en place du droit de préemption dans le cadre des « zones d'aménagement différé » (ZAD), 1962
-

⁵ R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, 1993 : *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, Reclus – La documentation Française, 518 p.

⁶ Le Corbusier, 1957, *Charte d'Athènes*, Paris, Edition de Minuit

⁷ C. Lefèvre et al, 1988 : *Les villes des Etats-Unis*, Paris, Masson, 224p.

⁸ M. Sorre, P. Pinchemel, Harris et Hullman, M. Rochefort, P. George, Zunz, Goldfield et Blaine

⁹ P. Merlin, 1994 : *La croissance urbaine*, Que sais-je ?, 128 p.

- Loi d'orientation foncière, 1967

Ces différents textes ont joué un rôle considérable. P. Merlin a décrit la période précédent ces textes comme une forme d'opportunisme, en caractérisant l'installation de certaines structures (industries, manufactures, logements ouvriers).

Le terme « périurbain », au cœur des débats actuels, a connu différents termes. Ainsi, dans les années 1970, G. Bauer et J.-M. Roux¹⁰ introduisent le terme de « rurbanisation ». Pour eux cette rurbanisation évoque « *la dissémination des villes dans l'espace* », ce terme est probablement celui qui peut apparaître le plus explicite, en effet ce qu'on nomme aujourd'hui « périurbain » n'est autre qu'une zone entre un espace urbain et un espace rural. A partir des années 1980, le terme de rurbanisation va être peu à peu remplacé. Le terme de périurbanisation va être employé pour la première fois en 1967 par J.-B. Racine dans un article scientifique¹¹. J. Beaujeu-Garnier annonça qu'il était plus pertinent de parler de périurbain et non de banlieues afin d' « *envisager plutôt ce qui est autour de l'agglomération (villes + banlieues) ; ce serait les franges, les marges de l'agglomération, mais sans être encore englobé dans l'urbain. C'est l'espace soumis à l'avancée du front urbain [...] lieu de contacts où s'affrontent deux mondes : le rural et l'urbain* ».

Il est aussi intéressant de regarder le changement des notions et définitions autour de l'espace urbain par l'INSEE, pour mieux saisir cette évolution. En 1954, l'INSEE développe la notion d'unité urbaine, « *est considéré comme tel un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti dont la population compte au moins 2 000 habitants. Il est précisé que si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble forme une agglomération multi communale.* »¹². Ce principe de continuité dans le bâti a permis jusqu'au milieu des années 1950 de différencier les villes de la campagne. A partir des années 1960, la rupture entre ville et campagne est devenue de plus en plus confuse, ceci s'expliquant par l'augmentation importante des mobilités notamment. L'INSEE met donc en place une nouvelle « étiquette » de classification, il s'agit des zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) afin de prendre en considération la mesure de l'urbanisation. Ainsi, différents critères (dont le nombre de migrations quotidiennes domicile-travail et le taux d'accroissement démographique) ont permis d'identifier des communes industrielles et des communes dortoirs. Ce zonage a permis à court terme de montrer la polarisation exercée par certaines villes mais à très vite été caractérisé comme pas assez discriminant pour qualifier les zones d'influence des villes. A partir de 1997, les aires urbaines font leur apparition, elles sont alors composées d'un pôle urbain (au moins 5 000 emplois) et d'une couronne périurbaine. Elles ont pour but d'identifier l'espace à dominante urbaine de façon plus nette. Ces différentes approches et analyses ont permis à l'INSEE de définir l'espace périurbain. Selon eux, ce sont les communes qui n'appartiennent pas à une agglomération, et qui envoient au moins 40 % de leurs résidents actifs travailler dans une aire urbaine. Ce zonage permet de repérer les communes récemment urbanisées dont les habitants manifestent un comportement de mobilité « domicile-travail ». On voit avec l'évolution des notions de l'INSEE, que le terme d'espace périurbain, s'est construit au fur et à mesure de l'évolution de

¹⁰ G. Bauer, J.-M. Roux, 1976, « *La rurbanisation ou la ville éparpillée* », Paris, Seuil, 192 p.

¹¹ J.-B. Racine, 1993 : « *Exurbanisation et métamorphisme péri-urbain ; introduction à l'étude de la croissance du grand Montréal* », *Revue de géographie de Montréal*, n°22, pp. 313-341

¹² F. Poitier, « *Le périurbain, quelle connaissance, quelles approches ?* », *Certu*, Avril 2007, 62 p.

l'espace. Les termes ont changés, les définitions se sont adaptées, de manières à saisir l'ensemble des caractéristiques de cet espace pour mieux le comprendre.

De façon à avoir un large point de vue sur cette problématique, il convient de citer l'ouvrage mené sous la direction de Yamna Djellouli *et al*¹³. Cet ouvrage retrace différents constats autour de l'étalement urbain. Il apparaît que ce processus « *exprime une faible maîtrise de l'espace de la ville* ». De plus, il est montré à travers différents exemples comme la Tunisie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Algérie que le phénomène « *se traduit par l'incapacité des réseaux [...], des équipements [...], des infrastructures à suivre le rythme de l'urbanisation* ». Ainsi, la distinction « classique » des « pays du Nord et pays du Sud » semble présentée deux manières de développement de cet étalement. Ainsi l'étalement vu dans les pays dits du Nord semble être « *le produit de la société postindustrielle* » (p.254), à l'inverse dans les pays dits du Sud « *le processus se manifeste principalement par l'habitat informel qui est le fruit de l'exclusion socio-spatiale* » (p.254). Il est important de montrer la question de régulation qui est soulevée en fin d'ouvrage. Dans les écrits récents sur les formes d'étalement urbain, nombreux sont ceux qui posent ce problème de gestion future de l'espace. Ainsi comme il est écrit, « *La question des régulations possibles [...] se pose toujours : faut-il le voir de la ville regardant vers sa périphérie ou plutôt des zones rurales et naturelles vers la ville ?* ». Face à cette interrogation, l'ouvrage montre que « *bien souvent [...] c'est le premier point de vue qui s'est imposé* ». Le dernier point de l'ouvrage montre bien la perspective actuelle des questionnements autour de l'étalement urbain des villes.

Certain auteurs ont aussi traité ce sujet de géographie urbaine en y associant des questions de géographie humaine, c'est d'ailleurs l'objet de ce mémoire. Il est intéressant de se pencher sur l'article de Laurent Cailly et Rodolphe Dodier sur la diversité des modes d'habiter des espaces périurbains¹⁴. Cette étude se base sur une soixantaine d'entretiens réalisés dans la périphérie de Tours et du Mans afin d'étudier les modes d'habiter des espaces périurbains. Les auteurs insistent particulièrement sur le lien existant entre l'origine géographique et le parcours résidentiel qui en découle. Ainsi, ils montrent que les « *périurbains issus des campagnes témoignent le plus souvent [...] d'une appréciation fréquemment négative de la ville [...] qu'ils pratiquent rarement et souvent de manière obligée* ». À l'opposé de ces populations d'origine rurale, l'enquête menée révèle que le rapport des anciens urbains est tout à fait différent ; « *les périurbains d'origine citadine découvrent un territoire « rural » qu'ils réinventent à travers l'usage ludique et ornemental du jardin [...]. Si la ville qu'il dissent fuir les ennuie, ils n'ont pas peur d'elle* ». Bien que les modes d'habiter soient influencés par l'origine géographique des populations, l'origine sociale n'en demeure pas moins importante. Il apparaît selon les auteurs que « *l'opposition entre un périurbain proche, ancien et bien équipé et un périurbain récent, peu équipé et plutôt populaire est d'ailleurs redoublée par une forte différenciation sociale des modes d'habiter* ». On voit donc clairement à travers cet article, une forme d'inégalité des modes d'habiter selon l'origine sociale ou géographique qui aura un impact certain sur le rapport à la ville, que les auteurs traduisent par « *Une inégale citadinité* ». Ces origines ne conditionnent

¹³ Y. Djellouli, C. Emelianoff, A. Bennsar, J. Chevalier, 2010, *L'étalement urbain, un processus incontrôlable ?*, Presses universitaires de Rennes, 160 p.

¹⁴ L. Cailly et R. Dodier, 2007 « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n° 205

évidemment pas la totalité d'un parcours résidentiel, mais elles influent plus ou moins sur le rapport à l'espace des populations ainsi que sur le parcour social des individus.

2. L'identité, une notion polysémique

Bien que dans ce mémoire, l'aspect de l'identité soit traité avec une approche de géographie sociale, il n'empêche que le terme « identité » présente un caractère polysémique. L'approche qui suit n'a pas pour but de retracer historiquement toutes les pensées autour de l'identité mais plutôt de montrer l'évolution des grandes notions autour de ce sujet.

2.1. Premiers travaux autour de l'identité

Même si les premiers écrits sont apparus au VIème siècle avant J.-C., le premier rapprochement avec les rapports sociaux a été fait par F. Hegel. Dans leur définition de l'identité, R. Baudry et J.-P. Juchs montrent que selon Hegel, l'identité « naît d'un processus conflictuel où se construisent des interactions individuelles, des pratiques sociales objectives et subjectives »¹⁵. Ces premières lignes montrent que la question de l'identité a pu être traitée depuis de nombreuses années. Il n'empêche que l'usage de ce terme dans les sciences sociales est apparu récemment.

Dans les années 1950 aux Etats-Unis, les disciplines que sont la psychologie et la sociologie sont en plein essor, puisque l'on pense qu'elles sont en mesure d'expliquer les secrets de la condition humaine. Ce sont ces disciplines, en plein développement, qui, bénéficiant d'un franc succès, vont étudier ces questions d'identité. Le développement de cette notion aux Etats-Unis n'est pas apparu par hasard. En effet, la période des années 1950-1960 se caractérise par l'affirmation des minorités afro-américaines. Cette révolte sociale voit apparaître la multiplication de départements universitaires en lien avec ces questions identitaires. Cet enrichissement autour de l'identité au XXème siècle passe par les écrits de S. Freud. Ainsi, selon R. Baudry et J.-P. Juchs (« Définir l'identité », *Hypothèses*, pp. 155-167), la tradition freudienne considère que «les identités se construisent dans le conflit : entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui, d'une part ; entre les différentes instances de l'individu que sont le ça, le moi et le surmoi, d'autre part ». On retiendra aussi dans le domaine de la psychanalyse Erik Erikson qui a été plus loin que les théories freudiennes en analysant l'impact des interactions sociales sur la construction de la personnalité

Le principe d'identité se développe aussi au XXème siècle dans des domaines comme la sociologie et l'anthropologie. Nous retiendrons, selon le dictionnaire de la pensée sociologique, C. H. Cooley qui en 1902 avait « *saisi qu'une approche sociale du soi comporte une nouvelle manière d'aborder le rapport entre l'individuel et le social qui ne les considère pas comme des entités distinctes, mais comme deux aspects d'un même processus* »¹⁶. Le tournant vers l'approche sociale de l'identité passe dans les années 1950 par G. H. Mead qui dans son étude montre que « *c'est dans les multiples relations sociales où le sujet est impliqué que l'individualité émerge comme capacité autoréflexive et comme centre d'élaboration autonome* » (Dictionnaire de la pensée sociologique, 2005). En ce qui concerne le domaine de l'anthropologie, on retiendra les analyses de Marcel Mauss. Ce dernier

¹⁵ R. Baudry et J.-P. Juchs, 2006, « Définir l'identité », *Hypothèses*, pp. 155-167

¹⁶ M. Borlandi, R. Boudon, M. Cherkaoui, B. Valade, 2005, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Quadrige DICOS POCHE, 770 p.

développera l'idée selon laquelle l'inscription d'un individu dans la société peut varier selon « *les situations ou les moments sociaux traversés par l'individu* » (R. Baudry et J.-P. Juchs, « Définir l'identité », Hypothèses, 2006, pp. 155-167). Au fil des années, et selon les disciplines, les points de vue ont évolué, certaines théories d'anthropologie sont nées de la sociologie, ainsi, F. Barth a montré en 1969 que les identités sont créées par le jeu d'interactions entre les groupes. Ces aspects d'interactions seront plus largement développés par E. Goffman par la suite, il montrera d'ailleurs le lien entre ces interactions et la constitution des catégories de la vie sociale¹⁷.

2.2. Une approche intégrée à la géographie sociale

Après avoir présenté succinctement la transition des concepts d'identité dans différentes disciplines, il apparaît légitime de s'arrêter plus longuement sur le développement de la géographie sociale, et de l'intégration des questions d'identités au sein de cette dernière.

Les premières traces de la géographie humaine vont arriver avec Paul Vidal de la Blache qui, en opposition à un certain Ratzel, considéré comme ayant une approche trop déterministe, va mettre en place une géographie, plus possibiliste au début du XXI^e siècle. Au fil des années, compte tenu du développement de cette nouvelle forme de la géographie et parallèlement à l'essor de la sociologie, une forme d'opposition va naître entre géographie et sociologie autour de l'étude des faits sociaux. Ainsi deux grands courants vont s'opposer, il s'agit des géographes issus de l'influence vidaliennne, et des sociologues de l'école durkheimienne. Compte tenu de cette rivalité avec la sociologie, peu de géographes ont développé des approches de géographie sociale. Il est tout de même possible de retenir quelques auteurs qui ont permis le développement de la géographie sociale. Une des premières approches de géographie sociale est celle d'Elisée Reclus. Dans l'ensemble de ses travaux, il intégrait l'homme dans le processus géographique, certains considèrent son œuvre « la géographie universelle » (1876) comme première tentative de géographie sociale. La pensée de cet auteur était largement orientée vers des courants marxistes, anarchistes et proches du positivisme. Dans un second temps, retenons Jean Brunhes. En 1911, il écrit dans son ouvrage de géographie humaine¹⁸ que « *le géographe doit être attentif aux faits sociaux et les formes d'organisation des sociétés relèvent nécessairement de l'analyse géographique* ». Il proposera ainsi plusieurs réflexions autour des questions politiques et sociales.

La géographie sociale va véritablement naître à la suite de la seconde guerre mondiale autour de différentes questions sur le rapport entre espaces et sociétés. Nous retiendrons particulièrement l'influence de Renée Rochefort, qui à partir de son ouvrage sur le travail en Sicile¹⁹, va lancer de nouvelles réflexions autour de l'espace vécu. Ainsi A. Fremont, J. Chevalier, R. Herin et J. Renard vont développer dans leur essai « *Géographie sociale* »²⁰ des notions importantes comme les effets de classes, de lieu, de mobilité et culturels. Ces approches seront des références pour la suite de la progression de la géographie sociale.

¹⁷ E. Goffman, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1. *La présentation de soi*, Paris : Ed. de Minuit, 255p.

¹⁸ J. Brunhes : *Géographie humaine, essais de classification positive, principes et exemples*, Paris, Félix Alcan, 1910, 844 p.

¹⁹ R. Rochefort, 1961 : *Le travail en Sicile : Etude de géographie sociale*, Paris : Presses universitaires de France, 363 p.

²⁰ A. Frémont, J. Chevalier, R. Herin, J. Renard, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.

2.3. Les notions d'identité territoriale en géographie

Le cœur du sujet de ce mémoire est bien d'étudier l'identité territoriale d'un espace, il est donc nécessaire, de présenter quelques notions entre identité et territoire. J. Beaujeu-Garnier, déclare que « *le cadre urbain influe sur les habitants [...] Si l'homme utilise et façonne la ville, la réciproque est également vraie* »²¹. Nous voyons assez clairement que pour étudier un espace donné ou une population, il ne suffit pas de rester cloisonné sur le sujet même de l'étude mais bien d'avoir une approche systémique. La question de l'identité peut tout à fait être abordée avec une approche géographique, ne sous-estimons pas la discipline en développant la légitimité de la sociologie ou de la psychologie sur ce sujet. Guy Di-Méo, dans son ouvrage sur l'espace social, montre l'utilité de l'approche géographique : « *La géographie sociale s'efforce de proposer des méthodes de conceptualisation et d'identification, d'analyse et de compréhension de tels espaces/territoires. Elle tente de déceler leurs logiques constitutives, les forces ou instances économiques, idéologiques et politiques qui agrègent leurs éléments ou composantes spatiales. Elle cherche à découvrir les seuils, les discontinuités plus ou moins distinctes qui en marquent les limites. Elle est attentive à tous les bruissements et frémissements qui annoncent leur émergence, comme à tous les symptômes de leur déclin et de leur obsolescence.* » Ces quelques lignes montrent bien là un changement d'approche et un engouement récent (années 1980) pour l'étude des faits sociaux et de leur inscription dans l'espace.

Cet engouement pour les questions d'identité, est aussi à mettre en lien avec le développement de la géographie culturelle et a fortiori de son approche sur les questions d'identité du territoire. Bien que cette branche de la géographie soit apparue à la fin du XIX^{ème} siècle en Allemagne, elle ne s'est vraiment exprimée que très légèrement dans les années 1960 et a « *surtout marqué les sciences sociales à partir des années 1980* »²². Notons que le développement de la géographie culturelle a apporté une certaine modernité aux sciences sociales et dans une certaine mesure « *au renouvellement de la géographie* » comme le dit J. Lévy dans son article sur la géographie culturelle (« *La géographie culturelle a-t-elle un sens ?* » p.29). Il est d'ailleurs apparut qu'un certain nombre de travaux de géographie culturelle ont été établis sur des questions d'identité et de territoire. Nous pouvons par exemple citer la participation d'Anne Gilbert à un colloque international en octobre 1995 qui avait pour intitulé « *Le territoire, lien ou frontière ?* ». Ce rassemblement concernant l'Université de Paris IV et de l'ORSTOM²³ avait été restitué sous forme d'ouvrage. Ce premier tome oriente son discours sur l'approche identitaire des territoires, à savoir les « *facettes du processus de constitution du sentiment d'appartenance au territoire* »²⁴. Ainsi c'est dans le deuxième chapitre concernant le lien entre identité et territoire qu'Anne Gilbert présente de manière très explicite sa vision sur le rapport entre identité et territoire, sous le prisme de la géographie culturelle. C'est avec cette entrée « culturelle » qu'elle montre une des ambiguïtés du concept de territoire. Elle présente ainsi son approche : « *Le territoire est-il facteur de division ou de lieu de rencontre ? L'expérience de*

²¹ J. Beaujeu-Garnier, 1980, *Géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 360p.

²² J. Lévy, 2008, « *La géographie culturelle a-t-elle un sens ?* », *Annales de géographie*, /2 n°660-661, pp. 27-46

²³ Office de la Recherche Scientifique des Territoires d'Outre-Mer

²⁴ A. Trépanier, 2000 : Cahier de géographie du Québec, n°121, pp. 90-91

*la francophonie canadienne hors du Québec me fait hésiter à choisir l'une ou l'autre de ces réponses, sinon pour dire qu'il peut être l'un et l'autre, selon que l'on se place du point de vue individuel ou collectif*²⁵ (*Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, p. 180). Le concept d'identité territoriale est aussi une des composantes de la géographie culturelle, il s'agit bien d'étudier dans ce cas les caractéristiques linguistiques et spatiales des populations afin de développer une approche sur le contexte ainsi que le devenir de ce territoire.

L'identité territoriale est une notion largement évoquée dans différentes branches de la géographie, au point qu'Yves Guermond considère que cette notion est le « fond de commerce des géographes » (*L'espace géographique*, tome 4, p. 291). Néanmoins, il faut être assez prudent avec cette notion, c'est selon cette idée que se base la conclusion de Guermond dans l'un de ses articles²⁶ : « *L'identité territoriale, largement recherchée et vantée par les géographes peut être la meilleure ou la pire des choses [...] la survalorisation des liens identité-territoire mène aux conflits que l'on sait (les Sudètes, la Serbie, l'Abkasie), de même que la négation de la territorialité comme attribut nécessaire de l'identité (la Palestine, [...]).* ». Il est donc nécessaire de manier cette notion avec prudence, sans développer de quelconques conclusions hâtives sur un territoire. Sur ces questions d'identité, Y. Guermond donne son opinion sur la fonction du géographe autour de ces questions : « *Le travail du géographe ne serait-il pas de permettre une mesure de l'adéquation du sentiment perçu d'identité territoriale avec des critères géographiques qui permettraient d'en évaluer la véritable portée ?* ».

3. Approches des questions identitaires et urbaines du sujet

Le sujet se voulant être l'étude de l'identité d'un territoire en zone suburbaine, la démarche épistémologique se doit donc d'évoquer dans un troisième point, les études qui ont été menées sur ces questions urbaines ainsi que sur les approches identitaires.

Vouloir définir une forme d'identité territoriale à un espace n'est pas chose facile, effectivement il peut être dangereux de réduire l'identité d'un territoire à un seul aspect. Un regard global est donc nécessaire, c'est selon cette approche que Rodolphe Dodier conclut son approche autour de l'articulation entre identité campagnarde et identité urbaine²⁷. Il expose ainsi dans sa conclusion la multiplicité des plans de différenciation en retenant quatre plans, qui sont selon lui :

- « Le premier fonctionne à partir de la composition sociale, qui varie essentiellement selon la distance au centre, avec une décroissance régulière des catégories moyennes et une augmentation régulière des ouvriers, le marché immobilier contribuant à la constitution d'une couronne de catégories populaires solvables. »
- « Le second axe de différenciation se forme selon les segments du marché immobilier, avec une relation forte entre type d'habitat et groupes sociaux, ce qui rapproche le mode de fonctionnement du marché immobilier périurbain de celui du marché immobilier urbain. »

²⁵ J. Bonnemaison, L. Cambrézy, L.Quinty-Bourgeois, 1999, *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* tome1, Paris et Montréal, L'Harmattan, 315p.

²⁶ Y. Guermond, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'espace géographique*, 2006, tome 35, pp. 291-297

²⁷ R. Dodier : « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ? », *Norois*, n°202, 2007, pp.35-36

- « Le troisième facteur de différenciation est basé sur la façon d'habiter le périurbain, avec des rapports toujours forts au logement, caractéristiques d'une population avec de fortes proportions de familles avec enfants, mais les pratiques du village périurbain et de la ville sont très différencierées, allant de l'absence totale d'intégration à l'implication continue. »
- « Enfin, il existe des identifications spatiales variées, entre rural et urbain, notamment selon l'ancienneté de l'installation dans le périurbain et la nature du parcours antérieur. L'articulation entre identité urbaine et identité rurale n'est donc jamais univoque, elle peut prendre la forme de l'émergence d'un véritable habiter [...], mais elle peut prendre aussi la forme d'une simple déclinaison de pratiques existantes, qu'elles soient spécifiquement rurales pour les ménages qui ne sont pas ou peu passés par la ville dans leur parcours résidentiel antérieur, ou qu'elles soient spécifiquement urbaines pour des ménages qui considèrent le périurbain comme une simple alternative, souvent liée à un moment spécifique du cycle de vie du ménage, à des localisations urbaines centrales ou périphériques. »

Ces différents plans de classification pourraient rejoindre la vision de Michel Lussault qui considère que l'identité spatiale « *exprime une logique de séparation, de classification, de discrimination d'entités signifiantes* »²⁸.

Avant d'entamer la réflexion sur le territoire de Trélazé, il convient de revenir sur les études déjà réalisées récemment concernant l'étalement urbain et la périphérie d'Angers. Pour se faire, nous pouvons nous appuyer sur une étude sous la direction de Jean-Baptiste Humeau, qui s'intitule « *Les recompositions territoriales à l'épreuve de l'étalement urbain. L'exemple du Maine-et-Loire*, (juin 2004) ». Cette étude débute par un état des lieux du territoire, il s'agit de contextualiser la réflexion. Ainsi nous apprenons que l'Ouest de la France connaît le phénomène d'étalement urbain depuis peu de temps. Le moteur de cet étalement urbain est à considérer tant d'un point de vue économique que d'un point de vue résidentiel, l'attractivité des espaces périurbains pour les entreprises se renforce de manière constante. L'étude inscrit les villes d'Angers, Cholet et Saumur comme étant pleinement dans ce contexte géographique. L'étalement urbain met donc, de façon logique, en porte-à-faux la politique territoriale d'équilibre entre villes et campagnes souhaitée par les collectivités territoriales. L'ensemble de l'équipe dirigée par J. B. Humeau met aussi en avant l'augmentation des tensions foncières et des conflits d'usage dans ces zones de périphérie. Les auteurs développent ensuite leur étude en quatre parties :

- « *L'habitat, premier consommateur de l'espace périurbain* »
- « *L'emprise spatiale croissante des activités économiques* »
- « *Des campagnes périurbaines convoitées* »
- « *Les nouveaux habitants périurbains* »

La conclusion de cette étude reprend les analyses faites des quatre parties cités ci-dessus, en mettant en avant quelques faits relatant les bonnes ou mauvaises pratiques en matière de gouvernance territoriale vis-à-vis de la gestion de l'étalement urbain.

La zone d'étude se voulant être un quartier de la ville de Trélazé, il est nécessaire de revenir quelques instants sur les différentes études qui ont été menées jusque-là afin de voir dans quel(s) contexte(s) la ville de Trélazé est citée et de montrer les quelques premiers traits de caractère de la commune. Comme il est dit précédemment, les notions d'espaces périurbains et suburbains sont parfois proches

²⁸ M. Lussault : « *L'homme spatial – La construction sociale de l'espace humain* », éditions du seuil, 2007, p.93

pour des communes comme Trélazé. L'auteur Jacques Jeanneau identifie cette délimitation dans sa thèse sur la banlieue d'Angers²⁹ comme « *délimitation d'autant plus malaisée qu'il s'agit d'une forme de transition d'une zone intermédiaire entre la ville et la campagne* », qui présentent plusieurs caractères. Néanmoins, il fut un temps où la ville de Trélazé était considérée comme une des parties de la banlieue d'Angers. C'est dans l'article « Maisons rurales et maisons ouvrières dans la banlieue d'Angers³⁰ » de Jacques Jeanneau que Trélazé apparaît bien moins connectée à Angers qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est dans son introduction (p.423) que l'auteur nous décrit la périphérie d'Angers : « *aux alentours immédiats d'Angers, l'interpénétration de l'habitat rural traditionnel et des formes modernes d'habitat urbain façonne un paysage suburbain disparate. Celui-ci change d'aspect d'une localité à l'autre et même d'un quartier à l'autre, à la fois selon la fonction et selon l'époque de l'urbanisation. Mais, dans tous les cas, la banlieue, en continue extension, s'oppose au noyau urbain par sa structure plus lâche et plus anarchique. Pavillons et maisons particulières y prédominent (à Trélazé 84% des immeubles, à Avrillé, 88% contre 64% à Angers) ce qui cause l'étirement de l'agglomération. Il s'agit, le plus souvent, de logements modestes moins onéreux qu'en ville.* ». Avec cette approche de géographie régionale, l'auteur J. Jeanneau établit des descriptions très précises quant aux sujets évoqués. Ainsi, dans un chapitre consacré entièrement aux cités ouvrières de Trélazé, il développe une classification relatant les typologies des maisons ouvrières. Il retiendra quatre types de maisons :

- « *La petite maison basse, d'une seule pièce avec cour* »
- « *La petite maison d'une pièce surmontée d'un grenier avec jardin* »
- « *La maison sans étage apparent, de deux pièces au rez-de-chaussée + grenier+1 chambre mansardée, avec jardin* »
- « *Le pavillon à étage - plus ou moins mansardé - comprenant deux à trois pièces au rez-de-chaussée +chambre et beau jardin* »

Ces descriptions précises du bâti se retrouvent aussi lorsque l'auteur évoque l'ascension de l'exploitation ardoisière et son évolution dans le paysage. L'approche est en somme très descriptive et détaillée notamment lorsqu'il établit différents recensements relatifs aux mineurs employés au cours des différentes années en fonction des lieux d'extraction. L'ouvrage ne se contente pas d'avoir un regard historique sur l'évolution des ardoisières de Trélazé, il consacre de longues pages à l'évolution de l'habitat et notamment à l'évolution des logements ouvriers des années 1960, aux cités pavillonnaires ou bien encore la dispersion de l'habitat du territoire de Trélazé entre le bourg et la zone jouxtant Angers et les Ponts-de-Cé.

A travers cette approche épistémologique, nous avons donc pu observer à travers différents écrits l'émergence de la géographie urbaine, les grandes notions autour de l'étalement urbain ainsi que l'approche de l'identité et de son inscription dans le monde de la géographie.

²⁹ J. Jeanneau, 1972, La banlieue d'Angers Etude de géographie historique et urbaine,

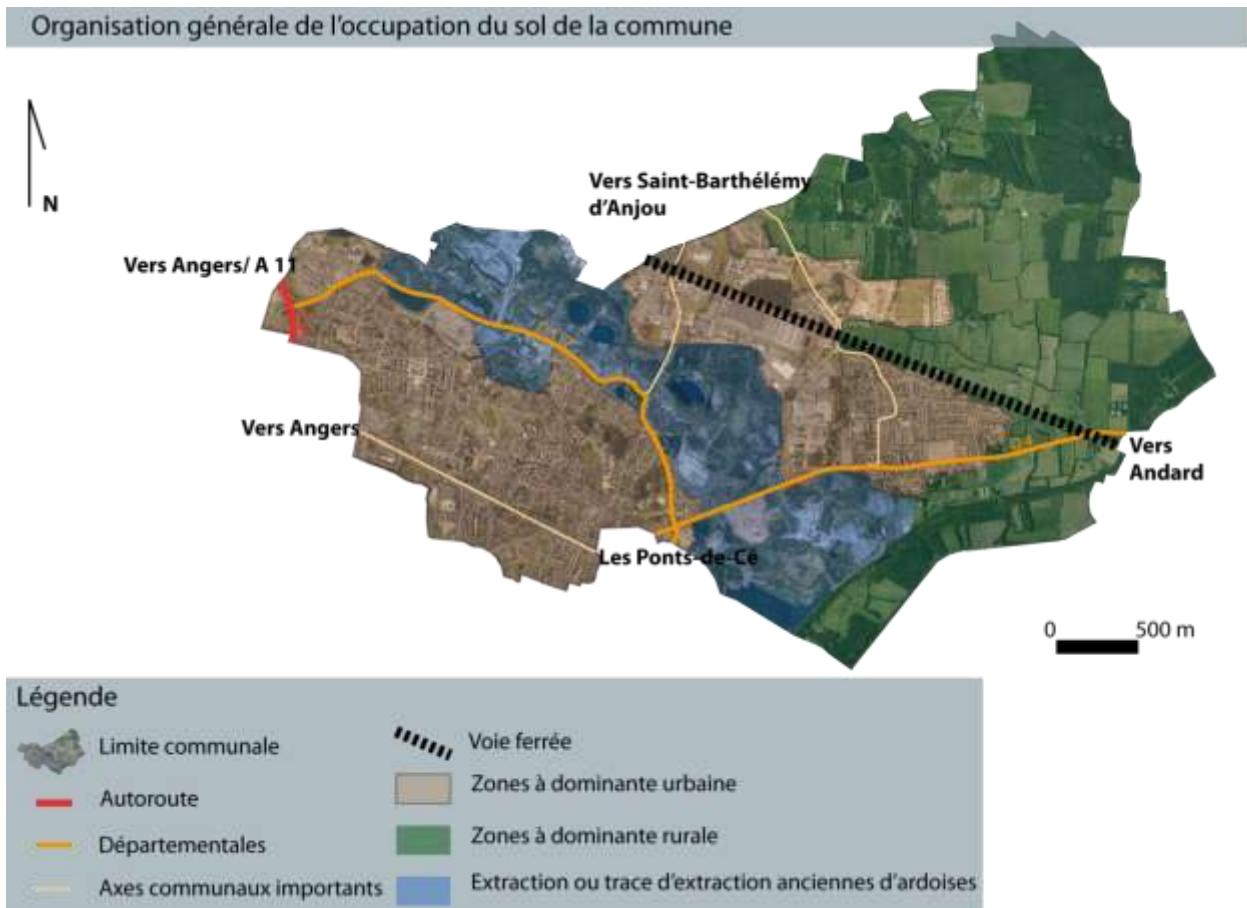
³⁰ J. Jeanneau, 1969, Maisons rurales et maisons ouvrières, *Norois*, n°63, pp. 423-432

II/ Présentation du cadre de l'étude

1. Trélazé : une commune de l'Est de l'agglomération d'Angers

1.1. Une ville organisée selon son héritage industriel

La commune de Trélazé est une commune située dans la région des Pays de la Loire dans le département du Maine-et-Loire. Jouxtant la ville d'Angers, elle a pour caractéristique d'appartenir à la première couronne urbaine de l'agglomération angevine.



Godet Sylvain, M1Géographie & aménagement, Université d'Angers, 2012-2013

Carte 1: Organisation générale de l'occupation du sol de la commune, source : Géoportail, réalisation : Godet S.

De fait, cette commune est relativement bien équipée en ce qui concerne les réseaux de communication. Elle est composée d'un échangeur permettant de rejoindre l'A11 rapidement ainsi que de deux routes départementales importantes : il s'agit, d'une part, de la D4 qui traverse la partie sud de la ville et fait le lien entre Andard à l'est jusqu'aux communes des Ponts-de-Cé et d'Angers à l'ouest. Le deuxième axe principal est la D117. Contournant une zone urbaine, elle fait ainsi office d'axe périphérique et permet de désengorger les axes communaux. Ces deux routes constituent de véritables traits d'union entre les communes des Ponts-de-Cé et d'Angers. La ville de Trélazé est aussi pourvue d'un certain nombre d'axes communaux permettant de relier la commune aux villes proches. En effet, les deux voies communales ayant pour origines respectives la D117 et la D4 précédemment citées relient la ville en direction de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Bien qu'aujourd'hui la voie ferrée n'ait pas d'intérêt particulier pour la commune de Trélazé, elle constitue cependant un axe important. En effet, ce tronçon est le moyen de déplacement de nombreux trains express régionaux (TER) en direction de Saumur et de Tours. Il fait également office de support pour un certain nombre de trains à grande vitesse (TGV), en direction de Saint-Pierre-des-Corps par exemple.

Son passé historique industriel est encore très présent aujourd'hui et a marqué l'espace depuis longtemps. En raison de l'exploitation des ardoisières, la ville a une morphologie atypique. Sur la carte⁹¹, deux zones urbaines distinctes assimilables à deux polarités différentes peuvent être observées. La partie la plus à l'Est correspond au bourg historique. A l'Ouest, il s'agit de la seconde partie urbaine de la ville. Elle s'est construite au fur et à mesure du développement de la ville pour loger les ouvriers. Une seconde particularité est visible compte-tenu de l'organisation actuelle de la ville ; au-delà de la ligne de chemin de fer, il existe peu de zones construites, si ce n'est quelques maisons isolées. Cette zone, dépourvue d'urbanisation, est en effet vouée principalement à l'agriculture. La production essentielle consiste en du fourrage issu de prairies permanentes, et à l'exploitation forestière qui comprend la culture de feuillus et de conifères. Au Sud-Ouest, on constate aussi la présence de zones non urbanisées, également vouées à l'agriculture. C'est un espace de vigilance pour la commune puisqu'elle est concernée par le zonage du plan de prévention des risques au titre du risque naturel d'inondation (PPRI) du val d'Authion. La proximité de la commune avec la rivière de l'Authion présente effectivement un risque réel. Les zones non urbanisées ou peu aménagées constituent donc un aléa moyen contrairement aux zones urbanisées qui elles présentent un aléa faible (cf. figure n°3).

Extrait cartographique PPRI - Commune de Trélazé

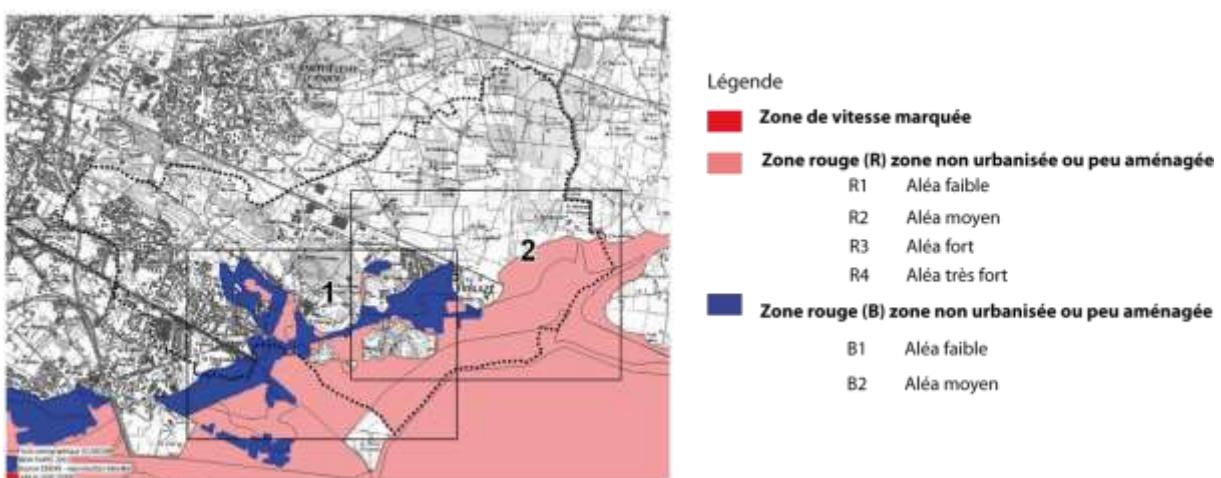


Figure 3: Extrait cartographique PPRI - Commune de Trélazé, source : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr>

1.2. Une ville industrielle en cours de tertiarisation

Afin de mieux cerner un territoire et les décisions qui y sont relatives, il convient de l'étudier dans sa globalité. Cette globalité implique d'analyser le contexte socio-économique de la commune en question, parallèlement à son évolution dans le temps. Dans un premier temps, il faudra donc évoquer l'évolution du contexte socio-économique tout à fait particulier vis-à-vis des communes périphériques, à savoir son fort passé industriel lié à l'extraction d'ardoises et à la fabrication d'allumettes. Il conviendra ensuite d'envisager les caractéristiques socio-économiques actuelles de la commune.

1.2.1. L'exploitation de l'ardoise

C'est entre le XVe et le XVIe que les ardoisières sont apparues à Trélazé. Les exploitations ont longtemps été liées aux communautés religieuses. Jusqu'au XIXe siècle, l'industrie extractrice passe d'une exploitation artisanale à une dimension industrielle. En effet, les méthodes d'extraction à ciel ouvert jugées trop dangereuses et peu modernes vont être remplacées au fur et à mesure par des puits d'extraction. Le premier puits a vu le jour en 1830. Au fil des années, ces derniers vont se multiplier allant jusqu'à se développer dans des zones soumises aux risques d'inondation, notamment à l'est de la commune, dépourvue à l'époque de protection efficace. Au cours du XIXe, la demande en ardoises a considérablement augmenté. En effet, l'ardoise a peu à peu remplacé les toitures de chaume. La production d'ardoise est effectivement passée de 32 millions de tonnes en 1802 à 300 millions en 1910.

Les exploitations ardoisières nécessitaient une main-d'œuvre importante. Pour ce faire, les sociétés ardoisières ont eu recours à l'emploi de populations étrangères afin de pallier au manque de personnel du bassin angevin. Très rapidement, l'immigration bretonne va fournir les exploitations ardoisières en travailleurs. Ainsi, en 1908, la population bretonne représentait 50 % de la population de Trélazé³¹. Ces individus constituaient des étrangers pour les populations locales du fait de leur dialecte. Les sociétés gérant les ardoisières souhaitaient en priorité faire venir à Trélazé les populations bretonnes. Elles considéraient que l'appel à la main-d'œuvre immigrée devait se faire en dernier recours du fait des coûts engendrés pour le recrutement et pour le transport des travailleurs. Néanmoins, les sociétés n'ont pu faire autrement que d'employer des populations étrangères des pays limitrophes. Ce sont en premier lieu les Espagnols qui ont été sollicités pour venir travailler dans les mines. Il y avait aussi quelques Belges et Italiens. Avant la Seconde Guerre mondiale, ces populations étrangères représentaient peu de travailleurs (entre 13 % et 22 % entre 1922 et 1939). Ce n'est qu'à partir de 1960 que les populations immigrées ont pris une part importante dans l'activité minière. Elles étaient d'origine portugaise, maghrébine et turque. C'est à partir de cette époque que la ville est devenue multiethnique.

Ce passé ardoisier a été fortement influencé par des périodes de lutte sociale, avec des phases de grèves et de mouvements syndicaux. L'industrie ardoisière a été relativement prospère jusque dans les années 1980, date à laquelle l'activité a diminué compte-tenu des difficultés des marchés. De nombreuses suppressions d'emplois en ont découlé. On comptait encore en 1983, 1700 ouvriers. Aujourd'hui il ne reste guère plus de 200 personnes sur le site.

1.2.2. La manufacture d'allumettes

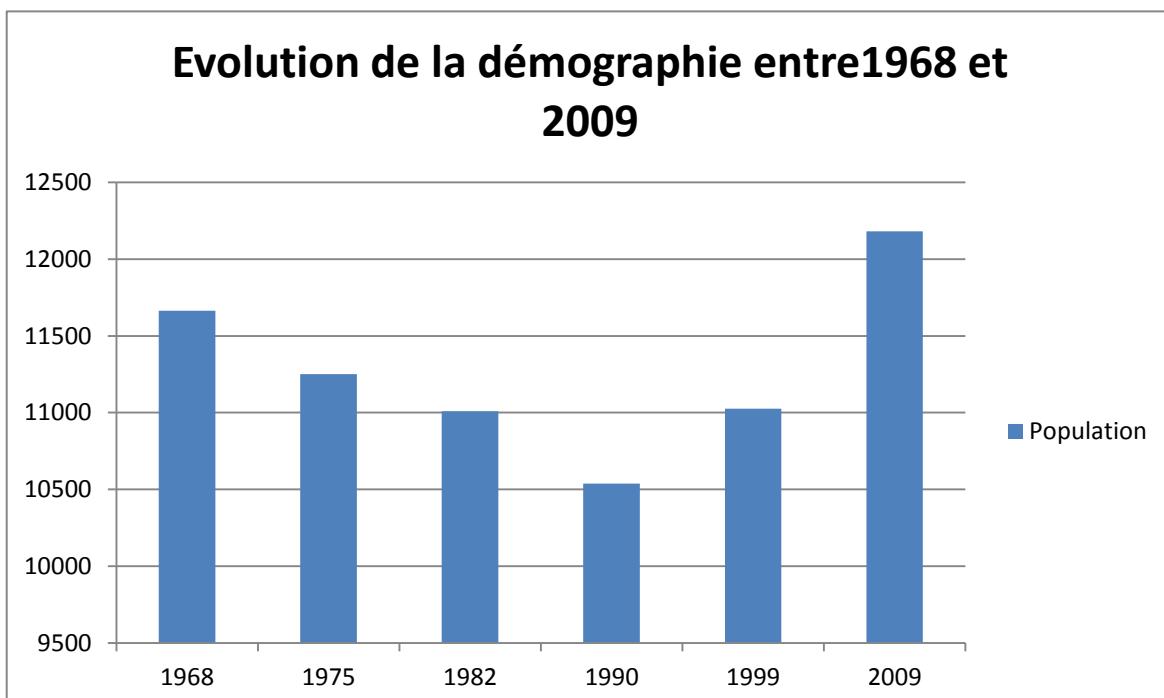
L'exploitation d'ardoises n'était pas la seule activité industrielle de la commune. La manufacture d'allumettes a aussi largement contribué à l'histoire industrielle de la commune. La fabrique d'allumettes a vu le jour en 1863 avec les frères Lebatteux. Neuf ans plus tard, l'usine fut expropriée à la suite d'une décision de l'Etat. Cela a eu pour conséquence le déplacement de l'usine sur l'emplacement actuel. La manufacture d'allumettes n'a pas eu autant d'écho que les sites ardoisiers.

31 Pascal Houdemont, « L'immigration aux ardoisières de Trélazé : un exemple atypique dans l'histoire minière française (fin XIXe-milieu du XXe siècle) », Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, tome 109 n° 4, 2002

En 1930 elle employait 300 personnes. Trente et un ans plus tard, peu d'évolutions ont vu le jour en ce qui concerne l'emploi puisqu'elle comptait alors 340 employés. Malgré des efforts importants en termes de modernisation pour augmenter la productivité, la manufacture a traversé une période difficile dans les années 1980, conduisant à la fermeture du site en 1981.

Ces deux domaines industriels ont été très importants dans l'évolution du contexte socio-économique de la commune. Il n'empêche qu'aujourd'hui ces héritages impactent de moins en moins la ville d'un point de vue économique qui se tourne de plus en plus vers le secteur tertiaire. Cette tertiarisation se traduit par l'augmentation des cadres, des professions intermédiaires, mais aussi des employés (cf. graphique n°3).

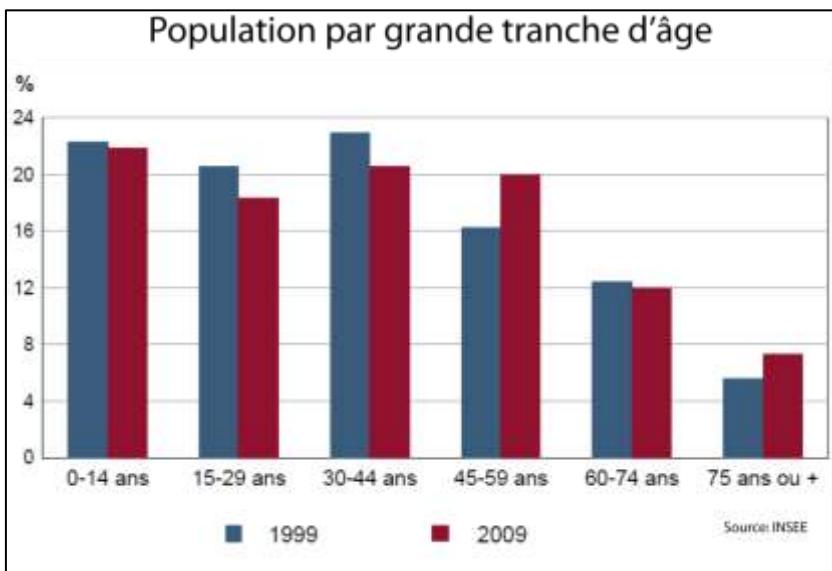
1.2.3. Evolutions de la démographie



Graphique 1: Evolution de la population sur la commune de Trélazé entre 1968 et 2009, source: INSEE, réalisation: Godet S.

Aujourd'hui, la population de la commune de Trélazé se compose de 12 181 habitants. Comme le prouve le graphique n°1, quelques évolutions sont à noter au cours des quarante dernières années, et plus précisément entre 1968 et 2009. Ainsi, la population Trélazéenne a diminué entre 1968 et le début des années 1990, date à laquelle la population atteignait 10 539 habitants. Depuis cette décennie, le nombre d'habitants n'a cessé d'augmenter sur la commune atteignant en 2009 12 181 Trélazéens.

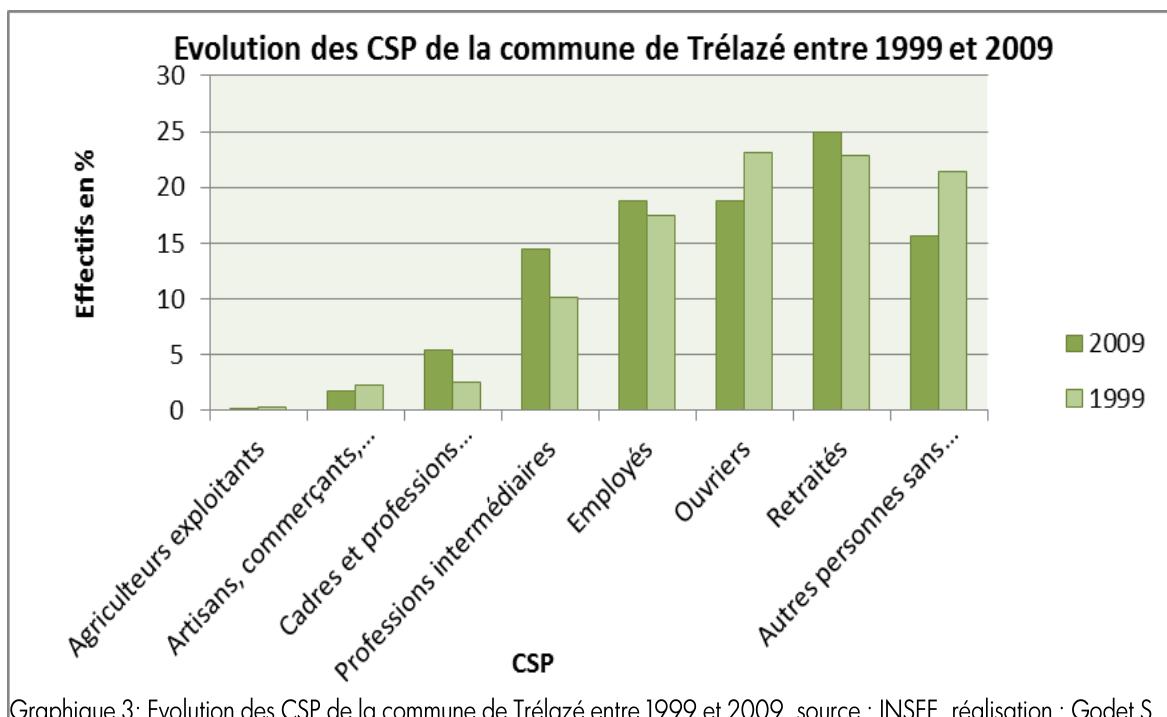
A l'heure actuelle, nous pouvons dire que la population est relativement jeune comme le montre le graphique n°2. La tranche d'âge la plus présente aujourd'hui est celle des 0-14 ans, suivie de celle des 30-44 ans, malgré une diminution depuis 1999. Cette répartition offre ainsi une large part d'actifs sur la commune.



Graphique 2: Population par grande tranche d'âge, source: INSEE, réalisation : Godet S.

1.2.4. Emplois et chômage

Ces actifs sont largement touchés par le chômage. En 1999, la commune dénombrait 774 chômeurs selon l'INSEE tandis qu'en 2009 ce nombre était de 821. Cette augmentation doit être rapportée au nombre total d'actifs pour mieux analyser l'évolution. Or, entre ces deux dates, le pourcentage a diminué. Il était de 15,9% en 1999 tandis qu'en 2009 il était de 14,4 %. Cette diminution ne se rapproche que de peu la moyenne départementale en 2009 proche de 8,5%³².



Graphique 3: Evolution des CSP de la commune de Trélazé entre 1999 et 2009, source : INSEE, réalisation : Godet S.

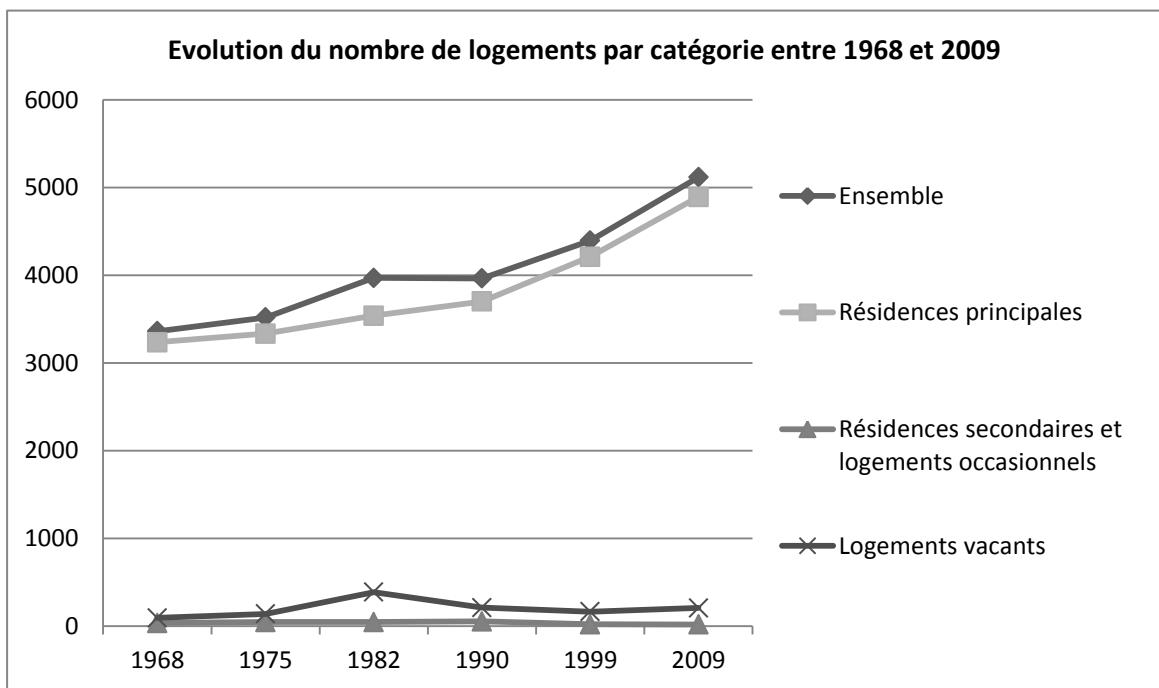
³² Compte tenu de la crise économique de 2008 et de son impact à plus ou moins long terme dans le temps, ces chiffres de 2009 sont à titre indicatif, l'INSEE n'a pas mis à jour l'étude concernant Trélazé depuis 2009.

Parallèlement à cette évolution du chômage, les catégories socioprofessionnelles (CSP) ont elles aussi évolué entre ces deux années (cf. graphique n°3). En effet, il est d'abord possible de constater que la catégorie la moins représentée est celle des agriculteurs exploitants. Cette catégorie représentait en 1999 0,3% de la totalité des CSP tandis qu'en 2009 ce pourcentage est descendu à 0,2%. A l'inverse, la catégorie la plus représentée est celle des retraités avec un pourcentage de 22,8 % en 1999 contre 25% en 2009. Le fait que la catégorie des retraités soit la plus importante pourrait porter à confusion, au vu des propos précédents qualifiant la population de « relativement jeune ». Il faut bien prendre en compte ici le fait que le recensement établi ne prend évidemment pas en compte les jeunes personnes. Ainsi dans l'approche qui est la sienne, l'INSEE établit ces statistiques avec les populations de 15 ans ou plus. En ce qui concerne les autres CSP, les populations sans activités sont relativement importantes. Il importe également d'observer les catégories qui ont augmenté entre ces deux années. Il s'agit des cadres et des professions intellectuelles supérieures³³, ainsi que les professions intermédiaires et les employés. A l'inverse, les agriculteurs, artisans et commerçants ont connu une baisse plus faible. Ce sont les ouvriers qui ont le plus régressé entre ces deux années.

Après avoir vu et observé les catégories socioprofessionnelles de la commune, il apparaît essentiel d'aborder les emplois par secteur d'activités présents sur la commune, qui peuvent parfaitement être occupés par des populations non trélazéennes. Ainsi les trois secteurs d'activités les plus importants sur la commune sont en premier lieu le secteur « Commerce, transports et services divers » comptant 41,2% des emplois en 2009 contre 40,6% en 1999. Vient ensuite le secteur de « l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale » qui rassemblait 35% d'emplois en 2009 contre 30,1% en 1999. Enfin, le troisième secteur le plus important est celui de « l'industrie » qui dénombrait en 2009 12,3% d'emplois contre 17,3% en 1999. Ces trois secteurs ont globalement peu évolué à l'exception du secteur industriel qui a connu la plus forte baisse (5,6 points). Cette baisse est probablement liée à la crise économique amorcée en 2008 en France et dans de nombreux pays dans le monde.

La situation de l'emploi dans une commune conditionne d'une certaine manière les comportements des populations. Cette situation peut par exemple influencer l'évolution de la démographie et *a fortiori* le nombre de logements sur la commune. Le graphique n°4 démontre qu'à Trélazé, l'ensemble des logements est en augmentation depuis 1968. A cette date, on dénombrait 3 363 logements sur la commune alors qu'en 2009 ce chiffre a atteint 5 119 logements. Cette nette augmentation de 1756 logements est due principalement à l'accroissement des résidences principales, à hauteur de 1659 entre 1968 et 2009. L'augmentation générale trouve également son origine dans l'accroissement du nombre de logements vacants, passé de 93 en 1968 à 386 en 1982 pour redescendre à 164 en 1999 et réenregistrer une hausse en 2009 en atteignant le nombre de 206. Face à ces augmentations, on constate que les résidences secondaires sont peu nombreuses sur la commune au dernier recensement. Elles ont globalement enregistré une augmentation jusqu'en 1990 avant de chuter progressivement en 1999 et en 2009.

³³ Les dénominations des CSP sont établies par l'INSEE, pour plus de précisions se reporter à l'index.



Graphique 4: Evolution du nombre de logements par catégorie entre 1968 et 2009, source : INSEE, réalisation : Godet S.

1.3. Evolutions de la morphologie urbaine

1.3.1. Méthodologie cartographique employée

Afin de bien comprendre l'organisation de la commune de Trélazé et d'y étudier un quartier d'habitation, il est important de caractériser la morphologie urbaine de la ville et ses évolutions au fil des années. Cette démarche nécessite une approche historique pour mieux comprendre l'évolution de la construction de l'espace urbain. Pour se faire, il a été possible, grâce à d'anciennes vues aériennes disponibles sur le site internet Géoportail, de réaliser une cartographie relatant les évolutions des zones bâties depuis 1949. La méthodologie a donc consisté à observer la commune de Trélazé et à en cartographier les zones bâties en fonction de leur période de construction. Cette démarche est intéressante puisqu'elle permet d'avoir sur une carte l'évolution de la tache urbaine de la commune. Néanmoins, cette démarche cartographique contient quelques limites. En effet, dans un premier temps, les vues aériennes anciennes ne sont pas toutes disponibles. Ceci explique donc le fait que les intervalles de temps utilisés ne sont pas réguliers, il aurait par exemple été intéressant de disposer de prises de vue au début des années 1970. Dans un deuxième temps, il est important de souligner le fait qu'un certain nombre de prises de vues anciennes ont une qualité relativement moyenne. Cette qualité « moyenne » impacte considérablement l'analyse puisque dans la démarche qui a été choisie, il s'agit de pouvoir identifier chaque bâtiment. La mauvaise qualité de certaines vues a donc empêché dans certains cas le traitement de l'information. Enfin, de nombreuses infrastructures ayant eu un rôle important dans l'organisation de la commune ne sont plus présentes aujourd'hui. C'est par exemple le cas des infrastructures liées à l'exploitation des ardoises. Cette démarche a tout de même permis de produire une carte (voir page suivante) permettant de dresser une première analyse sur l'urbanisation à Trélazé.

Evolution des zones bâties de la ville de Trélazé entre 1949 et aujourd'hui



Source: Géoportail, réalisation: personnelle
Godet Sylvain, M1 Géographie & Aménagement, Université d'Angers 2012-2013

1.3.2. Un tissu urbain influencé par différentes époques

Après avoir présenté la démarche utilisée pour caractériser l'évolution de l'urbanisation de la ville, il convient de s'arrêter quelques instants sur les points importants de la carte n°2.

Dans un premier temps, on remarque, comme dit précédemment, que la ville est composée de deux zones que l'on pourrait aussi appeler « polarités ». Ces deux zones urbaines sont assez distinctes aujourd'hui, il n'empêche que ce ne fut pas toujours ainsi.

- Le bâti en 1949 :

En nous reportant à la légende de la carte concernant l'état du bâti en 1949, nous voyons au premier abord qu'il y avait peu de zones urbanisées. Il y avait d'une part une urbanisation du bourg ancien et d'autre part le long de l'axe de la rue Jean Jaurès ainsi que d'axes secondaires de la ville. D'une manière générale, nous pouvons dire que le bâti était peu organisé et la disposition des habitations laisse à penser que l'installation ne résulte pas d'un quelconque plan d'organisation. Il est tout de même possible de discerner les premières formes d'habitat ouvrier, correspondant à des maisons de petites surfaces collées les unes aux autres comme nous pouvons le voir sur la figure n°4 et sur la photographie n°1.



Figure 4: Organisation des premiers logements ouvriers en 1949, source : Géoportail, réalisation : Godet S.



Photographie 1: Premiers logements ouvriers en 1949 à proximité de l'ancienne manufacture d'allumettes, source: Godet S., lieu de prise de vue : Rue des Fresnaies, date de prise de vue: 03/06/2013

Cette configuration est observable dans la zone au nord, à proximité de la manufacture d'allumettes. Dans le même temps, nous pouvons observer une forme qui se caractérisera plus tard comme des lotissements, à savoir des maisons de formes identiques dans des parcelles de mêmes tailles. Cette zone contenant probablement le premier « lotissement » de Trélazé se situe au nord du bourg, comme nous pouvons le voir sur la figure n°5 et sur la photographie n°2, les habitations sont parfaitement alignées le long de la rue.



Figure 5: Organisation répétitive de maisons ouvrières en 1949, source: Géoportail, Réalisation : Godet S.



Photographie 2: Maisons ouvrières identiques alignées le long de la rue, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue de la Paix, date de prise de vue: 03/06/2013

- Evolution urbaine entre 1950 et 1960 :

En observant la période de 1950 à 1960 il est possible de montrer quelques évolutions similaires aux tendances urbaines de l'époque. En effet, les années 1960 correspondent à l'apparition de constructions appelées « Grands ensembles ». Elles se traduisent visuellement par des volumes très imposants et une répétitivité considérable des formes urbaines. Ainsi, l'intervalle de temps entre 1950 et 1960 à Trélazé voit naître le quartier des Plaines.



Figure 6: Morphologie urbaine de "Grands ensembles" construite entre 1950 et 1960, source: Géoportail, réalisation: Godet S.



Photographie 3: Grands ensembles construits sur l'ancien quartier des Plaines, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Elisée Reclus, date de prise de vue: 03/06/2013

Ce quartier d'habitat est ainsi composé, comme nous pouvons le voir sur la figure n°6 ainsi que sur la photographie n°3, de volumes importants. Il y avait aussi des logements plus grands appelés à l'époque « maisons de ville » (voir photographie n°4). Il est important de préciser que dans les années 1960, cette morphologie urbaine était perçue comme une forme de modernité. En effet, les logements étaient modernes du simple fait qu'ils avaient pour la plupart l'électricité et l'eau courante, conditions qui n'étaient pas présentes dans chaque logement de la ville, notamment pour les logements des périodes de construction antérieure.



Photographie 4: Maisons de ville construites sur l'ancien quartier des Plaines, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Camille Gaspalon date de prise de vue: 01/03/2013

La zone des Plaines associée à un quartier proche de la manufacture d'allumettes sont donc les deux zones qui ont connu des constructions importantes à cette époque. Ces constructions sont évidemment à mettre en corrélation avec l'augmentation significative de la population ouvrière de l'époque compte-tenu des activités liées aux ardoisières et à la production d'allumettes. Il est d'ailleurs possible d'observer un certain nombre de bâtiments ayant été utilisés pour diverses opérations liées à l'extraction d'ardoise. Ces bâtiments sont situés principalement

aux abords des anciens puits d'extraction. Notons que l'urbanisation a aussi progressé le long des axes routiers. L'ensemble de la ville n'a cependant pas été impacté par cette nouvelle vague d'urbanisation en effet, certaines zones de la commune ont peu évolué comme le bourg de la commune.

- Evolution urbaine entre 1961 et 1978 :

Comme nous avons pu le voir dans la précédente période analysée, la fin des années 1950 voit apparaître les grands ensembles. La période 1961-1978 montre très clairement une phase d'extension des zones construites à Trélazé. Cette augmentation prend ainsi différentes formes dans la commune. Dans un premier temps, il est possible de remarquer la poursuite des constructions de grands ensembles. On distinguait ainsi à l'époque deux quartiers (voir figure n°7), celui des Plaines (haut de la figure) et le quartier du Petit Bois (en bas de la figure). La présence de ces grands ensembles provoquait tout de même une forme de contraste avec les formes urbaines présentes à proximité. Le géographe Jacques Jeanneau en fait d'ailleurs le constat en 1972 en écrivant : « *Le grand ensemble des Plaines, dont les immeubles contrastent avec l'environnement pavillonnaire* »³⁴.



Figure 7: Poursuite de la construction de "Grands ensembles" entre 1961 et 1978, source: Géoportail, réalisation: Godet S.

³⁴ J. Jeanneau, 1972, La banlieue d'Angers, Etude de géographie historique et urbaine, 340 p.



Photographie 5: Grands ensembles du Petit Bois, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue du 14 Juillet 1789, date de prise de vue: 01/03/2013

La ville de Trélazé a connu, à la même période, l'apparition de formes urbaines différentes des grands ensembles. Il s'agit de l'apparition d'un tissu pavillonnaire important fait de maisons semi-individuelles. Ces maisons semi-individuelles apparaissent plutôt au début des



Figure 8: Extension pavillonnaire du bourg, source: Géoportail, réalisation: Godet S.

années 1970 au cours desquelles les constructions de grands ensembles sont remises en cause notamment avec la circulaire Guichard de 1973. La circulaire du 21 mars 1973 présentait les limites de ces constructions en instituant des mesures visant à «empêcher la réalisation des formes d'urbanisation désignées généralement sous le nom de «grands ensembles»»³⁵. Les politiques urbaines voulant donc inciter à l'époque la mixité fonctionnelle et sociale des constructions, les villes ont vu naître un certain nombre de pavillons bien que des logements collectifs étaient toujours construits. Nous distinguons ce type d'habitat individuel sur les figures n°8 et 9 et illustré par la photographie n°6 avec une organisation de l'espace qui est relativement simple. Comme nous le voyons sur

la zone située à l'Ouest de la commune, cette forme est assez monotone, les masses bâties sont répétitives tout comme l'architecture des maisons. Dans les années 1970, le bourg de Trélazé connaît lui aussi l'apparition du tissu pavillonnaire de l'époque (voir figure n°8). Ainsi, tout comme la zone située à l'ouest, cette partie du tissu urbain fait preuve d'une monotonie, tant dans les volumes de constructions que dans l'architecture employée. Ce sont donc les pavillons ainsi que les grands ensembles qui ont marqué cette période de construction à Trélazé. Il est important de considérer enfin les constructions aux abords des espaces déjà construits, c'est-à-dire dans ce que l'on pourrait caractériser comme les dents creuses de l'époque.

³⁵ Extrait de la circulaire du 21 mars 1973 relative aux formes d'urbanisation dites « grands ensembles » et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat du Journal Officiel de la République Française, p.3864



Figure 9: Extension pavillonnaire à l'Ouest de Trélazé,
source: Géoportail, réalisation: Godet S.



Photographie 6: Extension pavillonnaire à l'Ouest de Trélazé, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Jean Baptiste Clément, date de prise de vue: 03/06/2013

- Evolution urbaine entre 1979 et 2002 :

Les formes urbaines, ainsi que leur organisation, construites entre 1979 et 2002, présentent quelques similitudes avec les périodes précédentes. Les analogies résultent principalement dans les formes urbaines caractéristiques de l'habitat individuel pavillonnaire. En effet, durant cette période, Trélazé a connu un certain nombre de programmes de construction de logements individuels, selon le même principe que la période précédente c'est-à-dire avec des volumes répétitifs et une homogénéité architecturale. Ce constat est facilement observable dans le bourg de la commune.

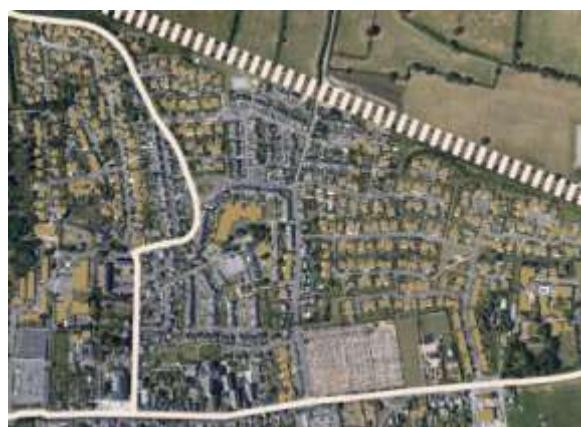


Figure 11: Construction de logements individuels entre 1978 et 2002, source : Géoportail, réalisation : Godet S.

Comme nous pouvons le voir sur la figure n°11, entre 1979 et 2002 le bourg s'est largement étendu, notamment grâce à ce tissu pavillonnaire. La zone du bourg est celle qui s'est le plus développée durant cette période, on note certes d'autres extensions urbaines sous la forme d'habitat individuel, mais les zones sont de taille plus restreinte. Sur cette cartographie, nous observons dans le même temps un vaste espace consacré à des constructions de tailles très importante à l'Ouest du bourg. Comme nous le voyons sur la figure n°10, il s'agit de surfaces très régulières, qui correspondent à la zone industrielle de Trélazé. Enfin, c'est durant cette période de temps que certains équipements importants se sont développés, il s'agit par exemple



Figure 10: Bâtiments industriels à l'Ouest du bourg, source: Géoportail, de l'apparition des premiers réalisations: Godet S.

bâtiments du complexe médical Saint-Léonard situé à l'ouest de la commune ou bien du collège Jean Rostand dans sa configuration actuelle.

- Evolution urbaine depuis 2002 :

Cette dernière période d'analyse comporte différents types d'évolution urbaine. Nous retrouvons tout d'abord la poursuite de la construction de certains espaces comme le pôle médical Saint-Léonard. Ensuite apparaissent de nouveaux quartiers d'habitat, qui sont pour certains à l'heure actuelle en construction comme le montre la photographie n°7. Ils se situent notamment au nord du bourg de l'autre côté de la voie ferrée qui faisait jusque-là office de limite à l'urbanisation (voir figure n°12).



Figure 12: Construction de logements récente au Nord du bourg, source: Géoportail, réalisation: Godet S.



Photographie 7: Logements collectifs en construction au Nord de la commune, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue de la Gare, date de prise de vue: 03/06/2013

Parallèlement à ce vaste espace voué à des logements, on retrouve de nouvelles constructions s'insérant dans le tissu urbain existant : c'est le cas dans le bourg ou dans la zone proche de l'ancienne manufacture d'allumettes. Enfin, nous distinguons très clairement l'insertion d'un tissu urbain récent au sein d'un espace construit à partir des années 1960. Cette configuration particulière correspond à l'opération de renouvellement urbain établi sur le quartier des Plaines/Petit Bois (qui fait l'objet de ce mémoire).

Grâce à cette analyse cartographique faite à partir d'anciennes vues aériennes, nous pouvons d'ores et déjà mieux appréhender l'espace bâti de la commune de Trélazé dans son ensemble. Différentes vagues d'urbanisation se sont succédées sur la commune. Ces périodes ont chacune des caractéristiques propres, tant dans les formes urbaines développées que dans l'organisation générale du tissu urbain. L'évolution de la morphologie urbaine de Trélazé a donc largement été influencée par certains contextes socio-économiques, ce fut le cas notamment dans les années 1960, période à laquelle la ville de Trélazé comptait beaucoup d'ouvriers travaillant dans les ardoisières. L'organisation urbaine actuelle résulte donc de ces différentes influences. Ces différentes influences ne permettent pas pour autant de définir la ville de Trélazé comme une ville totalement urbaine, suburbaine ou périurbaine. En effet, il est bien important d'avoir à l'esprit que la commune présente

aujourd’hui des caractères très urbains notamment en ce qui concerne la densité urbaine de certains quartiers mais c'est une commune qui connaît une part importante d'espaces ruraux. Il est donc très important de considérer en permanence la dualité entre les zones urbaines et rurales de la commune qui rend difficile la caractérisation de la ville.

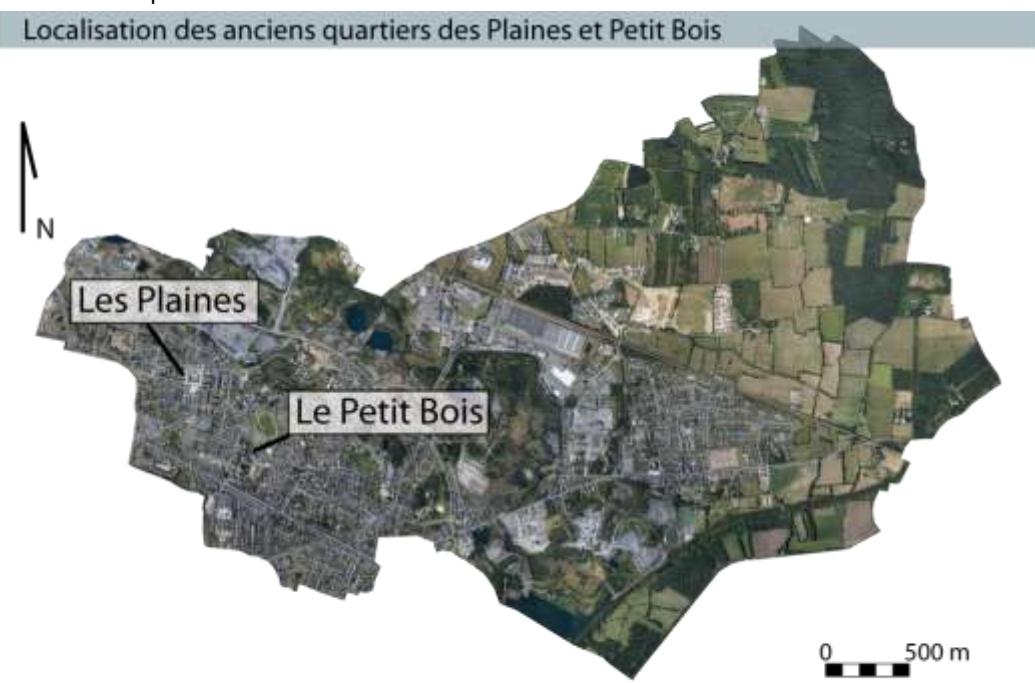
Au fil des années, l’implantation du bâti a évolué donnant lieu à de nouvelles formes urbaines. C'est le cas par exemple du quartier faisant l'objet de ce mémoire, qui a connu un certain nombre de modifications. Ainsi, il convient de développer plus en détail les caractéristiques du quartier avant d'analyser son identité territoriale actuelle.

2. Le quartier du Grand Bellevue

L'objet du mémoire étant l'analyse de l'identité territoriale du quartier Grand Bellevue après l'opération de renouvellement urbain que ce dernier a connu, il convient d'analyser l'évolution du quartier dans sa construction dans les années 1950 jusqu'à sa réhabilitation dans les années 2000.

2.1. La naissance des quartiers des Plaines et du Petit Bois

Le quartier du Grand Bellevue tel qu'on le perçoit aujourd'hui n'a pas toujours été ainsi. En effet, la morphologie urbaine a évolué dans le temps. Grâce à la démarche utilisée dans la partie précédente nous indiquant les vagues d'urbanisation de la ville, il est possible d'étudier plus précisément les mutations du quartier. Grâce aux prises de vues aériennes, on constate que le quartier n'a pas toujours été aussi urbanisé. En effet, en 1949 l'espace était peu urbanisé, on constatait seulement la présence de logements ouvriers liés à la proximité de la manufacture d'allumettes. Le quartier s'est donc développé plus tard, il faut attendre la fin des années 1950 pour voir apparaître les premières zones urbanisées importantes.



Carte 3: Localisation des anciens quartiers des Plaines et Petit Bois, source : Geoportail, réalisation : Godet S.

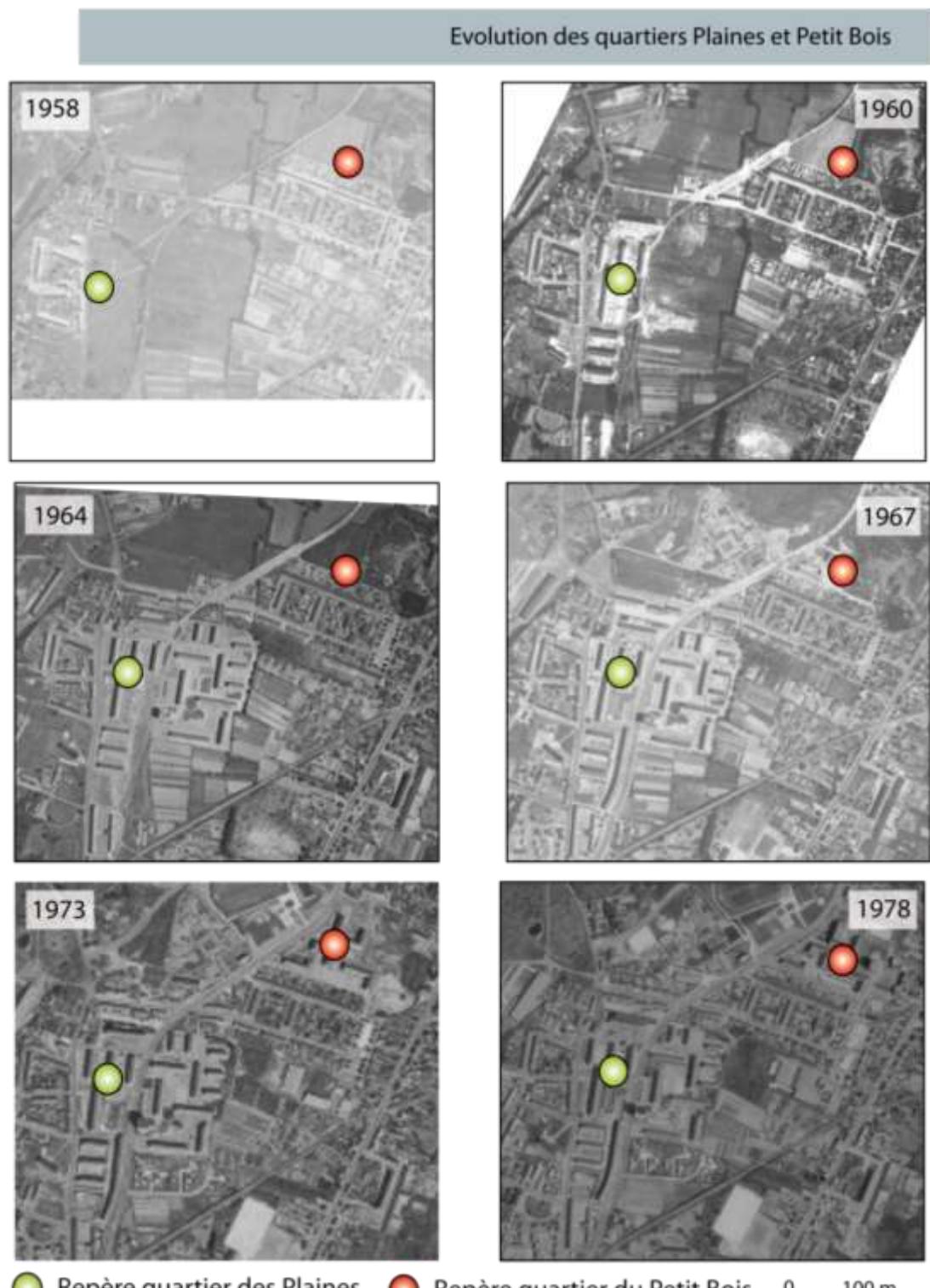
Ce quartier s'est donc développé grâce à l'apparition de nouvelles formes urbaines en France, à savoir les « Grands ensembles ». Sur le quartier du Grand Bellevue, sont donc apparus durant cette période deux quartiers d'habitat à savoir le quartier des Plaines et le quartier du Petit Bois. Ces deux espaces résidentiels dessinaient donc deux polarités dans la zone étudiée (voir carte n°3).

Les grands ensembles qu'étaient les Plaines et Petit Bois ont fait leur apparition dans des contextes particuliers. En effet, comme le souligne le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement³⁶, « *il s'agissait de programmes d'urgence, dans le cadre d'une politique officielle de construction visant à réduire la grande crise du logement apparue après la guerre* ». Grâce à l'utilisation d'anciennes vues aériennes, nous pouvons connaître les périodes précises des constructions. Ainsi, en s'appuyant sur la figure n°13 montrant différents extraits de photos aériennes, nous constatons que ces deux quartiers n'ont pas été construits à la même période. En ce qui concerne le quartier des Plaines, on distingue sur l'extrait de photo aérienne de 1958 les premiers volumes des futurs « Grands ensembles ». Dans le même temps, aucune construction n'a eu lieu sur le quartier du Petit Bois. Le développement du quartier des Plaines se fait pendant un certain nombre d'années, au cours desquelles il n'y a pas de projet urbain qui se développe sur le secteur du Petit Bois. Pour ce dernier il faut attendre 1967, date à laquelle les constructions sur la zone des Plaines sont quasiment achevées pour voir les premières constructions sur le Petit Bois qui arriveront à terme entre 1973 et 1978.

Bien que ces deux quartiers s'inscrivent dans la même classification de « Grands ensembles », on constate un certain nombre de différences vis-à-vis de la morphologie et de l'agencement du bâti. En effet, les éléments construits dans les années 1960 sur le quartier des Plaines ont des formes très simples. Il s'agit en effet de barres, parfois assez longues, séparées par des zones de stationnements pour les voitures. Ces blocs allongés construits à l'époque rapidement grâce au principe de « chemin de grue », produisaient des volumes très importants s'associant à une diversité architecturale très pauvre. Le quartier du Petit Bois, lui, ne contient pas les mêmes formes urbaines. Ce changement d'organisation pourrait laisser penser que la commune ne disposait probablement pas de la même surface que pour le quartier des Plaines. Il n'empêche qu'à l'époque, un autre élément important a influencé ce changement d'organisation dans le quartier du Petit Bois ainsi que dans l'ensemble des projets d'habitat en France : Dans les années 1950, date de construction des premiers grands ensembles dans le paysage urbain français, ce type d'habitat était considéré comme moderne. Cette modernité venait par exemple du fait de la présence de l'eau courante dans l'ensemble des logements, chose non évidente pour tous les logements de l'époque, notamment à Trélazé. Pour exemple, en 1954, une enquête réalisée par le ministère du logement montre que 38% de logements n'ont pas d'eau courante, 73% des logements sont dépourvus de W.C en intérieur et enfin ce qui pourrait être choquant aujourd'hui, 90% n'ont ni douche ni baignoire. Cette avancée expliquait donc la présence de ménages se situant dans la moyenne nationale des revenus. Néanmoins au fil des années, de profondes mutations sociales sont apparues. En effet, au cours des années 1960, bon nombre des grands ensembles français ont vu leur population se paupériser et se marginaliser entraînant ainsi le départ des ménages les plus aisés qui eux, recherchaient davantage l'accès à la propriété par le biais des pavillons. « *Peu à peu, de nombreux grands ensembles sont devenus, la crise économique accélérant l'évolution, de véritables ghettos défavorisés : familles dites lourdes,*

³⁶ P. Merlin et F. Choay, 2000, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires de France, 902p.

immigrés, chômeurs... La dégradation, aggravée par le vandalisme, des bâtiments a accru le sentiment de rejet.» (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, p. 392). A partir de ces changements importants, les pouvoirs publics ont cherché à mettre en place un certain nombre d'actions visant à compenser ces désagréments, notamment avec des formes urbaines différentes. Ce constat établit à l'échelle nationale, pourrait expliquer le fait que le quartier du Petit Bois, réalisé au début des années 1970, ait une morphologie urbaine différente que le quartier des Plaines construit plus tôt. La morphologie urbaine de ces deux ensembles n'a pas évolué jusqu'au début des années 2000, date à laquelle un important programme de rénovation urbaine a été mis en place.



Source: Géoportail, Godet Sylvain, M1 Géographie & Aménagement, Université d'Angers, 2012-2013

Figure 13: Extraits de photographies aériennes, source: Géoportail, réalisation: Godet S.

2.2. Le projet de rénovation urbaine

La particularité du quartier d'habitat étant l'opération de renouvellement urbain qui a été mise en place dans les années 2000, nous verrons dans un premier temps la naissance de cette politique en France avant de détailler l'opération mise en place à Trélazé.

2.2.1. La rénovation urbaine en France

La rénovation urbaine telle qu'on la connaît aujourd'hui en France est le fruit de nombreuses lois et décrets publiés depuis les années 1950. Depuis ces années, force est de constater les profondes mutations des différentes politiques liées au milieu urbain. Ce mémoire n'a pas retenu une approche juridique, mais plutôt géographique, d'où l'intérêt d'établir un rappel rapide de ces textes. Ainsi, il est important de prendre en compte quelques dates clés montrant les évolutions principales de la politique française menée autour de l'urbanisme et menant à la rénovation urbaine :

- Les grandes mesures des années 1950 dans le contexte d'après-guerre :

Dans les années 1950, compte-tenu d'une modernisation économique et de la reconstruction du territoire qui est engendrée, les besoins pour loger la main-d'œuvre ne cessent d'augmenter. L'insalubrité de nombreux logements associée à divers mouvements de protestations sociales oblige l'Etat à réagir. Des mesures vont être prises comme le plan Courant (ministre de la reconstruction de l'époque) en 1953. Ce plan avait une particularité vis-à-vis de ces prédecesseurs, ce fut le premier texte qui joignait une loi foncière avec un mode de financement particulier, le tout associé à une programmation normalisée. Il s'agissait donc, comme dit précédemment, de la naissance des grands ensembles. Ce texte a certes été un des facteurs déclencheurs de la mise en place de ces grands ensembles, mais il ne fut pas l'unique.

Ces années ont aussi largement été marquées par la mise en place des Zones à Urbaniser par Priorité (ZUP). Ces ZUP avaient pour objectif principal de résoudre le manque de logements en France. Le texte de 1958 se veut comme ses prédecesseurs relativement volontaristes. C'est ainsi que le président du conseil des ministres décrète dans l'article premier du décret n° 58-1464 du 31 décembre 1958 que, « *Dans les communes et agglomérations où l'importance des programmes de construction de logements rend nécessaire la création, le renforcement ou l'extension d'équipements collectifs, un arrêté du ministre de la construction peut désigner des zones à urbaniser par priorité, dont chacune doit avoir une superficie suffisante pour contenir au moins cinq cents logements, avec les édifices, installations et équipements annexes.* » (Journal officiel de la République Française, janvier 1959, page 269). On comprend dans cet extrait la grandeur des projets concernés du fait du nombre de logements importants. C'est dans ce même décret, que le terme de « rénovation urbaine » est apparu dans un contexte d'insalubrité grandissant dans les villes. De fait, un certain nombre de démolitions ont été prescrites afin de restructurer les espaces trop vétustes. A ce stade, il est évident que les grands ensembles n'étaient pas encore concernés par la rénovation urbaine, il s'agissait d'anciens faubourgs ou de quartiers ouvriers. Bien que la volonté des élus était initialement d'apporter de réels changements dans les tissus urbains dégradés, cette première procédure de rénovation urbaine s'est avérée être assez lourde dans sa mise en place et relativement coûteuse pour les pouvoirs publics.

- Les mesures importantes des années 1960-1970 :

Les années 1960-1970 ne sont pas marquées par d'importants changements dans ces approches urbaines, mais il y a tout de même eu quelques mesures importantes. Au milieu des années 70, dans un contexte économique plus difficile lié à la crise économique, une forme de rejet des grands ensembles est apparue, obligeant ainsi l'Etat français à réagir. «Le livre blanc des HLM» va être produit en 1976 à la demande de Raymond Barre (premier ministre de l'époque). Ce rapport mettra en exergue les conditions de vie difficiles dans les grands ensembles et les difficultés rencontrées par les populations résidentes. A la suite de cela, différentes mesures ont été prises en favorisant nettement plus la « personne » que le « bâti ».

On notera aussi, en 1976, la mise en place des opérations « Habitat et vie sociale » : ces opérations avaient pour but de mettre en place des actions sur le bâti conjointement avec des actions sur la vie de quartier au sein des grands ensembles.

Une tendance ressort petit à petit durant les années 1970, les politiques de la ville et de l'habitat se concentrent davantage sur des aspects sociaux plutôt que sur des aspects physiques.

- Les démarches des années 1980 en faveur des problématiques sociales :

Les années 1980 ont vu un changement important concernant l'évolution des politiques en faveur des questions sociales. C'est notamment le cas avec la création des procédures de développement social des quartiers (DSQ) en 1982. Ces programmes visaient principalement à améliorer les conditions de vie des populations se trouvant dans des quartiers avec des handicaps sociaux et urbains. Ces DSQ étaient cofinancés par l'Etat et les différentes Régions concernées.

Durant cette période, sont mises en place des lois de décentralisation en 1983. Ces lois ayant eu un impact fort sur la gouvernance territoriale en France ont particulièrement fait évolué les questions urbaines et sociales. Ainsi, la loi de décentralisation a mis par exemple en place dans chaque département un conseil départemental de l'habitat ayant pour but de mieux coordonner les problématiques liées à l'habitat pour mieux gérer les aides publiques accordées aux logements. Notons enfin que les communes ont bénéficié, par l'intermédiaire des lois de décentralisation, de nouvelles compétences notamment en ce qui concerne la planification urbaine.

- Les années 1990 et la naissance de la « politique de la ville » :

Le début des années 1990 est un véritable tournant pour la politique dite de la ville, bien qu'il y ait eu un certain nombre de mesures dans les périodes antérieures visant à enrayer les problèmes urbains et sociaux des villes. En effet, c'est à partir de cette date que, pour la première fois, en 1991, un ministre fut nommé en charge de la ville (Michel Delebarre). La mise en place de ce ministère a ainsi permis de mettre en place la loi d'Orientation pour la Ville (LOV) de la même année, incitant ainsi l'ensemble des communes faisant partie d'une agglomération de plus de 200 000 habitants à disposer d'un minimum de 20 % de logements sociaux.

C'est en développant les Grands Projets Urbains (GPU) que les politiques publiques se sont rapprochées des principes actuels de rénovation urbaine. Ces GPU ont été créés entre 1991 et 1994 dans le but d'apporter une solution à certaines situations où les outils « classiques » de l'époque (DSQ, HVS...) ne pouvaient être efficaces. L'objectif principal de ces grands projets urbains était donc de réintégrer certains quartiers d'habitat dans les agglomérations. Pour se faire, les projets s'appuyaient

sur des opérations relativement conséquentes qui s'étaisaient dans le temps, allant parfois jusqu'à une quinzaine d'années.

Dans cette démarche visant à présenter les grandes évolutions des lois amenant le principe de rénovation urbaine, il est intéressant de présenter les zones de redynamisation urbaine (ZRU) mises en place en 1995, dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT). Ces zones étaient mises en place dès lors qu'elles connaissaient un certain nombre de difficultés économiques. Afin d'endiguer ces carences économiques, les territoires bénéficiaient de différentes exonérations financières. Cette mesure n'est pas sans lien avec des questions sociales puisqu'elle favorisait la création d'emplois dans des zones ayant des difficultés économiques.

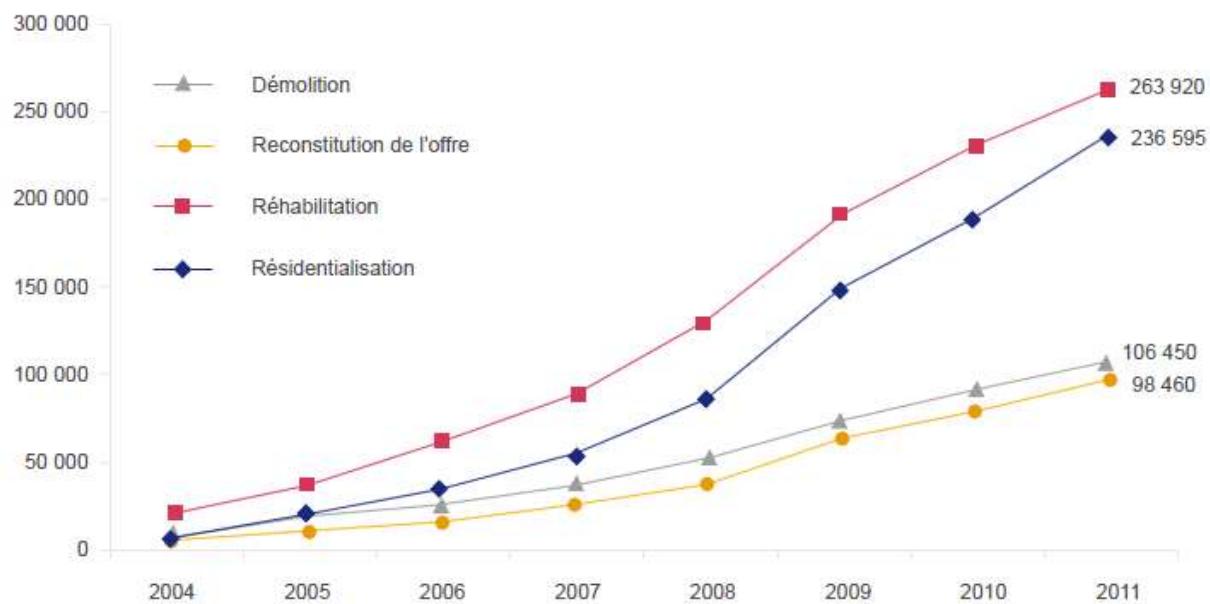
Enfin, une dernière mesure significative est le pacte de relance pour la ville, mis en place à partir de 1996. Cette politique a pour but de « *lutter contre les phénomènes d'exclusion dans l'espace urbain et de favoriser l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des populations habitant dans des grands ensembles ou des quartiers dégradés* » (Journal officiel de la république, du 15 novembre 1996). C'est notamment grâce à ce texte que les zones franches urbaines (ZFU) et les zones urbaines sensibles (ZUS) vont être créées. Cette hiérarchisation des territoires était souhaitée afin de pouvoir mieux réorienter les politiques en faveur des espaces en difficulté.

- Les années 2000, l'ère de la rénovation urbaine :

Nous avons pu voir dans les périodes précédentes que les approches étaient orientées soit en faveur des problématiques urbaines soit en faveur des problématiques sociales. Le début des années 2000 va être marqué par la prise en compte de ces problématiques de façon concomitante, notamment avec la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU). Cette loi a marqué la planification urbaine française puisqu'on a vu apparaître les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (SCoT) ainsi que les zones d'aménagement concerté (ZAC), outils indispensables de l'urbanisme opérationnel actuel. L'approche sociale de la loi SRU était très nettement engagée sur le plan de la mixité sociale au sein des projets. Ainsi, l'esprit de cette loi était de développer des approches plus cohérentes et plus solidaires au sein des projets dans le cadre du développement durable.

C'est en 2003 que le terme de « rénovation urbaine » fait son apparition dans un nouveau texte de loi. Suite à un rapport de la Cour des comptes défavorable à la politique de la ville menée en France, va être mise en place la loi Borloo du 1^{er} août 2003 dite « d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ». Cette loi va ainsi être le début d'opérations très lourdes visant à restructurer les espaces d'habitat social en déclin. Pour se faire, l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) va être créée dans le but de faciliter et de centraliser les financements nécessaires à la rénovation urbaine. Cette même agence aura en charge la direction du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Le PNRU a pour objectif principal de transformer en profondeur les quartiers d'habitat en difficulté. Les transformations passent notamment par la restructuration urbaine en favorisant au maximum des formes urbaines variées adaptées à des classes sociales différentes afin de développer des espaces dits de « mixité » tant sur le plan architectural que social. Dans le cadre du PNRU, les projets se sont donc développés au début des années 2000, ils n'ont cessé d'augmenter, comme nous pouvons le voir sur le graphique n° 5.

NOMBRE DE LOGEMENTS ENGAGÉS



Graphique 5: Evolution du nombre de logements engagés dans le PNRU entre 2004 et 2011, source : ANRU

Aujourd’hui, une dizaine d’années après l’émergence de ces questions de rénovation urbaine en France, les avis sont partagés. Il est désormais possible de dresser le bilan des premières opérations qui ont eu lieu au début des années 2000. Ainsi, Philippe Genestier, chercheur à l’école nationale des travaux publics de l’Etat (ENTPE), compare dans un article du journal *Le Monde* les opérations de rénovation urbaine à une « *rhétorique standardisée* »³⁷. La notion de standardisation est très présente dans son discours, il considère que cette standardisation est « *plaquée sur des réalités diverses voire opposées* ».

Parallèlement à ce type de discours, bon nombre d’études, de sondages indiquent la réussite de ce PNRU notamment lorsque l’on s’interroge sur la satisfaction des habitants. C’est par exemple le cas d’un sondage de satisfaction des habitants réalisé par l’institut CSA, à la demande de l’ANRU. Il ressort de ce sondage un certain nombre d’enseignements, il apparaît que « *l’adhésion au programme est élevée et les bénéfices anticipés sont larges et perçus comme bénéficiant à l’ensemble des habitants de la commune et non aux seuls habitants des quartiers concernés* ». Néanmoins, selon l’enquête menée, il semble que « *malgré les espoirs qu’il suscite [le programme de rénovation], ne peut pas résoudre toutes les difficultés et lisser complètement les différences notamment sociales entre les quartiers* ». On voit donc ici une première limite du PNRU mise en avant par le sondage CSA, en effet on constate d’une manière générale une satisfaction des populations interrogées, mais un sentiment d’inégalité semble persister entre les populations. Cette forme de limite semble aussi être partagée par le sociologue urbain Jacques Donzelot. C’est dans la conclusion de son ouvrage³⁸ qu’il nous indique que les acteurs « *ont réussi à faire pénétrer la ville dans le quartier, à urbaniser la cité,*

³⁷ Genestier P., 2012, « Rénovation urbaine : Arrêtez le massacre ! », *Le Monde*

³⁸ J. Donzelot, 2012, *A quoi sert la rénovation urbaine*, Paris : Presses universitaires de France, 237 p.

mais qu'il reste à faire en sorte que les habitants de ces quartiers puissent effectivement pénétrer la ville. [...] Il faut tracer d'autres voies, de nature sensible et sociales qui les mettent à l'aise... ».

Les prises de positions sur ces PNRU sont particulièrement nombreuses au niveau de la politique nationale mise en place. Les principales remises en cause étant la « standardisation » des différents projets, tant au niveau des formes urbaines produites qu'au déroulement opérationnel des opérations.

Ce cadrage sur les grandes évolutions urbaines et sociales en France nous permet donc maintenant de mieux appréhender et comprendre le cas d'étude de ce mémoire, à savoir l'opération de rénovation urbaine menée à Trélazé sur le quartier des Plaines.

2.2.2. L'opération de rénovation urbaine du Grand-Bellevue

Cette partie a pour but de présenter les points importants du projet, les descriptions et analyses de l'aboutissement du projet sont volontairement réduites puisque la troisième partie de ce mémoire a pour but d'analyser l'identité territoriale de cet espace et notamment des zones construites.

- La mise en place de l'opération :

Bien qu'aujourd'hui le quartier porte le nom de « Grand Bellevue », il correspondait avant l'opération de rénovation urbaine (ORU) à un quartier composé de deux entités principales, c'est-à-dire le quartier des Plaines et le quartier Petit-Bois. L'ensemble Plaines-Petit Bois était donc situé dans la partie Ouest de la commune (voir carte n°2), jouxtant les zones urbaines de l'agglomération d'Angers. Comme dit précédemment, ces quartiers sont nés grâce aux exploitations ardoisières de la commune et à l'ancienne manufacture d'allumettes.

Localisation du périmètre de l'ORU dans Trélazé

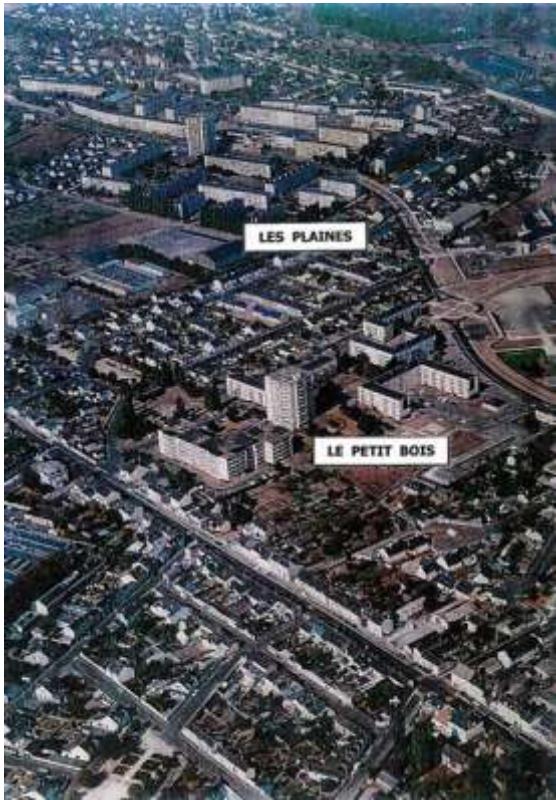


Légende

Périmètre de l'ORU

Godet Sylvain, M1 Géographie & aménagement, Université d'Angers, 2012-2013

Carte 4 : Localisation de l'opération de rénovation urbaine à Trélazé, source Géoportail, réalisation : Godet S.



Photographie 8: Vue oblique du quartier des Plaines-Petit Bois, source: ANRU

Les grands ensembles qui étaient présents sur cette zone avaient une capacité de logement importante (photographie n°8), néanmoins au fil des années les bâtiments et les équipements se sont dégradés devenant pour certains vétustes. La zone des Plaines se caractérisait principalement par la présence de barres, d'une tour ainsi que la présence d'un centre commercial et du centre social. Le tout était partiellement agrémenté d'espaces verts. La zone du Petit-Bois était très vieillissante, ainsi les activités diminuaient au fil des années. La structure que formaient les quartiers Plaines-Petit Bois était dépourvue du principe de « *diversité des formes d'habitat* », les volumes étaient très importants, développant ainsi des hauteurs allant de R +4 à R+12. Ce bâti ancien offrait des conditions de vie peu plaisantes pour les populations, certains immeubles étaient dépourvus d'ascenseur. Ces constats de dégradations associés à des taux de chômage importants ainsi qu'à la présence de populations étrangères, renforçaient les stéréotypes de l'habitat

social en HLM de l'époque. Les difficultés rencontrées par ces deux quartiers ont fait l'objet de différentes interventions décrites précédemment (HVS, Contrats de ville, ZRU).

- Mise en place de l'ORU :

Compte-tenu de la situation des quartiers Plaines-Petit Bois, le 1^{er} octobre 2001, le comité interministériel des villes (CIV) a désigné le site comme étant prioritaire de l'opération de rénovation urbaine. Ce caractère « prioritaire » fut visible rapidement, puisqu'en octobre 2004, une convention ANRU fut signée entre différents acteurs que sont l'ANRU, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Association Foncière Logement, le préfet, le président du conseil général du Maine-et-Loire, l'agglomération d'Angers, la commune de Trélazé et enfin les deux bailleurs sociaux à savoir le Toit Angevin et le Val de Loire.

C'est par cette convention que les grands objectifs du projet furent décidés, il s'agissait donc dans un premier temps de permettre l'ouverture et l'intégration urbaine des zones concernées. Dans un deuxième temps, la convention insistait sur l'intérêt de la mixité sociale au sein du futur projet et enfin il était souhaité que cette démarche globale se construise avec la participation des habitants. L'ambition du document était donc d'insérer ce nouveau quartier dans le tissu urbain. Cette insertion se devait d'être à la fois physique, c'est-à-dire sur le plan urbain et architectural, mais aussi sur le plan social.

Une opération lourde comme celle-ci nécessitait une organisation particulière, c'est pour cela qu'un comité de décision politique, composé d'un représentant des signataires de la convention, a été mis en place afin qu'il pilote l'ensemble du projet. Concernant l'ORU des Plaines-Petit Bois, la maîtrise d'ouvrage était dirigée par la ville de Trélazé ainsi que par les bailleurs sociaux, elle était assistée par quelques professionnels (architectes-urbanistes, programmiste).

Ce type d'opération se voulant être très restructurant en profondeur, il en résulte nécessairement un programme d'actions aussi conséquent. Ainsi, les démolitions ont concerné cinq bâtiments appartenant au Toit Angevin (représentant 185 logements) et sept structures construites de la ville de Trélazé. Ces démolitions ont permis de développer quelques nouvelles infrastructures, comme le pôle santé, mais aussi d'ouvrir le quartier à l'environnement urbain, ce fut notamment le cas avec l'avenue Mendès France.

- La concertation avec les habitants

La concertation avec les habitants était l'un des objectifs importants de la convention signée entre les différents acteurs. Cet objectif s'est traduit à l'époque par la mise en place d'ateliers urbains. Ces ateliers avaient pour but de sensibiliser les habitants au devenir de leur commune, ils se déclinaient au nombre de trois, dont un concernant l'opération de renouvellement urbain des Plaines-Petit Bois. Cet atelier semblait être assez global puisqu'il se déclinait sous différentes formes comme des réunions publiques où étaient présents des professionnels, techniciens, élus et habitants. De plus, un local était mis à disposition du chargé d'opération, qui suivait le bon déroulement des opérations et qui était présent pour répondre aux questions des habitants. Un point d'information avait aussi été mis en place, notamment ouvert les jours où se déroulait le marché, afin d'aller directement au contact des habitants.

Parallèlement au principe d'atelier urbain, un groupe se réunissait une à deux fois par an avec divers représentants de la commune. On retrouvait ainsi les techniciens et professionnels, élus et représentants d'associations. Le but était là encore de répondre aux diverses interrogations et de permettre la diffusion des réponses.

III / L'identité territoriale du quartier Grand Bellevue après l'ORU

« L'urbanisme, qu'il soit créateur, rénovateur ou régénérateur, est traversé par des modes et des courants successifs d'échelle devenue internationale. Pour des temps plus ou moins longs, un concept, une idée motrice suscitent l'intérêt et la motivation des décideurs, inspirent les aménageurs et orientent leurs actions sur les formes et les compositions urbaines. »³⁹ Comme il est écrit dans ce cours extrait de C. Chaline, l'urbanisme, et a fortiori l'aménagement du territoire en France, répond depuis des années à des « modes » ou « courants » propres à des situations particulières. Ainsi, l'évolution des tendances urbaines et des contextes sociaux en France a fait qu'au début des années 2000, suite à l'instauration d'une nouvelle loi, de grandes opérations urbaines se sont développées afin de changer en profondeur les banlieues françaises.

Nous connaissons par ailleurs les différents rapports existants entre les individus d'une société et leur territoire. Bien que les opérations de rénovation urbaine bouleversent considérablement le cadre physique d'un quartier, il ne faut pas s'offusquer les conséquences sur le plan social de tels projets. C'est dans ce sens qu'il est intéressant d'analyser les évolutions du rapport entre individus et territoire dans le cadre d'une ORU. L'analyse de cette évolution en devient presque légitime si l'on considère que « tout territoire se repère à partir de signes et de symboles enchâssés dans des objets, des

³⁹ C. Chaline, 1999, *La régénération urbaine*, Paris : Presses universitaires de France, 124 p.

chooses, des paysages, des lieux »⁴⁰. Le territoire passant donc par un certain nombre de repères, on peut comprendre rapidement le trouble qu'une opération de rénovation urbaine puisse créer sur ce même territoire. En considérant l'identité comme « *relation qu'on construit avec son environnement* »⁴¹ nous voyons donc le lien entre territoire et identité, et donc la relation entre une opération telle qu'une ORU avec l'identité du territoire concerné.

C'est donc dans cette approche que cette troisième partie du mémoire va être développée. L'objectif principal étant d'analyser l'identité territoriale du quartier du Grand Bellevue depuis l'opération de renouvellement urbain menée au début des années 2000.

1. Méthodologie de l'analyse

L'identité territoriale d'une part et une opération de rénovation urbaine d'autre part, sont des notions très larges et très complexes. Une analyse de l'identité territoriale d'un quartier d'habitat résultant d'une opération de rénovation urbaine se doit donc d'être établie à partir d'une méthodologie rigoureuse, afin de pouvoir en extraire les résultats les plus pertinents possible. Pour garantir une certaine cohérence, la méthodologie mise en place s'est développée en trois axes de réflexion.

La problématique se voulant d'analyser l'identité territoriale d'un quartier d'habitat suite à une opération de rénovation urbaine, la composante paysagère est très importante. Rappelons que ce type d'opération a pour but de restructurer des espaces avec des volumes urbains très importants, les conséquences sur le paysage sont donc très importantes. De fait, la première étape de l'analyse fut de réaliser une analyse paysagère. Cette approche est très importante dans l'analyse puisque l'évolution du cadre de vie pour les populations est un point crucial dans les programmes de rénovation urbaine, il convient donc d'analyser l'évolution de ce paysage ainsi les choix qui ont été pris dans ce domaine afin de dresser une analyse. Il est ici important de préciser la raison plus large expliquant la priorité donnée au paysage. Compte tenu d'un cursus universitaire en lien direct avec le paysage de l'urbain et d'un projet professionnel se développant autour des questions paysagères, cette approche a prédominé sur d'autres aspects de l'identité qui, eux, ne seront pas évoqués. Il s'agit notamment de l'analyse des aspects sociaux qui aurait pu être tout à fait pertinente, mais qui n'a pas été mise en place par manque de temps et par la priorité personnelle donnée au paysage.

Dans un deuxième temps, afin de mieux appréhender cette identité territoriale, il convient de voir la manière dont le territoire du Grand Bellevue est perçu et vécu par les habitants dans sa forme actuelle, mais aussi dans sa forme précédente, c'est-à-dire lorsque nous parlions du quartier des Plaines et du quartier Petit-Bois. Afin de mieux percevoir la perception qu'ont les habitants du quartier sur leur territoire, une enquête fut élaborée. Nous présenterons les différents résultats de cette enquête relatifs à la vision des habitants sur le territoire d'étude du Grand Bellevue.

Enfin, dans un troisième temps, afin d'avoir une analyse globale du territoire, il était nécessaire de comprendre comment ce territoire était construit par les différents acteurs. Pour se faire, une série d'entretiens fut menée auprès d'élus, techniciens, professionnels et responsables d'associations. Ces

⁴⁰ G. Di Méo, 2005, *L'espace social Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, 297p.

⁴¹ L.-J. Dorais, 2004, *Discours et constructions identitaires*, Les Presses de l'Université Laval, 248p.

entretiens avaient pour but de comprendre en profondeur la construction du territoire et d'expliquer plus ou moins certains résultats de l'enquête menée auprès des habitants.

Cette méthodologie, développée en trois temps a donc permis d'extraire un certain nombre de résultats qui seront analysés.

2. L'analyse paysagère

L'analyse paysagère du quartier du Grand Bellevue est très importante dans le cadre d'une étude sur l'identité territoriale de cet espace. Nous savons, grâce à la description des opérations de rénovation urbaine des pages précédentes que ce type d'opération se déroule sur des espaces en difficulté. La vocation principale de celles-ci est bien de modifier le cadre de vie des populations en profondeur. Or, si on se réfère à la convention européenne du paysage entrée en vigueur en France le 1^{er} Juillet 2006, nous pouvons voir que le paysage est « *un élément important de la qualité de vie des populations, dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien [...] il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social* ». L'analyse de l'identité territoriale d'un espace ayant fait l'objet d'une ORU se doit donc d'analyser le paysage. C'est dans cette optique qu'une analyse du paysage du quartier du Grand Bellevue fut réalisée afin d'en présenter les résultats et ainsi de mieux appréhender l'identité territoriale du quartier.

Afin de pouvoir caractériser au mieux le paysage du quartier concerné, et notamment son évolution depuis l'ORU, il a été décidé d'aborder ce paysage sous différents angles. En effet, en considérant ce paysage comme cadre de vie des populations, nous devons prendre en compte différents thèmes.

2.1. L'organisation générale du bâti

En analysant l'agencement du quartier actuel vis-à-vis de la période antérieure à l'ORU, un certain

nombre de constats apparaissent. Au cours de ces deux périodes, nous pouvons identifier deux types d'organisation. Dire que l'ancien quartier des Plaines-Petit Bois était dépourvu d'une quelconque organisation serait abusif, l'ensemble était organisé, mais selon des priorités différentes. En effet, en observant la zone d'étude avant l'ORU nous pouvons constater que l'organisation des grands ensembles des Plaines a été pensée uniquement pour la phase de réalisation, comme la plupart des grands ensembles construits à cette époque. Afin de limiter au maximum certains coûts, on utilisait par exemple à l'époque ce que l'on appelle le



Figure 14: Organisation générale du quartier 1988, source: Géoportail

« chemin de grue ». Ce principe consistait à disposer une grue sur un rail afin construire rapidement dans un minimum de temps. Ce type de bâti a largement été conditionné par cette volonté de production en grande quantité et d'autre part dans des délais très courts. La morphologie du bâti de l'époque se caractérisait donc par des volumes très importants (voir figure n°15) induisant une diversité architecturale très pauvre. La prise en compte de cette pauvreté architecturale fut un des points importants pris en compte dans les projets d'ORU, notamment dans le cas de Trélazé.

En effet, depuis l'ORU, nous pouvons constater qu'un certain nombre d'actions ont été menées afin de favoriser la mixité architecturale. Ceci a notamment induit la démolition de certains grands ensembles comme nous le voyons sur la figure n°16. Il n'empêche que ces démolitions ont été concentrées uniquement sur l'ancien quartier des Plaines. L'ancien quartier du Petit-Bois n'a connu aucune restructuration du bâti en profondeur comme nous le voyons sur la photographie n°9. Sur cette prise de vue oblique de l'état actuel de l'ancien quartier du Petit Bois nous constatons que les bâtiments sont identiques à la vue aérienne utilisée pour la figure n°16, datant de 1988.



Figure 15: Localisation des démolitions, sources: Géoportail, Mairie de Trélazé, Réalisation: Godet S.



Photographie 9: Grands ensembles de l'ancien quartier Petit-Bois. Source: Google Earth, date de consultation 28/05/2013

Les nouvelles constructions réalisées à la suite des démolitions ont intégré les principes de mixité urbaine donnant lieu à un paysage urbain plus cosmopolite. Ce principe a donc fait apparaître dans le paysage urbain de l'ancien quartier des maisons de ville (Photographie n°12), des maisons individuelles (Photographie n°11), ainsi que des petits collectifs (Photographie n°10).

Il est important d'avoir à l'esprit le lien entre mixité urbaine et mixité sociale. Les deux formes sont liées dans un tel projet, afin de favoriser la mixité sociale, on privilégie des formes urbaines variées afin d'attirer des ménages d'origines sociales différentes.



Photographie 12: Maisons de ville, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France, date de prise de vue: 22/05/2013, source: Godet S.



Photographie 11: Maisons individuelles, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France date de prise de vue: 01/03/2013, source: Godet S.



Photographie 10: Petit collectifs, lieu de prise de vue : Avenue de la République, date de prise de vue: 22/05/2013, source: Godet S.

Ces premières illustrations montrent un paysage urbain changé depuis l'ORU pour l'ancien quartier des Plaines, les démolitions ont certes, à titre bénéfique, créées une « percée » dans le quartier et dans ces volumes urbains massifs, mais l'influence des grands ensembles est encore présente. On note encore aujourd'hui que la typologie du bâti comporte des volumes très importants marquant fortement le paysage. Ce constat se vérifie par exemple avec la présence de l'immeuble surnommée « la banane » le long de l'avenue de la république (photographie n°13).



Photographie 13: "La banane" élément important du paysage urbain, source: Google Earth, date de consultation: 29/05/2013

L'observation du bâti nous montre donc différents changements dans la morphologie urbaine notamment par « l'aération » du quartier grâce aux différentes démolitions. Les évolutions du bâti sont

importantes à saisir dans une approche paysagère, mais il est tout aussi important d'étudier l'inscription de ce quartier dans le tissu urbain existant.



Photographie 14: Contraste entre les formes urbaines sur l'ancien quartier du Petit Bois, lieu de prise de vue : rue de la Ferme, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013

L'inscription actuelle du quartier dans le tissu urbain existant montre peu d'évolutions entre l'ancienne configuration et l'actuelle, depuis l'ORU. En effet, lors de la construction de ces grands ensembles, un contraste apparaissait déjà avec les logements ouvriers construits dans les années précédentes. Ces contrastes sont toujours visibles dans le paysage actuel comme en témoigne la photographie n°14.

Ce propos est tout de même à nuancer pour certaines parties du périmètre d'étude où les démolitions et les nouvelles infrastructures ont permis de « gommer » certains contrastes. C'est par exemple le cas dans la rue Elisée Reclus, où a été construite l'école Gérard Philippe. Cette école (bâtiment à droite de la photographie n°15) a été construite suite à la démolition d'une barre qui contenait 48 logements. Cette barre avait un impact visuel important, notamment à cause de sa hauteur. À l'heure actuelle, l'école est nettement moins volumineuse, ainsi la rue semble moins contrastée entre les maisons de ville construites entre 1950 et 1960.



Photographie 15: Contraste visuel atténué avec la construction d'un bâti moins haut, lieu de prise de vue : rue Elisée Reclus, source: Godet S., Date de prise de vue: 03/06/2013

L'analyse paysagère de l'espace bâti nous a donc amené à caractériser les nouvelles formes de constructions intégrant les principes de mixité architecturale. Ces constats se faisant uniquement sur l'ancien quartier des Plaines. L'ORU ne semble pas avoir gommé l'ensemble des contrastes entre les formes urbaines présentes et le tissu urbain à proximité immédiate.

L'étude paysagère d'un quartier d'habitat ne peut cependant se contenter de limiter l'analyse à la forme du bâti. Evoquer l'insertion d'un secteur urbain dans son environnement induit donc de développer l'analyse en observant la trame viaire et son inscription dans le paysage urbain.

2.2. La trame viaire

La trame viaire d'un tissu urbain peut être perçue comme simple au premier regard, il n'empêche que l'analyse de ce type de réseau est complexe notamment du fait de la multiplicité des fonctions et usages qu'il comprend. En effet, la trame viaire comprend tout d'abord l'idée de déplacement, de communication d'un point « a » vers un point « b », dans le cadre d'une approche urbaine cette idée de communication est présente lorsqu'on analyse les connexions d'un espace avec un autre. La notion de communication et de transport induit la notion d'utilisateurs du réseau de circulation en fonction de leurs besoins. Les besoins étant variés, les voies de circulation prennent des formes tout aussi variées, allant des sentiers pédestres pour les plus petites aux autoroutes pour les plus importantes. Le réseau routier conditionne donc les déplacements des populations et donc les choix de lieux de résidence pour ces dernières. L'intérêt des populations pour un réseau viaire est très important, un réseau routier urbain fixe l'urbanisation et est facteur de développement pour un espace. Grâce à la carte présente dans la partie précédente présentant les différentes phases d'urbanisation, nous voyons très clairement que les premières zones construites (1949) se trouvent en bordure d'axe routier. La trame viaire d'un espace urbain est donc très importante dans le paysage, il est d'ailleurs régulièrement précisé dans les études scientifiques que la trame viaire structure l'espace urbain.

Dans le cas présent, on peut dire que la trame viaire de la zone ORU a changé considérablement. En observant les réseaux de circulation avant leur restructuration on observe que la trame viaire de l'ancien quartier des Plaines est orientée uniquement vers l'Avenue de la République ce qui laisse à penser que le flux de circulation des voitures devait être important aux extrémités de l'axe (voir figure n°16). De plus, on observe que le réseau est principalement conçu pour les déplacements d'automobiles et finalement peu pour l'usage des piétons ou pour les deux roues non motorisés. Cette trame viaire, avant restructuration, présentait aussi le souci d'être peu « lisible » aux yeux des habitants et de la collectivité. Ces problèmes de lisibilité et d'usage unique de l'espace par les automobiles rendaient donc le réseau de circulation des quartiers peu, voire pas ordonné du fait de l'absence de limites concrètes entre les différents espaces.

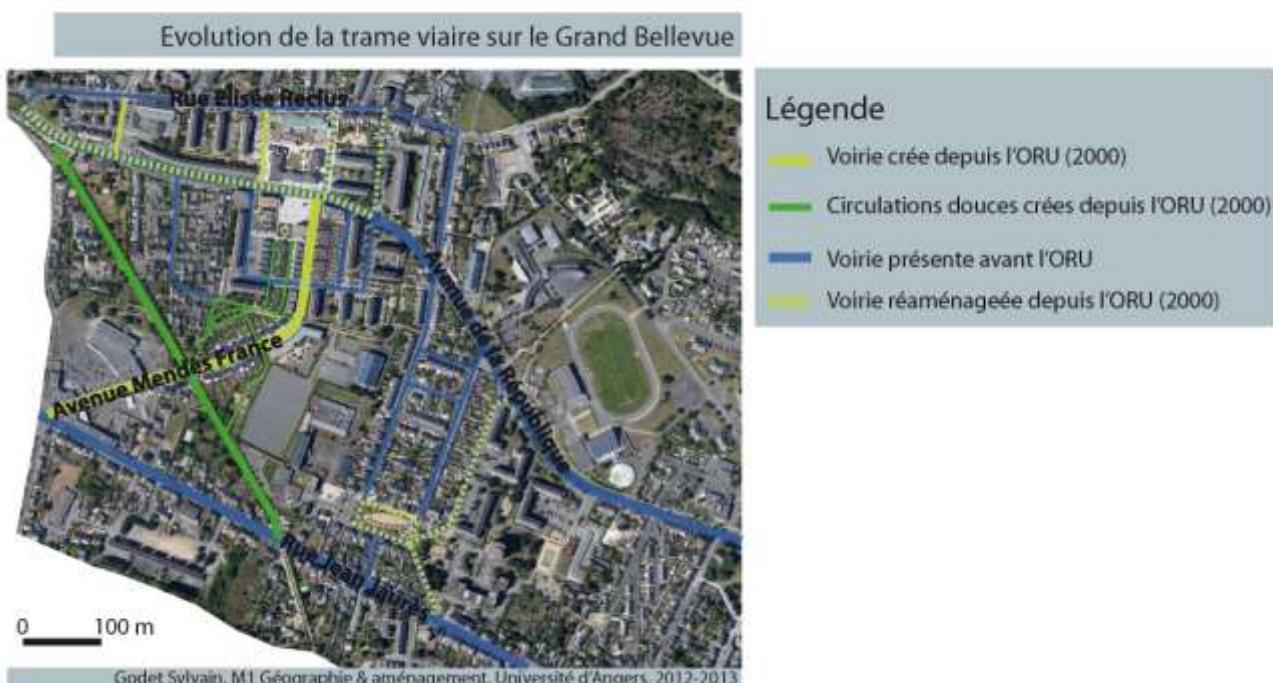
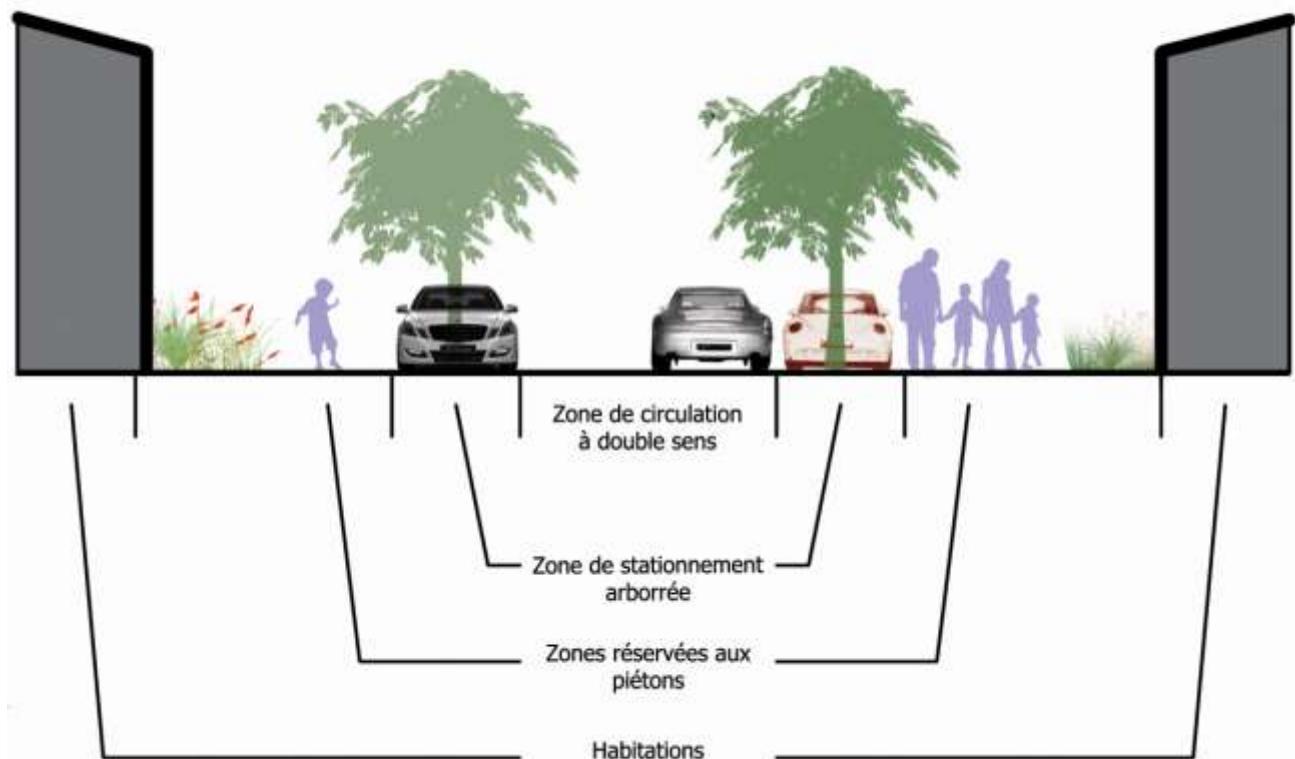


Figure 16: Evolution de la trame viaire sur le Grand Bellevue, source: Géoportail, réalisation: Godet S.

Coupe paysagère de l'Avenue Mendès France



Godet Sylvain, M1 Géographie & aménagement, Université d'Angers, 2013-2013

Figure 17: Coupe paysagère de l'Avenue Mendès France, réalisation: Godet S.

Ces différents constats ont donc conduit la ville de Trélazé à intégrer la requalification des voies, qui allaient être conservées, et un traitement particulier pour les nouvelles voies créées dans le projet urbain. C'est ainsi qu'avec la nouvelle configuration des deux anciens quartiers, des changements sont apparus dans le paysage. Comme nous pouvons voir sur la figure n° 17, les démolitions citées dans les paragraphes précédents ont pu ouvrir le quartier d'un point de vue visuel mais aussi d'un point de vue fonctionnel notamment avec la création de l'Avenue Mendès France. Cette avenue est l'armature sur laquelle s'est greffé le projet de rénovation urbaine. Outre le fait de permettre un accès à la rue Jean Jaurès, son impact dans le paysage est important. Nous distinguons ainsi très nettement différentes zones spécifiques à certains usages. Comme nous pouvons le voir sur la figure n°17, un espace est dédié à la circulation des automobiles. De part et d'autre de l'axe, nous trouvons différentes zones de stationnements arborées. Enfin, avec une distinction au niveau des matériaux utilisés (voir photographie n°16), nous trouvons une zone de cheminement pour piétons aux pieds des habitations qui ont pour la plupart des devantures fleuries. L'emprise de l'Avenue est assez conséquente dans ce tissu urbain compte-tenu des différent fonctions de celle-ci (circulation, stationnement, usages piétons).

Comme nous l'avons vu sur la figure n°16, il n'y a pas que l'Avenue Mendès France qui fut créés par l'ORU. Deux axes ont été créés afin de relier la rue Elisée Reclus à l'Avenue de la République. Ces deux axes semblent s'inscrire dans une optique plus large de connexions avec la rue Elysée Reclus du fait du réaménagement de deux autres rues parallèles comme nous avons pu le voir su la figure n°16.



Photographie 16: Zone de l'Avenue Mendès France réservée aux piétons, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013

La création d'une part et le réaménagement d'autre part de ces rues ont conditionnés de réels changements dans ce paysage urbain. En effet, la structure de cette nouvelle voirie offre des espaces pour chaque type d'usagers (automobiliste et piétons). Il est important de prendre en compte l'intérêt porté pour le partage des différents usagers de l'espace urbain. Comme nous le voyons sur la photographie n°17, prise à l'extrémité de l'Avenue de la République, sur le tronçon réaménagé, nous distinguons très nettement une zone réservée à la circulation des voitures et deux zones, situées de l'autre côté de l'alignement de magnolias destinées aux piétons et aux cyclistes. En ce qui concerne cette thématique des déplacements, un certain nombre de liaisons « douces » ont été mises en places sur le périmètre de l'ORU afin de favoriser les déplacements en vélo et à pied. Cette mise en place s'illustre principalement avec le réaménagement de l'ancienne voie ferrée du « Petit Anjou ». La rénovation du tracé permet ainsi aujourd'hui aux habitants de bénéficier d'un chemin de promenade (photographie n°18).



Photographie 17: Adaptation de la trame viaire pour différents usages, lieu de prise de vue : Avenue de la République, source:

Tout comme les évolutions liées au bâti, nous pouvons dire qu'au niveau de l'évolution de la trame viaire une certaine forme d'inégalité persiste entre le traitement de l'ancien quartier des Plaines et l'ancien quartier Petit-Bois. En effet, bien que l'ancien quartier du Petit Bois ait été marqué par le réaménagement



Photographie 18: Circulation douce créée dans le cadre de l'ORU, source: Godet S., lieu de prise de vue : Avenue de la République, date de prise de vue: 01/03/2013

de la place des Tilleuls comme nous le voyons sur la photographie n° 20, les voiries existantes aux pieds des immeubles ont cependant peu été réaménagées en profondeur. Comme nous le voyons sur la photographie n° 21, la voirie aux pieds des immeubles se compose de voies assez larges et des zones qui sont finalement réservées exclusivement aux automobiles. Ceci pouvant s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas eu de changements dans la structure du bâti comme sur l'ancien quartier des Plaines.



Photographie 20: Réaménagement de la place des Tilleuls, lieu de prise de vue : rue du 14 Juillet 1789, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013



Photographie 19: Typologie de la trame viaire aux pieds des immeubles de l'ancien quartier du Petit Bois, lieu de prise de vue : rue du 14 Juillet 1789, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013

Grâce aux différents exemples cités précédemment, nous avons pu constater que, dans sa globalité, la trame viaire telle qu'on la connaît aujourd'hui sur le périmètre d'ORU du Grand Bellevue est le fruit d'une renégociation importante. Il apparaît néanmoins que certaines zones ont été prioritaires pour leur requalification, notamment sur l'ancien quartier des Plaines mais ce constat est à nuancer. Etant donné le fait que l'ancien quartier du Petit Bois n'a pas connu de changements radicaux dans l'organisation du bâti, notamment par le biais de démolitions, comme sur l'ancien quartier des Plaines, il est aussi logique qu'il n'y ait pas eu de changements radicaux dans l'organisation du réseau viaire. L'analyse de cette trame viaire montre son importance dans la structuration d'un espace et l'impact qu'elle peut avoir sur un paysage urbain. Cependant, comme nous le voyons sur certains clichés, la trame viaire tout comme des espaces construits, doit s'inscrire de la meilleure façon possible dans un « ensemble ». Cette inscription dans un cadre plus global est, dans des aménagements urbains en particulier, largement influencée par la présence du mobilier urbain et d'espaces végétalisés.

2.3. Les espaces végétalisés et le mobilier urbain

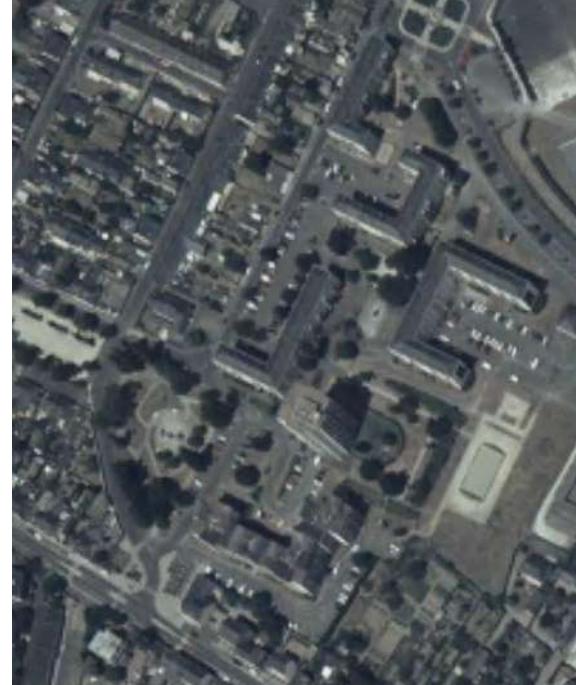
Aujourd'hui, bien loin des années 1960, les aménagements paysagers des zones urbaines sont très importants dans les projets. La volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un espace urbain passe de plus en plus par la végétalisation des espaces publics urbains et par la mise en place d'éléments de mobiliers urbains cohérents et adaptés aux populations. La végétalisation des espaces urbains doit aussi être prise en compte dans un contexte plus global à savoir dans le cadre du développement durable. Le développement durable étant actuellement incontournable dans les projets urbains, ces derniers doivent donc être adaptés et notamment prendre en compte la

composante environnementale. Cette composante environnementale, bien que souvent vue sous le prisme des énergies renouvelables comporte aussi un large volet concernant la végétalisation des espaces.

Aujourd’hui, après l’opération de rénovation urbaine, nous pouvons constater que le végétal est assez présent sur les deux anciens quartiers. Dire que ces anciens quartiers étaient dépourvus d’une composante végétale consisterait à ne pas être réaliste vis-à-vis du passé. Comme nous le voyons sur les photographies n° 21 et 22, il y avait des espaces végétalisés, mais on ne distingue pas d’organisation particulière. En effet, les espaces verts semblaient être dépourvus d’une certaine unité paysagère, les uniques masses végétales que nous distinguons, semblent correspondre à la végétalisation de quelques parkings.



Photographie 21: Végétation sur l’ancien quartier des plaines en 2002, Source: Géoportail



Photographie 22: Végétation sur l’ancien quartier du Petit Bois en 2002, Source: Géoportail



Photographie 23: Crédit de lignes directrices grâce aux plantations d’arbres d’alignement, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013

Le manque d’unité dans l’organisation des zones végétalisées que nous percevons sur les photographies aériennes de 2002 a fait l’objet d’une réflexion dans le projet de rénovation urbaine. Tout d’abord, nous pouvons dire que la végétation joue un rôle important d’embellissement de la trame viaire. De nombreux axes ont été arborés favorisant ainsi l’intégration des réseaux de transport dans le paysage urbain. De plus, ces plantations d’alignement créent différentes perspectives entre les bâtiments dans le paysage comme le montre la photographie n°23. Précisons tout de même que la plantation d’arbres d’alignement de part et d’autre d’axes de circulation vise aussi à faire ralentir certains conducteurs grâce notamment à la répétition de lignes verticales donnant un sentiment de vitesse supplémentaire aux conducteurs, les obligeant à

ralentir (cette technique est très utilisée dans les entrées de bourgs et villages).

La fonction d'embellissement par le végétal est très présente dans le périmètre de l'opération comme nous l'avons vu pour la trame viaire mais ceci est encore plus important avec le tissu bâti. En effet, la végétation mise en place à proximité des zones construites permet d'atténuer la prédominance du minéral et d'offrir un cadre de vie de meilleure qualité aux habitants. En ce qui concerne l'ORU faisant l'objet de ce mémoire ceci est particulièrement le cas, il suffit pour cela d'observer une rue de Trélazé à deux périodes différentes. Ainsi comme nous pouvons le voir sur ces deux photographies prises dans



Photographie 26:Etat de la végétation en Mars 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 01/03/2013



Photographie 25: Etat de la végétation en Mai 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 20/05/2013

la rue Bernard Marais (photographies n° 24 et 25), nous observons qu'en mars 2013, date à laquelle les espèces caduques n'ont pas de feuille, le paysage apparaît très froid du fait de la prédominance de la composante minérale. Quelques mois plus tard, en mai 2013, la même rue n'a pas le même aspect. Grâce à la croissance des végétaux, le contraste semble nettement plus atténué. Comme nous pouvons le voir sur la photographie n°26, ce constat n'est pas propre à la rue Marais, sans



Photographie 24:Etat de la végétation en Mars 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 01/03/2013

végétation, les abords de la place Picasso sont très voire trop dominés par le minéral. Il est fort possible qu'un choix plus judicieux concernant les essences d'arbustes utilisés aurait permis d'atténuer tout au long de l'année la supériorité du minéral notamment en employant des végétaux persistants.

L'amélioration d'un cadre de vie passe donc par l'embellissement des espaces publics comme nous avons pu le voir à l'instant, mais il passe aussi par la création de certaines zones de rencontres. Ces zones de rencontres ont pour but premier de favoriser les liens entre les populations et donc d'aller dans le sens du principe de mixité sociale et mixité générationnelle. Dans le cadre du projet analysé ici, différents espaces ont été aménagés ou réaménagés afin de développer des lieux de convivialité agréable.

Dans un premier temps, nous pouvons évoquer la « coulée verte » qui fut développée sur l'ancien quartier des Plaines, à proximité de l'actuelle place Picasso. Cette coulée verte,

correspond à un espace situé au cœur de l'ancien quartier des Plaines. Cet espace a été aménagé pour les habitants afin de favoriser les échanges dans un cadre paysager de qualité composé de différentes strates végétales variées (voir photographie n°27). Les équipements présents ainsi que le mobilier urbain sont adaptés afin de permettre aux habitants de se rencontrer comme par exemple la



Photographie 27: Vue générale de la coulée verte, lieu de prise de vue : place Pablo Picasso, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013

zone de jeux pour enfants, les tables de tennis de table ou encore les différents bancs présents.

C'est de cette même coulée verte que partent différentes liaisons douces, réservées aux piétons ou véhicules non motorisés, amenant à d'autres zones de rencontres comme nous pouvons les voir sur les photographies n°28 et n°29.

L'ancien quartier du Petit Bois à lui aussi connu, dans le cadre de l'ORU, une nette amélioration de sa composante végétale comme en témoigne la photographie n°20 sur laquelle nous observons la place des Tilleuls qui est arborée et équipée de mobiliers urbains favorisant la rencontre des habitants.



Photographie 28: Liaisons douces situées à proximité de la coulée verte, lieu de prise de vue : proximité de l'Avenue



Photographie 29: Zone aménagée favorisant les échanges entre les habitants, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013

A l'aide de cette analyse paysagère développée en trois points, nous pouvons d'ores et déjà établir quelques constats sur l'identité de ce territoire, sur le plan physique. En effet, nous avons pu voir que l'ORU a permis de changer le cadre général du quartier. Ce changement s'observe notamment dans le bâti avec de nouvelles infrastructures qui sont nettement moins volumineuses et impactent donc nettement moins ce paysage urbain. De plus notons que dans ce tissu urbain, différents éléments rappellent à l'observateur que nous sommes dans une ville ayant un passé lié à l'extraction d'ardoise. Il s'agit principalement des matériaux de construction utilisés, ou bien encore des teintes de couleurs employées sur le mobilier urbain, nous ramenant toujours à cet aspect historique qu'est l'extraction d'ardoises. Nous avons pu voir ensuite l'impact que peut avoir un réseau de voirie sur le paysage et sa prise en compte essentielle aujourd'hui dans les projets d'aménagement. Ce fut le cas pour la commune de Trélazé qui, dans ce projet, a développé de nouveaux axes de déplacements adaptés à tous mais aussi réaménagé un certain nombre de tronçons. Enfin dans le dernier point, nous avons pu voir l'effort important fait en matière de végétalisation des espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Certaines évolutions dans le paysage sont transversales dans les trois points de



Photographie 30: Phase de résidentialisation actuelle,
Source: Godet S., Date de prise de vue: 03/06/2013

cette analyse paysagère. Prenons l'exemple des résidentialisations opérées dans certaines zones de l'ORU. La résidentialisation consiste à restructurer les abords des logements en ayant des actions sur la trame viaire en identifiant clairement les espaces publics des espaces privés et en aménageant des espaces verts de qualité. Cette phase de résidentialisation est visible sur la photographie n° 30. Les changements opérés et décryptés dans le paysage de cette ORU, essentiels selon l'ANRU, laissent parfois entrevoir une inégalité de traitement entre les deux anciens quartiers que sont les Plaines et le Petit Bois. Il n'empêche que l'évolution du paysage est aujourd'hui visible, ce type de changement marque l'identité d'un territoire sur le plan physique mais aussi sur le plan des perceptions des habitants. C'est sur cette notion de perception des habitants que nous allons poursuivre l'analyse de l'évolution de cette zone de rénovation urbaine.

3. L'identité du territoire du Grand Bellevue selon les habitants

Comme nous avons pu voir dans l'introduction de la troisième partie de ce mémoire, l'étude de l'identité d'un territoire se doit de s'interroger sur la manière dont ce même territoire est pensé et pratiqué par ses habitants afin de mieux en saisir les caractéristiques. Le rapport entre le territoire et ses habitants revient donc à s'interroger sur deux notions importantes en sociologie et en géographie sociale, à savoir comment un territoire est-il perçu et vécu par ses habitants. C'est donc selon cette logique et en s'interrogeant sur ces concepts qu'il apparaissait logique de passer par le biais d'une enquête auprès des habitants afin de recueillir des informations relatives à l'analyse de l'identité du territoire du Grand Bellevue suite à l'ORU. Ce deuxième point d'analyse de l'identité sera donc divisé

en trois temps. Nous développerons dans un premier temps l'élaboration et la mise en place du questionnaire afin de voir en détail de quelle manière il fut construit. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'ensemble des résultats afin de mieux cerner cette question d'identité et enfin dans un troisième temps nous évoquerons les atouts et contraintes de la démarche mise en place dans le cadre de cette étude.

3.1. Elaboration du questionnaire et mise en place de l'enquête

Afin d'aboutir au questionnaire final présenté dans l'annexe n°1, il a été nécessaire de mettre en place différents groupes de questions au nombre de trois.

Nous trouvons tout d'abord dans un premier groupement d'une vingtaine de questions des renseignements généraux. Ces généralités traitent dans un premier temps les modalités de l'enquête. Ces questions ne sont pas propres à l'étude précise de l'identité d'un territoire, elles sont présentes uniquement afin de pouvoir observer, durant la phase d'enquête et durant la phase de traitement, le déroulement de celle-ci, à savoir par exemple si les questionnaires sont exclusivement remplis un jour de la semaine en particulier ou à un horaire précis ou bien encore sur une zone géographique précise. Nous trouvons ensuite avec un peu moins d'une dizaine de questions, des renseignements correspondants au profil de la personne enquêtée. Ces questions sont essentielles dans un questionnaire puisqu'il est souvent très intéressant de corréler certaines réponses avec l'âge des personnes enquêtées ou bien leur catégorie socioprofessionnelle. De plus, étant donné que le questionnaire a pour but de permettre l'analyse de l'évolution de la prise en compte du territoire, comme nous le verrons plus tard, il apparaissait important de pouvoir corréler l'âge des individus avec certains types de réponses. Enfin, à la fin de cette partie concernant les généralités, nous trouvons une série de sept questions permettant d'étudier le parcours résidentiel de l'individu enquêté. L'étude du parcours résidentiel n'est pas négligeable dans cette étude du fait de la nature même de la zone d'étude, à savoir un quartier d'habitat après une opération de rénovation urbaine comprenant un large volet sur l'habitat.

Comme nous l'avons vu précédemment, la vision identitaire d'un territoire par des populations passe par les notions « d'espace vécu » et « d'espace perçu ». C'est dans cette optique qu'ont été élaborées les deuxièmes et troisièmes parties. Ainsi afin de comprendre l'évolution de la perception des habitants pour ce territoire, une série de questions identiques ont été développées dans la deuxième partie vis-à-vis de deux périodes, l'une concernant la période antérieure à l'ORU et une concernant la période depuis l'ORU. Les thèmes des questions posées concernent des critères importants d'une opération de rénovation urbaine. C'est donc dans cet esprit que les thèmes suivants ont été abordés :

- espaces verts
- propriété de l'espace public
- environnement sonore
- proximité des services
- sécurité
- dynamique de la vie de quartier

Il a été décidé de mettre des réponses de type « fermées » afin que le questionnaire puisse être rempli dans un intervalle de temps raisonnable. A la suite de ces questions fermées, différentes questions ont été inscrites afin de permettre de laisser la parole aux habitants sur leur environnement proche. De fait, quatre questions « ouvertes » ont été posées afin que les individus interrogés puissent définir en

quelques mots la ville de Trélazé, le quartier du Grand Bellevue, les anciens quartiers Plaines-Petit Bois et enfin l'insertion du quartier actuel dans le tissu urbain. Les questions ouvertes sont très intéressantes lorsque l'on étudie la perception d'une population, mais elles présentent l'inconvénient d'être plus longues à traiter lors de la phase opérationnelle de l'enquête.

La troisième partie du questionnaire concerne cette fois-ci la manière dont le quartier est vécu par les habitants. Dans un premier temps du fait que les habitants furent assez proches du projet dans sa phase opérationnelle, il apparaissait intéressant de les interroger sur la construction de ce territoire afin de savoir s'ils participaient ou non à l'évolution de leur quartier. Ensuite, dans un second temps il était important de pouvoir étudier les mobilités urbaines des populations interrogées. C'est donc pour cela que différentes questions ont été posées sur les raisons pour lesquelles les habitants fréquentaient ce quartier. La fin de cette partie concernant le vécu des habitants a été orientée vers l'avenir du quartier. Afin de connaître et de préciser certaines réponses des questions précédentes les individus ont été interrogés sur l'importance de certains domaines d'interventions à mettre en place sur le quartier dans un futur proche. Les réponses correspondantes ont été élaborées à l'aide de réponses sous forme d'échelles numériques (1 = sans importance ; 2=peu important ; 3=assez important ; 4=Très important ; 5=Ne sait pas) afin de faciliter les réponses des individus.

Dans ces quelques lignes, nous avons donc pu voir selon quelles approches le questionnaire fut construit afin d'entamer la démarche d'enquête auprès des habitants. Cette phase opérationnelle, c'est-à-dire la période durant laquelle les habitants ont été interrogés s'est étendue entre le mois de mars et le mois de mai 2013. Durant ces trois mois, quarante-cinq habitants ont été interrogés dans différents lieux (principalement sur le périmètre de l'ORU). Le nombre d'enquêtés pourrait apparaître restreint mais un certain nombre de contraintes, que nous développerons dans la troisième partie, étaient présentes et ne pouvaient garantir un panel d'individus interrogés plus important.

3.2. Analyse des résultats obtenus

Après avoir présenté la démarche qui a conduit à l'élaboration du questionnaire destiné aux habitants, il convient de s'intéresser aux résultats obtenus à la suite de l'enquête. Les résultats seront développés en quatre parties distinctes, en suivant le fil du questionnaire. Chaque analyse tentera donc de faire le parallèle entre les résultats obtenus et les faits observés sur le terrain lorsque cela sera possible. Il est important de préciser que l'ensemble du questionnaire n'a pas fait l'objet d'une analyse. En effet, au cours du déroulement de l'enquête ou dans la phase de traitement de celle-ci, certaines questions se sont révélées finalement peu pertinentes. De fait, elles ne font pas l'objet de l'analyse présentée ci-après.

3.2.1. Présentation du panel étudié

Dans un premier temps, avant d'analyser précisément la question d'identité territoriale du quartier, il convient de présenter en quelques lignes les caractéristiques du panel interrogé lors de cette enquête. Observons dans un premier temps le tableau n°1 présentant l'âge des personnes interrogées et la classe socio-professionnelle correspondante. L'ensemble des classes d'âge sont présentes dans le panel, néanmoins on constate que certaines classes d'âges sont plus représentées que d'autres. En effet nous constatons que la classe des 31-40 ans compte 11 individus (24,4% des réponses) tandis que la classe des moins de quinze ans n'est représentée que par une seule personne (2,2 % des réponses). Le fait que la proportion des moins de quinze ans soit nettement inférieure aux autres peut

s'expliquer par le fait que l'enquête n'a pas été menée au sein d'établissements scolaires. Si l'enquête avait été menée au sein d'un établissement scolaire, les individus de moins de 20 ans auraient été surreprésentés et des biais importants seraient apparus durant la phase d'analyse.

Age de la personne	- de 15 ans	16-20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-75 ans	+ de 75 ans	TOTAL
CSP de la personne interrogée									
Non réponse		1							1
Agriculteur									
Artisan, commerçant & chef d'entr.				1					1
Cadre sup.									
Prof. interm.				1					1
Employés			2	5	5	2			14
Ouvriers			3						3
Etudiants-Lycéens	1	4							5
Autres sans act. prof.			1	4	2	5			12
Retraités						1	5	2	8
TOTAL	1	5	6	11	7	8	5	2	45

Tableau 1: Age de la personne interrogée en fonction de sa catégorie socioprofessionnelle,

Sources: Enquête G. S., réalisation: Godet S.

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, nous observons une hétérogénéité plus affirmée dans les résultats obtenus. Comme nous le voyons sur le tableau ci-dessus, ce sont les employés et les personnes sans activités professionnelles qui sont les plus présents avec des pourcentages de réponses de 31,1% et 26,7%. Bien que la proportion d'employés soit proche de celle de Trélazé (31%, selon l'INSEE), il n'empêche que les autres résultats ne suivent pas la tendance de la commune. On compte par exemple de 12,3% (source : INSEE) de cadres supérieurs dans la commune alors que dans les résultats présentés cette classe socioprofessionnelle n'est pas présente. Cet éloignement à la tendance communale ne doit pas être considéré comme une tendance effective, en effet, le nombre de réponses obtenues de quarante-cinq est trop faible pour pouvoir analyser concrètement le rapport entre les catégories socioprofessionnelles présentes sur le terrain d'étude et l'ensemble de Trélazé.

3.2.2. Parcours résidentiel des personnes interrogées

Après avoir présenté le panel, il convient d'observer le parcours résidentiel des personnes interrogées afin de pouvoir analyser de la meilleure façon possible les réponses correspondantes aux perceptions du territoire de l'opération de rénovation urbaine. Grâce au tableau n°2, on observe que sur le panel interrogé, 40 personnes, soit 88,9% des personnes interrogées habitaient sur Trélazé avant l'ORU. Sur ces 88,9%, on dénombre 28 personnes résidentes sur le quartier actuellement. Les résultats montrent donc que certains individus ont répondu au questionnaire sans habiter sur le quartier et

Tableau 2: Proportion de personnes résidentes ou non de la commune de Trélazé et du quartier du Grand-Bellevue
Source : Enquête G. S., Réalisation : Godet S.

Résidentiatisation à Trélazé	Non réponse	Oui	Non	TOTAL
Résidentiatisation sur le quartier G-B				
Oui	0	28	0	28
Non	1	12	4	17
TOTAL	1	40	4	45

parfois même sans habiter sur la commune de Trélazé. Ceci étant intéressant lorsque l'on étudie l'identité territoriale d'un quartier, en effet, ce type d'espace est vécu et perçu de l'intérieur mais il renvoie aussi une image aux populations extérieures. Il est donc intéressant d'avoir dans un panel d'individus, des populations du territoire d'étude mais aussi des territoires voisins, qui eux ne vivent pas sur l'espace d'étude mais qui peuvent tout de même avoir une perception des lieux.

La situation résidentielle des individus doit aussi permettre d'identifier si les personnes habitantes sur le territoire du Grand Bellevue étaient présentes ou non avant l'ORU. La situation par rapport à l'ORU est essentielle dans cette étude puisque nous cherchons à caractériser l'identité d'un territoire qui a connu des changements radicaux. C'est dans cette optique que le tableau n°3 permet d'identifier que 19 individus, soit 42,2%, habitaient sur l'ancien quartier des Plaines-Petit Bois avant l'ORU. Ceci conforte donc d'ores et déjà la véracité de certaines réponses, concernant des questions évoquant

l'ancienne configuration de l'espace du fait de leur présence avant l'ORU. Il est d'ailleurs tout aussi pertinent de trouver dans le panel des individus qui résident actuellement dans le périmètre de l'opération de rénovation urbaine, mais qui n'y habitaient pas avant l'opération. Cela permet d'avoir des avis sur la configuration actuelle, sans être influencé par le passé.

Tableau 3: Croisement des données entre la présence sur le Grand Bellevue, et la présence depuis l'ORU

Source: Enquête G. S. Réalisation: Godet S.

Résidentialisation sur le quartier G-B Présence depuis l'ORU	Oui	Non	TOTAL
Non réponse	2	1	3
Oui	19	1	20
Non	7	15	22
TOTAL	28	17	45

Le projet de rénovation urbaine, comme nous l'avons vu précédemment, insistait sur le critère de mixité de l'habitat avec des formes variées mais aussi avec des types d'accès variés. Comme nous le voyons sur le tableau n°4, nous constatons que les locataires représentent plus de 78% des personnes (22 individus) qui déclarent habiter sur le quartier du Grand Bellevue contre environ de 21% de propriétaires (soit 6 individus). Le rapport entre la part de propriétaires et locataires ne correspond pas au rapport de la commune qui dénombrait en 2009 selon l'INSEE, 49,8% de propriétaires et 49,1% de locataires. Bien qu'étant une ancienne zone urbaine sensible avec des difficultés sociales, les locataires sont probablement surreprésentés dans cette enquête.

Tableau 4: Part des propriétaires et locataires interrogés, situés sur la zone d'étude

Source: Enquête G. S. Réalisation: Godet S.

Résidentialisation sur le quartier G-B Statut	Oui	Non	TOTAL
Non réponse	0	1	1
Propriétaire	6	5	11
Locataire	22	11	33
TOTAL	28	17	45

Enfin, dans cette partie concernant le parcours résidentiel des personnes interrogées, il est utile d'étudier les raisons pour lesquelles les habitants du Grand Bellevue se sont installés dans ce quartier. Pour ce faire, le tableau n°5 récapitule les réponses données à la question n°20 du questionnaire qui s'intitulait « Pourquoi avoir choisi d'habiter sur le quartier du Grand Bellevue ? ». Sur les vingt-huit personnes interrogées habitantes, le quartier dix-neuf ont répondu à cette question ouverte. Pour presque la moitié des individus, la raison principale est donc l'opportunité du moment, cette part des individus évoquait souvent en marge du questionnaire des prix plus bas sur le quartier du Grand Bellevue par rapport à l'offre du reste de l'agglomération angevine. Nous trouvons dans un deuxième temps, une part d'individus habitant sur ce quartier du fait de leur origine trélazéenne. Dans la plupart

Tableau 5: Facteurs d'installation sur le quartier
Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.

Valeurs	Nb. cit.
Opportunité	8
Ville d'origine	5
Conjoint mineur	1
Divorce	1
Hasard	1
Présence de logements sociaux	1
Proximité d'Angers	1
Quartier vivant	1
TOTAL	19

des cas, il s'agissait de personnes ayant de la famille dans la commune de Trélazé et qui souhaitaient revenir dans leur commune d'origine après avoir vécu dans une commune extérieure. Il pouvait s'agir aussi de jeunes ménages quittant le domicile familial mais ne souhaitant pas prendre de distance avec leurs proches. Nous trouvons ensuite des justifications diverses qui pour certaines sont évocatrices de l'histoire de la commune notamment en ce qui concerne la réponse « conjoint mineur ». Si cette enquête avait été menée dans les années 1960, il est fort probable que cette réponse aurait été une des plus nombreuses.

Suite à cette première analyse concernant le parcours résidentiel des individus interrogés, nous pouvons dire que le panel est composé de populations qui résident majoritairement sur le quartier du Grand-Bellevue. De plus la majorité des habitants actuels consultés, résidaient déjà sur cet espace avant l'opération de rénovation menée au début des années 2000. Ces remarques nous indiquent donc que le panel est assez varié dans sa composition, mêlant d'anciens résidents aux nouveaux, ce constat indique que la mixité sociale souhaitée par l'ORU se vérifie. Ce mélange d'origines est très utile pour la bonne conduite de l'étude. En effet, les origines diverses des populations vont limiter la surreprésentation de certaines réponses que nous aurions pu avoir si nous avions interrogés seulement des individus ayant résidés sur l'ancien quartier des Plaines ou seulement des populations étant installées uniquement depuis l'ORU. Enfin, nous avons pu voir que la raison principale d'installation sur le quartier est, selon l'enquête, l'opportunité de l'offre. Nous trouvons ensuite un attachement à la commune de Trélazé assez important, notamment du fait d'une présence familiale sur la commune.

3.2.3. L'espace vécu des individus

Après avoir caractérisé le panel et établi quelques premiers constats, nous pouvons donc nous pencher sur la caractérisation de l'espace vécu par les habitants. Rappelons afin de bien cadrer l'analyse qu'on entend par espace vécu, l'espace des pratiques quotidiennes des individus, que l'on pourrait aussi simplifier comme cadre de vie des populations.

Nous avons pu voir dans l'analyse paysagère que le végétal occupait aujourd'hui une part importante de ce paysage urbain et, est l'un des éléments qui a beaucoup évolué depuis l'opération de rénovation urbaine. De fait, il est apparu légitime d'analyser la façon dont les habitants percevaient l'évolution du végétal, et donc des espaces verts au sein de leur quartier. Comme nous

Tableau 6: Avis concertants la quantité et l'entretien des espaces verts avant l'ORU
Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.

Quantité d'esp. verts avant l'ORU Entretien des esp. verts avant l'ORU	Oui	Non	Ne sait pas	TOTAL
Pas du tout satisfaisante	3	8	1	12
Plutôt pas satisfaisante	4	3	1	8
Plutôt satisfaisante	3	3	0	6
Tout à fait satisfaisante	1	0	0	1
Ne sait pas	1	6	11	18
TOTAL	12	20	13	45

l'observons sur le tableau n°6, 20 personnes (soit 44% du panel) considèrent qu'avant l'ORU la quantité d'espaces verts sur le quartier n'était pas suffisante. Notons la part non négligeable de personnes ne pouvant donner de réponse à hauteur de 28,9%. Ce

pourcentage peut s'expliquer par le fait que 15% des interrogés, habitent actuellement sur le Grand Bellevue mais n'y résidaient pas avant l'ORU, de fait ils ne sont pas toujours en mesure de répondre à cette question. Le sentiment d'un manque en espaces verts avant l'ORU s'accompagne dans un deuxième temps par un entretien jugé « pas du tout satisfaisant » par le panel considérant le manque d'espaces verts. A l'opposé de ce premier constat nous trouvons une part moins importante d'individus (26,7%, soit 12 individus) qui jugent qu'il y avait assez d'espaces verts avant l'opération de rénovation urbaine. Sur ces 12 personnes, 4 ont jugé les espaces verts présents comme étant entretenus de manière « plutôt pas satisfaisante ». Nous constatons donc que les avis concernant la quantité d'espaces verts avant l'ORU étaient pour une part importante négative. Néanmoins, il est étonnant de constater que sur 45 personnes interrogées, 12 considèrent qu'il y avait suffisamment d'espaces verts avant l'ORU. Ce sentiment de suffisance pourrait peut-être s'expliquer par le manque de connaissances d'espaces de comparaison dû à un cloisonnement important à l'époque. Si certains individus sont restés cloisonnés dans cette configuration urbaine, sans jamais pouvoir connaître un « ailleurs » pouvant servir de référence, il est peut-être logique de trouver 12 individus considérant qu'il y avait assez d'espaces verts.

Lorsque nous observons les résultats de la même question posée dans le contexte actuel, c'est-à-dire depuis l'ORU, un certain nombre d'évolutions sont visibles. Ainsi comme le montre le tableau n°7 nous voyons dans un premier temps que le pourcentage de personnes ne sachant pas répondre aux deux questions passe de 24% dans le tableau précédent à 4,4%. Ceci nous indique donc que les autres réponses sont plus représentées et donc plus fiables. Avec un pourcentage de 73,3%, nous voyons

Tableau 7:Avis concertants la quantité et l'entretien des espaces verts depuis l'ORU

Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.

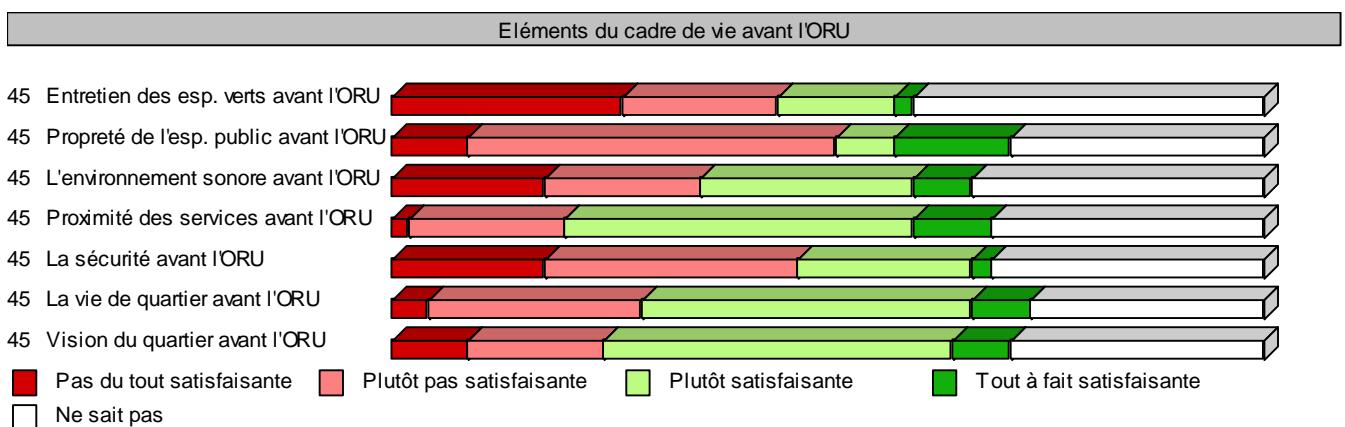
Quantité d'espaces verts depuis l'ORU	Oui	Non	Ne sait pas	TOTAL
Entretien des esp. verts depuis l'ORU				
Pas du tout satisfaisante	8,9%	2,2%	0,0%	11,1%
Plutôt pas satisfaisante	17,8%	4,4%	0,0%	22,2%
Plutôt satisfaisante	37,8%	11,1%	0,0%	48,9%
Tout à fait satisfaisante	8,9%	2,2%	0,0%	11,1%
Ne sait pas	0,0%	2,2%	4,4%	6,7%
TOTAL	73,3%	22,2%	4,4%	

assez d'espaces verts sont nettement moins nombreuses (22,2%). De plus sur ces 22,2%, une grande part (11,1%) considère comme « plutôt satisfaisant » l'entretien des espaces verts. Nous voyons donc à travers l'analyse des tableaux n° 6 et 7 qu'ils montrent une nette évolution des espaces verts selon les habitants. Les avis donnés sont nettement plus satisfaisant depuis l'ORU, ceci nous indique d'une part qu'un trait de caractère du quartier a évolué mais aussi que les populations en ont aujourd'hui conscience.

Après avoir analysé le cadre paysager sous l'angle du végétal et des espaces verts, il est intéressant de développer la même démarche avec les autres composantes du cadre de vie des populations. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les graphiques n°6 et 7 qui présentent différents éléments du cadre de vie à deux périodes différentes (avant et après l'ORU). L'intérêt de cette forme de graphique est le fait que nous pouvons rapidement comprendre l'évolution. Ainsi, dans un premier temps si nous nous penchons sur le graphique n°6, nous observons au premier regard une proportion non négligeable dans chaque barre correspondant à la modalité « ne sait pas ». Cette proportion

dans un deuxième temps que le panel prend largement position en considérant qu'il y a assez d'espaces verts. Ce même pourcentage, considère à 37,8% que l'entretien est « plutôt satisfaisant ». Dans un deuxième temps, nous observons que les populations jugeant qu'il n'y a pas

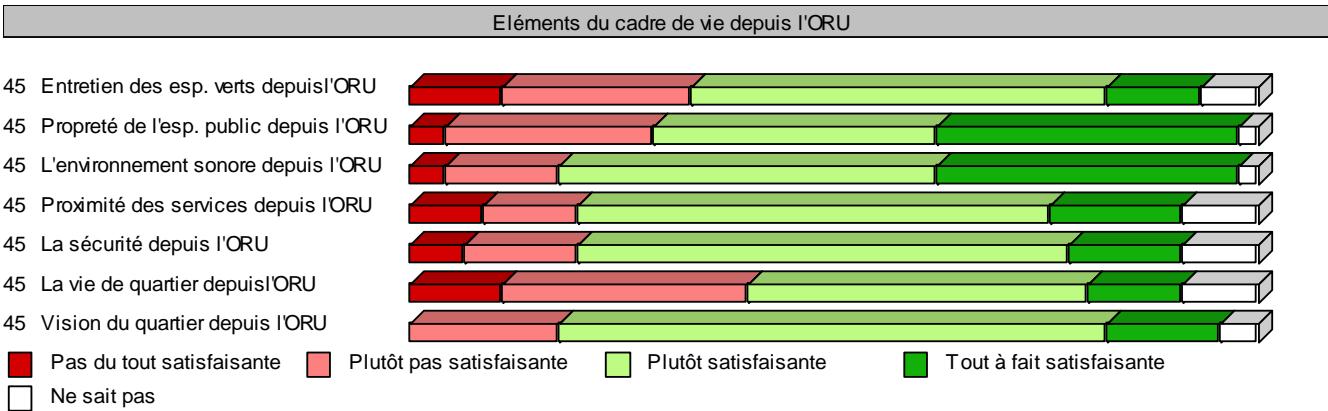
représentant près de 30% de l'ensemble des barres peut être expliquée par la méconnaissance de l'ancienne configuration du quartier ou bien à l'oubli pour certains individus interrogés.



Graphique 6: Avis donnés concernant différentes composantes du cadre de vie avant l'ORU

Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.

Nous constatons dans un deuxième temps que les avis semblent être assez tranchés sur certains éléments du cadre de vie. Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, le panel caractérise l'entretien des espaces verts avant l'ORU assez négativement. Dans cette même optique, nous voyons à la lecture du graphique, que la propreté de l'espace public et la sécurité sont aussi largement critiqués. La question sur la propreté de l'espace public avant l'ORU récolte ainsi 51,1% de réponses regroupant la modalité « pas du tout satisfaisante » et « plutôt pas satisfaisante » contre 20% de réponses regroupant la modalité « plutôt satisfaisante » et « tout à fait satisfaisante ». Cette vision globale négative du panel se retrouve dans la sécurité avant l'ORU. Il suffit simplement d'observer la répartition des zones colorées afin de comprendre très clairement la vision négative du panel vis-à-vis de l'élément. Parallèlement à ces constats assez négatifs, certains éléments sont quant à eux très clairement positifs notamment en ce qui concerne la proximité des services, la vie du quartier ou bien encore la vision globale du quartier. Ces premiers constats montrent ainsi de nouvelles caractéristiques du quartier, notamment sur son ancienne configuration. Bien que selon les personnes interrogées, la vision globale du quartier semblait être positive, il n'empêche que certains constats établis du quartier semblent être assez négatifs notamment en ce qui concerne la propreté de l'espace public, la sécurité et les espaces verts. Ces éléments, majoritairement sur le plan physique du quartier, associés à des facteurs sociaux pesant comme un taux de chômage de 25,3% en 1999 pour la ZUS des Plaines (Taux de chômage à la même époque, Trélazé : 15,9%, ZUS du département : 23,3%) nous amènent à mieux comprendre, voire à légitimer la mise en place d'une ORU. Suite à l'observation de la perception des habitants sur certains éléments du cadre de vie avant l'opération de rénovation urbaine, il convient désormais de comparer ces résultats avec l'analyse des mêmes éléments depuis l'ORU. C'est à l'aide du graphique n°7 que nous pouvons nous appuyer afin d'approfondir ces nouveaux éléments.



Graphique 7:Avis donné concernant différentes composantes du cadre de vie depuis l'ORU

Source: Enquête G.S., Réalisation: Godet S.

Force est de constater dans un premier temps la nette diminution de la proportion des individus ne sachant répondre aux questions. Dans un deuxième temps, nous observons une augmentation significative de la proportion de la modalité « plutôt satisfaisante » et « tout à fait satisfaisante ». L'augmentation de ces deux modalités se compense par la diminution des modalités « pas du tout satisfaisante » et « plutôt pas satisfaisante ». Cette évolution globale est à nuancer avec l'élément concernant la dynamique vie du quartier. En effet, bien que si l'on regroupe les modalités « plutôt satisfaisante » et « tout à fait satisfaisante » le pourcentage passe de 46,7% avant l'ORU à 51,1% après l'ORU montrant une légère augmentation, on constate que si l'on regroupe les modalités « pas du tout satisfaisante » et « plutôt pas satisfaisante » on passe de 28,8% avant à 41% après l'ORU. L'augmentation proche de 12% montre clairement que des avis négatifs vis-à-vis de dynamique de la vie du quartier ont augmenté entre les deux périodes étudiées. L'augmentation de ces avis négatifs vis-à-vis de la dynamique de la vie de quartier peut s'expliquer en plusieurs points. En marge de ce questionnaire, un bon nombre d'individus insistant sur la dégradation de la dynamique de la vie de quartier ont fait référence à la délocalisation d'un certain nombre de services et commerces. En effet, afin de favoriser du mouvement dans le quartier et d'inciter les habitants à ne pas rester cantonnés sur l'ancien quartier des Plaines, un certain nombre de commerces et de services ont été délocalisés. De fait, l'ancien centre commercial, le centre social et un établissement de La Poste ont été déplacés aux extrémités du quartier. Or ces anciennes infrastructures étaient pour un certain nombre d'individus des lieux de rencontres, d'échanges et de partage qui profitait à la dynamique de la vie de quartier. De fait, l'éloignement de certains équipements est vu aujourd'hui par des anciens habitants des Plaines ou du Petit Bois comme une forme de perte de la vie de quartier. Le manque de dynamisme mis en avant par certains s'explique aussi par la venue de nouveaux habitants. « Avant tout le monde se connaissait dans le quartier, on se disait tous bonjour » voici une phrase dite en marge d'un questionnaire par une personne qui résidait avant sur l'ancien quartier des Plaines. Le « brassage » social souhaité par l'ORU a favorisé la venue de nouveaux habitants et est là encore synonyme pour certains d'une diminution de la dynamique de vie de quartier. Ces quelques exemples laissent déjà transparaître une notion, que nous développerons plus longuement dans la partie concernant les entretiens, qui est celle de la mémoire des habitants. En effet, c'est un fait sociologique des sociétés contemporaines, les individus d'une population sont parfois assez nostalgiques devant des changements d'ordres individuels. L'analyse de l'évolution de la perception du cadre de vie des habitants nous conduit donc à comprendre que les individus interrogés sont tout à fait conscients des

changements opérés par l'opération de rénovation urbaine (pour les personnes qui vivaient sur les lieux ou connaissaient la configuration ancienne). Néanmoins, l'étude des réponses montre une certaine frustration vis-à-vis des changements qui pour certains ont impacté de manière non négligeable la dynamique de la vie de quartier.

3.2.4. L'espace perçu des individus

Après avoir analysé les résultats relatifs à l'espace vécu des habitants du quartier, le traitement des résultats obtenus vis-à-vis de l'espace perçu par les habitants apparaît complémentaire. Afin de ne pas influencer le panel interrogé durant l'enquête, la méthodologie a consisté, par une série de questions ouvertes, à demander aux habitants de définir différents lieux par des mots. L'utilisation de ces questions ouvertes s'est malheureusement soldée par un certain nombre de non-réponses. Ces non-réponses peuvent avoir diverses origines, d'une part il est possible que certains individus soient atteints d'illettrisme, d'autre part du fait du nombre assez important de questions, certains individus n'ont peut-être pas souhaité « perdre » plus de temps en écrivant certains mots.

Dans un premier temps, afin de comprendre l'espace perçu par les habitants, ces derniers devaient définir la commune de Trélazé en quelques mots. Afin de clarifier l'analyse de l'ensemble des

Tableau 8: Récapitulatif des thèmes évoqués pour Trélazé

Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet

Thèmes	Nb. cit.	Fréq.
Dynamique	18	40,0%
Ardoise	11	24,4%
Agréable	9	20,0%
Non réponse	8	17,8%
Inudstrie	5	11,1%
Saturation	3	6,7%
Vivant	2	4,4%
Accessible	2	4,4%
Acceuillante	1	2,2%
Aides	1	2,2%
TOTAL OBS.	45	

réponses, les mots écrits ont été regroupés sous forme de thèmes. Le récapitulatif de ces termes s'observe grâce au tableau n°8. Cette interrogation étant la première d'une série de trois questions « ouvertes », les individus ont pour la plupart participé et c'est ainsi que nous avons « seulement » huit non-réponses. Le mot le plus employé dans la caractérisation de la ville de Trélazé est le terme « dynamique » dans une proportion de 40%. Cette idée de changement, d'évolution est très présente dans l'esprit des habitants. Ce changement est d'ailleurs très observable visuellement au sein de la commune. En effet, il serait faux de déclarer que la ville de Trélazé, depuis une dizaine d'années, développe un certain nombre de projets afin de changer l'image de la ville. Notons par exemple l'opération de rénovation urbaine traitée ici, la construction d'un nouveau quartier d'habitat au nord de la commune (évoqué dans les parties précédentes de ce mémoire) et enfin le projet d'envergure qu'est la salle de sport

polyvalente Arena Loire qui pourra à terme accueillir 6500 personnes. Dans un deuxième temps, nous trouvons le thème « ardoise », revenant dans près de 25% des cas. Ce terme n'est évidemment pas anodin pour la commune de Trélazé, qui, comme nous l'avons vu dans la présentation de la ville, s'est largement développée grâce à son extraction et qui fait aujourd'hui l'objet de nombreux espaces de mémoire et de conservation du patrimoine. Dans un troisième temps, nous trouvons le terme « agréable » avec une utilisation de 20%. Ce terme ne renvoie pas à un trait particulier de la commune comme les deux précédents, mais il n'empêche qu'il est tout de même révélateur d'un sentiment positif vis-à-vis de la commune. Les thèmes relevés ensuite sont assez peu importants à l'échelle du panel, mais nous pouvons tout de même observer que dans l'ensemble ces termes renvoient à des valeurs plutôt positives.

Afin de préciser l'étude de l'espace perçu des habitants du Grand Bellevue, la même démarche de question ouverte a été mise en place de la même manière. Le résumé des différents thèmes utilisés

Tableau 9: Récapitulatif des thèmes évoqués pour le quartier du Grand Bellevue

Source: Enquête G.S., Réalisation: Godet S.

Thèmes Grand Bellevue	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	42,2%
Dynamique	8	17,8%
Paisible	7	15,6%
Négatif	5	11,1%
Trop ouvert	3	6,7%
Mixité	3	6,7%
Les Plaines	2	4,4%
Centre commercial	2	4,4%
Mobilité	1	2,2%
TOTAL OBS.	45	

regret des habitants vis-à-vis de l'ancienne configuration des lieux comme par exemple deux individus qui associent l'ancien quartier des Plaines au quartier du Grand Bellevue. L'une des personnes interrogées déclarait ainsi « Pour moi, il y aura toujours le quartier des Plaines et le quartier Petit Bois ». Cette réaction montre l'attachement de certains individus aux anciens quartiers qui ont un passé marqué dans les esprits. Le fait que nous trouvions dans les analyses des rappels aux anciens quartiers n'est pas surprenant dans une certaine mesure. En effet, les modifications ont été d'une telle ampleur avec le projet de rénovation urbaine, qu'il est nécessaire qu'il y ait pour certains individus, un temps d'adaptation et de reconstruction afin de se réapproprier les lieux.

C'est dans cette optique de mémoire de l'ancienne configuration de l'espace qu'il était pertinent de pouvoir analyser la perception du panel sur l'ancien quartier. Ainsi, le tableau n°10 nous renseigne, selon la même méthode, la perception des habitants vis-à-vis de l'ancien quartier Plaines/Petit Bois. Le pourcentage important de non-réponses explique comme dit précédemment le temps, probablement trop élevé pour certains, nécessaire pour répondre mais aussi le fait que certaines

personnes n'ayant pas résidé sur le quartier avant l'ORU ne connaissaient pas les lieux. Il n'empêche que l'ensemble des réponses données ont des connotations négatives comme les termes « dangereux », « froid », « bruyant » qui sont assez contradictoires avec des réponses précédentes. En effet, dans les précédents résultats, nous avons montré que le panel considérait de façon positive l'ancienne configuration du quartier. Or avec la présence des termes du tableau n°10, il est tout à fait légitime de se demander pourquoi il l'a considéré « si positive » alors que près de 35 % considèrent l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois « dangereux »

Tableau 10: Récapitulatif des thèmes évoqués pour les anciens quartiers des Plaines/Petit Bois

Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.

Thèmes Plaines/Petit Bois	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	44,4%
Dangereux	16	35,6%
Froid	6	13,3%
Bruyant	3	6,7%
Commerçant	2	4,4%
Mine	2	4,4%
Marché	2	4,4%
TOTAL OBS.	45	

et 13,3% comme étant « froid ». Nous voyons donc ici que les habitants perçoivent l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois de façon assez négative.

L'analyse des perceptions des habitants nous amène donc à comprendre que l'espace perçu actuellement est connoté de façon plus positive que dans sa configuration ancienne, malgré quelques divergences comme nous l'avons vu lors de l'analyse de l'espace vécu.

L'enquête analysée ci-dessus nous a donc permis de pouvoir identifier quelques points clés de l'identité du quartier. Le premier constat est que selon l'enquête, l'identité territoriale a largement évolué selon les habitants. Cette mutation est largement influencée par le sentiment d'amélioration et de satisfaction actuelle des individus considérant en majorité l'ancien quartier comme « dangereux » et sa nouvelle configuration comme « dynamique ». Néanmoins, malgré la perception très positive de territoire et le sentiment d'une réelle dynamique mise en place, on constate que pour les habitants de l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois et pour certains nouveaux arrivants, la dynamique de la vie de quartier a été impactée par l'ORU. Ce sentiment est tout à fait logique de la part de ces habitants. En effet, le projet est relativement récent pour certaines populations qui ont passé des dizaines d'années sur le quartier. Un temps de réadaptation est nécessaire pour l'ensemble de la population afin de se réapproprier les différents espaces. Il en est de même pour la dynamique de vie de quartier, un laps de temps est nécessaire afin que ces populations créent de nouveaux liens sociaux entre eux afin d'aboutir à une nouvelle mémoire collective.

3.3. Atouts et contraintes de l'enquête

L'enquête réalisée est un moyen parmi d'autres en géographie pour recueillir des informations auprès des populations. Néanmoins, aucune méthode n'est efficace en totalité, notamment la démarche d'enquête, il convient donc ici de présenter les atouts et les contraintes de la démarche mise en place. Dans un premier temps, différents atouts ressortent de cette démarche. Réaliser une enquête auprès des populations d'un quartier dans le cadre d'une étude sur l'identité territoriale permet d'être au contact des habitants et de saisir en partie la perception de ces derniers. C'est d'ailleurs en allant sur le terrain qu'on observe le comportement de ces derniers dans leur cadre de vie. De fait, dans une démarche d'enquête, la réaction de ces habitants est tout aussi importante, on perçoit d'autres informations que les simples réponses aux questions. En utilisant cette méthode, cela permet de ne pas avoir d'intermédiaire, entre l'étude et les enquêtés, qui pourrait biaiser les résultats. Durant cette enquête, un des atouts a été l'aide apportée par certains établissements qui ont accepté de transmettre le questionnaire à quelques habitants et donc d'augmenter le nombre de questionnaires. Dans un deuxième temps, certaines contraintes sont apparues lors de la mise en place de l'enquête. La contrainte principale est probablement le nombre de questionnaires exploitables qui est assez faible (45). Ce nombre de questionnaires faible peut s'expliquer avec différents points. Tout d'abord, la phase opérationnelle de l'enquête nécessitait d'aller sur le terrain, dans l'espace public afin d'interroger des habitants. Or, les conditions climatiques entre mars et mai 2013 ont été peu favorables à cette phase opérationnelle nécessitant de rencontrer des habitants sur l'espace public. La deuxième contrainte apparue lors de la phase opérationnelle de l'enquête est le fait que certains individus n'ont pas assimilé qu'il s'agissait d'une étude menée par un étudiant. Ainsi, durant la phase d'enquête, quelques individus pensaient de prime abord qu'il s'agissait d'une enquête mise en place par la municipalité et Monsieur le Maire, Marc Goua. De fait, ils répondaient au questionnaire sans

penser à l'espace urbain dans sa globalité, mais plutôt en présentant leur état d'âme. Il était donc nécessaire dans certains cas de replacer l'enquête dans son contexte, bien qu'un bandeau figurant en première page le fasse déjà.

D'une manière globale, nous pouvons dire que l'enquête s'est déroulée, de sa conception jusqu'à sa phase opérationnelle, de manière assez satisfaisante malgré un nombre de questionnaires exploitables très en dessous des espérances en début d'étude.

4. L'identité du territoire du Grand Bellevue vue par des acteurs

Un territoire tel que celui présenté est certes un espace vécu et perçu par les habitants (comme nous avons pu le voir dans les paragraphes précédents) mais c'est aussi un territoire qui est construit par un certain nombre d'acteurs. C'est donc afin de comprendre leur démarche que des entretiens ont été menés auprès d'élus, de personnes en charge de l'urbanisme ou travaillant sur des aspects sociaux du quartier et de responsables d'associations (voir annexe n°4). Ces personnes sont intervenues, ou interviennent encore, de près ou de loin, sur la construction du quartier et donc de son identité. Il apparaît donc légitime d'analyser le discours de chacun.

4.1. L'observation de l'identité vue par les élus

Afin de mieux comprendre la vision des élus sur le quartier du Grand-Bellevue, les entretiens ont été effectués auprès de M. Grégory Blanc, 1er Adjoint (pôle réussite personnelle-emploi insertion développement économique- éducation formation), de M. Michel Lorinquer, adjoint (développement durable - urbanisme - travaux - logement), et enfin de M. Izzet Albayrak (conseiller délégué travaux). Ces trois élus connaissent parfaitement l'évolution du passage du quartier des Plaines/Petit Bois au quartier du Grand Bellevue, il était donc pertinent d'avoir leur perception du territoire.

Dans un premier temps, nous constatons que les propos caractérisant l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois sont plus négatifs que ceux recueillis par les habitants. Cette « *zone de non droit* » (selon M. Lorinquer) était très stigmatisée avant l'opération de rénovation urbaine, au point que « *l'on ne disait pas que l'on habitait les Plaines* » (M. Albayrak). On voit ici que l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois était également un espace perçu négativement par des personnes extérieures à la commune, et qu'au fil des années, l'ensemble des habitants avait été stigmatisé. Face à ce constat logiquement unanime sur l'ancien quartier, les élus interrogés suivent la même ligne directrice lorsqu'ils évoquent la nouvelle configuration du quartier suite à une ORU. C'est dans cette optique que par exemple, M. Lorinquer, décrit la nouvelle configuration du quartier comme étant une forme « *d'urbanisme nouveau* » avec une « *mixité agrandie* ».

Ces généralités, évidentes de la part d'élus ayant participé au projet, se complètent avec une vision actuelle du territoire intéressante. En effet, pour les élus, ce territoire et son identité sont actuellement en construction. Il est vrai qu'un territoire est en perpétuelle évolution et construction, mais dans le cas du quartier du Grand Bellevue, nous pouvons dire qu'il s'agit presque d'une forme de reconstruction. Cette reconstruction est selon certains points de vues assez difficile comme le dit clairement le 1^{er} adjoint au Maire, M. Blanc : « *le Grand Bellevue a besoin de commerces au cœur du quartier, mais l'installation de nouveaux commerces est difficile compte-tenu de la situation financière actuelle* ». Il apparaît en effet que la crise financière touchant la France a aussi des conséquences sur le quartier du Grand Bellevue et notamment sur l'installation difficile de nouveaux commerces. La construction

d'une nouvelle identité implique aussi nécessairement la construction d'une forme de solidarité entre les habitants. Or, selon M. Blanc : « *cette construction de solidarité suppose que les populations se connaissent* ». Il apparaît donc ici de manière évidente qu'une identité territoriale ne se développe pas uniquement avec des éléments physiques comme de nouveaux immeubles ou comme des infrastructures plus modernes mais bien avec des relations sociales importantes. Il apparaît néanmoins une certaine incohérence dans la vision de l'identité par les acteurs et il est donc important d'en faire le constat. En effet, en étudiant le quartier, nous avons pu voir la volonté des élus de ne plus évoquer l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois, notamment avec la création d'un nouveau nom pour ce quartier, le « Grand Bellevue ». Outre le fait que ce quartier ait aujourd'hui des limites assez floues, tant physiquement que dans les représentations, il est assez intéressant de voir qu'un élément aujourd'hui central dans le quartier est un rappel direct à l'ancienne configuration. Il s'agit de la place Pablo Picasso, portant le même nom que l'ancienne tour, située au même emplacement. Le nom donné à cette place peut amener quelques interrogations, en effet, pourquoi avoir donné ce nom à ce lieu de centralité alors que par ailleurs, la collectivité essaye de gommer l'ancienne vision du quartier. Cette interrogation pourrait faire l'objet d'une nouvelle réflexion concernant la construction d'un territoire par ses acteurs politiques.

L'analyse des discours des élus est intéressante mais il est important de pouvoir disposer de plus de détails. C'est pour cela que des entretiens ont été menés avec des professionnels de l'urbanisme de Trélazé.

4.2. Le projet vu par les professionnels de l'urbanisme à Trélazé

Les entretiens réalisés avec M. Manceau, directeur des services techniques et urbanisme, et M. Lacore, chef de projet de l'opération urbaine, permettent de mieux comprendre le déroulement de l'opération.

A travers ces deux discours, les populations semblaient être plutôt satisfaites durant la période des travaux qui se sont échelonnés sur six années. C'est dans ce sens que M. Manceau décrit l'avis positif des populations en déclarant qu' « *il y avait une certaine satisfaction puisque l'on s'occupait d'eux* ». Cette population satisfaite de l'intervention de la commune semblait être à l'époque tout à fait consciente de la situation du quartier comme en témoigne M. Lacore : « *les habitants disaient souvent que de toute manière cela ne pourra pas être pire qu'avant* ». Ce dernier constat laisse donc à penser que des personnes quelque peu réfractaires à l'origine à la nouvelle configuration du quartier ont peut-être oublié l'état déplorable de l'ancien quartier.

Les entretiens réalisés avec les professionnels de l'urbanisme de Trélazé nous montrent aussi l'importance de ne pas se contenter de réaliser le projet sans accompagnement. En effet, il est important de veiller à ce qu'il n'y ait pas de formes de rejets des nouveaux habitants du quartier. Une certaine vigilance est nécessaire selon M. Manceau étant donné qu'un « *cadre de vie se dégrade très vite* ». Néanmoins les formes urbaines mises en place sur le Grand Bellevue, amènent quelques questionnements. Les grands ensembles des années 1960 ont pour certains été remplacés par des nouvelles structures certes mais il y a encore sur le quartier un certain nombre d'immeubles datant de cette période. Ceci nous amène donc à nous interroger sur la quantité des démolitions réalisées. Outre l'aspect financier, d'un point de vue urbain, les démolitions réalisées sont-elles suffisantes pour garantir une amélioration du cadre de vie ?

4.3. L'accompagnement des responsables en charge des actions sociales

C'est en réalisant des entretiens avec les personnes agissant sur des actions sociales que l'analyse de l'identité territoriale du quartier s'est considérablement enrichie. En effet, c'est en écoutant Catherine Launay, animatrice famille au centre social Ginette Leroux, décrire son activité sur le quartier qu'apparaissent des éléments fondamentaux pour l'étude. Si l'on devait résumer l'action de Mme Launay en quelques mots, ce serait la mise en place de différents outils afin de créer des liens entre les habitants. Le but de cette démarche est selon elle d'aider les populations à se « *réapproprier le vivre ensemble* ». Ici encore nous percevons mieux la situation des habitants du quartier du Grand Bellevue qui ont besoin de repères et de liens internes au quartier afin de permettre l'émergence d'une nouvelle vie de quartier. Ce nouveau quartier, dans sa structure comme dans l'image qu'il évoque, doit être plus proche des habitants. C'est dans ce sens que Christian Coppo, directeur du centre Léo Lagrange de Trélazé, déclare que « *le défi actuel est de développer un sentiment d'appartenance* ». Ce sentiment d'appartenance semble être en reconstruction mais l'aide de structures sociales est indispensable aux habitants pour leur permettre d'être eux-mêmes acteurs de leur territoire et de sa dynamique. Néanmoins, il est utile de s'interroger sur la reconstruction du « sentiment d'appartenance » avec les nouvelles populations. En effet, comment un service, tel que le Centre Léo Lagrange, peut réussir à reconstruire un tel sentiment avec certaines populations qui du fait de loyers moins chers et de la situation périphérique de Trélazé vis-à-vis d'Angers, peuvent être des populations ayant un mouvement pendulaire entre Angers et Trélazé. Ce mouvement pendulaire induirait donc que certains habitants ne souhaitent pas nécessairement « appartenir » à ce quartier et à sa dynamique, mais uniquement pour des questions résidentielles. Ce constat pourrait amener une nouvelle réflexion à savoir la relation entre des typologies d'habitant différentes et l'implication pour la vie de quartier.

L'ensemble des discours analysés dans les différents points ci-dessus mettent en évidence que les acteurs agissent directement sur l'identité du territoire et qu'ils sont conscients que l'opération de rénovation urbaine ne doit pas se limiter à une approche physique d'un quartier. En effet, un accompagnement des habitants est nécessaire pour favoriser une nouvelle dynamique de vie dans le quartier. Cet accompagnement ne doit pas être considéré comme facultatif dans une démarche comme celle de Trélazé. Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que les cadres de vie souvent dégradés avant une ORU ne s'améliorent pas uniquement en changeant les façades urbaines d'un quartier mais en accompagnant sa population dans la phase de transition. Enfin, ces discours montrent parfois quelques limites à des projets d'ORU notamment en ce qui concerne la coopération des habitants après le projet. En effet, les approches se doivent d'être différentes après une ORU compte tenu de la mixité sociale recherchée. Cette mixité implique pour les acteurs locaux d'être plus polyvalents.

Conclusion

Vouloir parler d'identité territoriale est donc comme nous avons pu le voir assez complexe compte tenu de la quantité importante d'éléments rentrant en ligne de compte. L'identité territoriale ne peut être ramenée exclusivement à l'image renvoyée d'un espace, elle renvoie aussi à un "vécu" et à une "perception". Dans ce mémoire, bien que l'ensemble des éléments d'une identité territoriale n'ait pas été traité à la fois pour des raisons personnelles, mais aussi par des contraintes de temps, il est important d'en rappeler les principaux constats établis.

Tout d'abord, il est important de considérer la profondeur de l'opération de rénovation urbaine. En effet, nous ne pouvons nier les effets restructurant de cette opération sur le paysage urbain qui est plus ouvert bénéficiant donc à son organisation plus fonctionnelle. Il n'empêche que l'ORU a fonctionnée à "deux vitesses" sur l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois. Le secteur du Petit Bois n'a bénéficié d'aucune restructuration, en profondeur contrairement au secteur des Plaines qui lui était au cœur du projet ORU. Cette dichotomie nous amène à nous interroger sur l'action peut-être contradictoire du projet, c'est-à-dire gommer d'une part une ancienne stigmatisation afin de créer un ensemble plus agréable et plus ouvert, mais en agissant de manière inégale sur le périmètre d'intervention. Les effets restructurant menés sur le quartier ont indéniablement touché la population, l'enquête réalisée montre assez explicitement l'impact de ces évolutions sur la perception des habitants. L'évolution du cadre de vie a donc fait évoluer positivement l'identité de ce territoire. Aujourd'hui il est difficile d'établir une description précise de cette identité, d'une part car certains éléments n'ont pas été traités et d'autre part parce que cette identité se reconstruit. Il est important de comprendre ici que l'identité d'un territoire ayant fait l'objet d'une ORU ne se limite pas aux changements physiques des grands ensembles remplacés par des maisons de ville. L'identité comprend la perception des populations et les relations entre ces dernières qui se créent et s'analysent donc sur le temps long. Dans le cas du Grand Bellevue, nous sommes devant une phase de reconstruction, les populations qui étaient présentent avant l'ORU cherchent et se créent de nouveaux repères, tout comme les nouvelles populations installées depuis l'ORU. Cette recherche de repères induit donc nécessairement une dynamique de vie de quartier moins présente à l'heure actuelle.

L'étude menée dans ce mémoire se base néanmoins sur une méthodologie orientée en faveur du paysage. L'orientation choisie ici pour le paysage n'est cependant pas suffisante pour affirmer une parfaite analyse de l'identité territoriale. Des approches sociales, non réalisées par manque de temps, auraient pu apporter des éléments pertinents pour cette étude. Il est aussi évident qu'avec une période d'étude supérieure, l'enquête réalisée aurait été plus pertinente. En effet, l'identité territoriale a été étudiée ici au sein du quartier, mais il aurait été tout aussi pertinent d'étudier l'image renvoyée aux quartiers et villes limitrophes afin de pouvoir analyser l'évolution du rayonnement du quartier.

Afin de poursuivre la réflexion menée dans ce mémoire, différentes orientations pourraient être envisageables. Dans un premier temps, il pourrait être pertinent d'étudier, selon la même approche, les ORU de l'ensemble de l'agglomération. Cette nouvelle étude permettrait de savoir s'il est possible d'établir des liens de comparaisons ou non entre les ORU. Dans un deuxième temps, il serait opportun d'étudier l'image que renvoient les nouvelles configurations urbaines dans l'agglomération angevine, afin de savoir si certains espaces sont encore stigmatisés après l'ORU.

Bibliographie

Ouvrages

Chabot G. (1948) *Les villes, Aperçu de géographie humaine*, Paris, A. Colin, 224p.

Chaline C. (1999), *La régénération urbaine*, Paris : Presses universitaires de France, 124 p.

Bauer G., Roux J.-M. (1978) *La « rurbanisation » ou la ville éparpillée*, Paris : Editions du Seuil, 189 p.

Beaujeu-Garnier J. (1980) *Géographie urbaine*, Paris : A. Colin, 360 p.

Beaujeu-Garnier J. (1984) *Sens et non-sens de l'espace de la géographie urbaine à la géographie sociale*, Caen : Collectif français de géographie urbaine et sociale, 262 p.

Beaujeu-Garnier J. (1997) *Géographie urbaine*, Paris : A. Colin, 349p.

Borlandi M., Boudon R., Cherkaoui M., Valade B. (2005) *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris : Presses universitaires de France, 770 p.

Brunet R., Ferras R., Théry H. (1993) *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, Montpellier : Reclus La documentation Française, 518 p.

Brunhes J. (1910) *Géographie humaine, essais de classification positive, principes et exemples*, Paris : Félix Alcan, 843p.

Chabot G. (1948) *Les villes, Aperçu de géographie humaine*, Paris : A. Colin, 224p.

Di Méo G. (2005) *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*, Paris : Armand Colin, 297p.

Donzelot J. (2012) *A quoi sert la rénovation urbaine*, Paris : Presses universitaires de France, 237 p.

Dorais L.-J. (2004) *Discours et constructions identitaires*, Les Presses de l'Université Laval, 248p.

Frémont A., Chevalier J., Herin R., Renard J. (1984) *Géographie sociale*, Paris : Masson, 388p.

George P. (1969) : *Précis de géographie*, Paris : Presses universitaires de France, 350 p.

Goffman E. (1973) *La Mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris : Edition de Minuit, 255 p.

Jeanneau J. (1972) *La banlieue d'Angers, Etude de géographie historique et urbaine*, Thèse de 3ème cycle : Géographie : Rennes 2, 340 p.

Lavelan P. (1936) *La géographie des villes*. Paris : Gallimard, 206 p.

Le Corbusier, (1957), *Charte d'Athènes*, Paris

Lefèvre C. et al, (1988) : *Les villes des Etats-Unis*, Paris : Masson, 220 p.

Lévy J., Lussault M., (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 1033 p.

Lussault M. (2007) « *L'homme spatial - La construction sociale de l'espace humain* », Paris : Editions du seuil, 365 p.

Merlin P. (1994) *La croissance urbaine*, Paris : Presses universitaires de France, 127 p. (Que sais-je ? n° 1843)

Merlin P. et Choay F. (2000) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 902p.

Rochefort R. (1961) *Le travail en Sicile : Etude de géographie sociale*, Paris : Presses universitaires de France, 363p.

Revues et articles consultés en ligne

ANDRE C. (1987) Changer l'image d'une ville, *Politique et management public*, décembre 1987, volume 5, n°4, p51-64. [En ligne] disponible sur [Persée <http://www.persee.fr/web/support/soon_available>](http://www.persee.fr/web/support/soon_available)

BAUDRY R. et JUCHS J.-P. (2006) Définir l'identité, *Hypothèses*, 2006, p. 155-167.

[En ligne] disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2006-1-page-155.htm>>

BONNEMaison N., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (2000) Le territoire, lien ou frontière ?, *La nation et le territoire*, n°2, p.190 [En ligne] disponible sur <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_2000_num_64_2_2700_t1_0190_0000_3>

CAILLY L. et DODIER R. (2009) La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre, *Norois*, n° 205
[En ligne] disponible sur <<http://norois.revues.org/1266#sthash.EXTYoTvl.dpuf>>

DIEUDONNE M. (1994) La périurbanisation : étude comparative Amérique du Nord-Europe occidentale-Afrique Noire », *Cahiers de géographie du Québec*, p. 413-432
[En ligne] disponible sur <<http://id.erudit.org/iderudit/022457ar>>

DJELLOULI Y., EMELIANOFF C., BENNSAR A., CJEVALIER J. (2010) L'étalement urbain, un processus incontrôlable ?, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 257 p.

DODIER R. (2007) Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ?, *Norois*, n°202, p.35-36.

[En ligne] disponible sur <<http://norois.revues.org/1616>>

GUERMOND Y. (2006) L'identité territoriale : l'ambiguité d'un concept géographique, *L'Espace géographique*, Tome 35, p. 291-297.

[En ligne] disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-291.htm>>

HOUDEMONT P. (2002) L'immigration aux ardoisières de Trélazé : un exemple atypique dans l'histoire minière française (fin XIXe-milieu du XXe siècle), *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 109, n°4

[En ligne] disponible sur <<http://abpo.revues.org/1519#sthash.aBD9tQ2S.dpuf>>

JEANNEAU J. (1969) Maisons rurales et maisons ouvrières, *Norois*, n°63, pp. 423-432

[En ligne] disponible sur <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/noroi_0029-182x_1969_num_63_1_1658>

LEVY J. (2008) La géographie culturelle a-t-elle un sens ?, *Annales de géographie*, n°660-661, pp. 27-46

[En ligne] disponible sur <www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2008-2-page-27.htm>

MADORE F. (2004) « Modes de vie périurbains en France », *Norois*, 193p.

[En ligne] disponible sur <<http://norois.revues.org/789>>

ROBIC M.-C. (2003) La ville, objet ou problème ? La géographie urbaine en France (1890-1960), *Sociétés contemporaines*, n° 49-50, p. 107-138.

[En ligne] disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2003-1-page-107.htm>>

SENECAL G. (2007) Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles, *Annales de géographie*, n°657, p. 513-532

[En ligne] disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-5-page-513.htm>>

Sites internet consultés

http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19590104&numTexte=&pageDebut=00269&pageFin=

http://www2.logement.gouv.fr/actu/logt_60ans/

<http://www.melchior.fr/La-politique-du-logement-socia.6774.0.html>

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000428979>

<http://www.ville.gouv.fr/?anru,237>

<http://www.anru.fr/index.php/fre/ANRU/Objectifs-et-fondamentaux-du-PNRU>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/politique-ville/evolution-politique-ville.shtml>

Annexes

Annexe 1: Questionnaire de l'enquête, page n°1, Réalisation: Personnelle

*Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une étude menée pour la réalisation d'un mémoire de fin d'année.
GODET Sylvain, Master 1 Géographie et aménagement, Université d'Angers, 2012-2013*

Renseignements enquête

1. Date de l'enquête

2. Jour de l'enquête

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Vendredi Samedi Dimanche

3. Heure de l'enquête

- Entre 8h et 10h Entre 10h et 12h
 Entre 12h et 14h Entre 14h et 16h
 Entre 16h et 18h Entre 18h et 20h
 Après 20h

4. Lieu de l'enquête (adresse)

Renseignements sur le profil de la personne enquêtée

5. Sexe

- Homme Femme

6. Quel est votre âge ?

- de 15 ans 16-20 ans 21-30 ans
 31-40 ans 41-50 ans 51-60 ans
 61-75 ans + de 75 ans

7. Activité

- Agriculteur
 Artisan, commerçant & chef d'entr.
 Cadre sup.
 Prof. interm.
 Employés
 Ouvriers
 Etudiants-Lycéens
 Autres sans act. prof.
 Retraités

8. Lieu d'activité (travail/scolarisation), (commune et nom de rue)

9. Situation familiale:

- Seul(e) sans enfant Seul(e) avec enfant
 En couple avec enfant En couple sans enfant

10. Combien avez-vous d'enfants ?

- 0 1 2 3 4 5 6 + de 6

11. Sont-ils ou ont-ils été scolarisés sur la commune de Trélazé ?

- Oui Non

12. Si oui, dans quel établissement ?

- Ecole maternelle Gérard Philippe
 Ecole primaire Paul Fort
 Collège Jean Rostand
 Lycée Ludovic Menard
 Robert Daguerre
 Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

13. Si 'Autres', précisez :

Votre situation par rapport au Grand Bellevue

14. Habitez-vous Trélazé ?

- Oui Non

15. Si 'Non', précisez :

16. Habitez-vous sur le Grand Bellevue ?

- Oui Non

17. Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?

- de 1 an 3 ans 6 ans 9 ans + de 9 ans

18. Êtes-vous ?:

- Propriétaire Locataire

19. Habitez-vous sur le Grand Bellevue avant l'Opération de Rénovation Urbaine ?

- Oui Non

20. Pourquoi avoir choisi d'habiter sur le quartier du Grand Bellevue ?

Comment était votre cadre de vie avant l'Opération de Rénovation Urbaine ?

21. Y avait-il assez d'espaces verts ?

- Oui Non Ne sait pas

22. Les espaces verts étaient:

- Mal entretenus Correctement entretenus
 Bien entretenus Très bien entretenus
 Ne sait pas

23. Comment était la propreté de l'espace public?

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

24. L'environnement sonore de l'espace public était:

- Très bruyant Bruyant Moyennement bruyant
 Calme Ne sait pas

25. La proximité des services était:

- Très insatisfaisante Peu satisfaisante
 Assez satisfaisante Très satisfaisante
 Ne sait pas

26. D'après-vous, la sécurité était:

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

27. La vie de quartier était:

- Pas du tout dynamique Moyennement dynamique
 Dynamique Très dynamique
 Ne sait pas

28. Globalement qu'elle était votre vision du quartier lorsque vous êtes arrivé sur le quartier ?

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

Comment est votre cadre de vie depuis l'Opération de Rénovation Urbaine ?

29. Y a-t-il assez d'espaces verts ?

- Oui Non Ne sait pas

30. Les espaces verts sont-ils:

- Mal entretenus Correctement entretenus
 Bien entretenus Très bien entretenus
 Ne sait pas

31. Comment est la propreté de l'espace public ?

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

32. L'environnement sonore de l'espace public est:

- Très bruyant Bruyant Moyennement bruyant
 Calme Ne sait pas

33. La proximité des services est:

- Très insatisfaisante Peu satisfaisante
 Assez satisfaisante Très satisfaisante
 Ne sait pas

34. D'après-vous, la sécurité est:

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

35. La vie de quartier est:

- Pas du tout dynamique Moyennement dynamique
 Dynamique Très dynamique
 Ne sait pas

36. Globalement aujourd'hui quelle est votre vision du quartier ?

- Pas du tout satisfaisante Plutôt pas satisfaisante
 Plutôt satisfaisante Tout à fait satisfaisante
 Ne sait pas

Comment est votre environnement ?

37. Définissez Trélazé en quelques mots

38. Définissez le quartier du Grand Bellevue en quelques mots

39. Définissez l'ancien quartier des Plaines/Petit Bois en quelques mots

40. Qu'est ce qui selon vous différencie le Grand Bellevue des autres quartiers de Trélazé ?

Construction du territoire

41. Vous sentez-vous acteur du territoire ?

- Oui Non Ne sait pas

42. Pourquoi ?

43. Vous sentez-vous assez écouté par les décideurs ?

- Oui Non Ne sait pas

44. Pourquoi ?

45. Existe-t-il une règle de quartier ?

- Oui Non Ne sait pas

46. La règle de quartier est-elle:

- Très proche de vos préoccupations
 Proche de vos préoccupations
 Pas proche de vos préoccupations
 Inutile
 Ne sait pas

47. Si "inutile", pourriez-vous expliquer pourquoi:

Fréquentation du quartier

48. Pour quelles raisons venez-vous dans ce quartier ?

- Lieu de résidence
- Professionnelle
- Rencontre avec la famille, des amis
- Promenade
- Se restaurer
- Aller dans un café
- Pour les services présents
- Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

49. Si "Autres", précisez:

50. Parmi les commerces et services ci-dessous, lesquels fréquentez-vous dans le quartier?

- Commerces alimentaires
- Santé et action sociale
- Activités financières et assurances
- Services culturels
- Soins du corps
- Hôtels-cafés-restaurants
- Services juridiques
- Autres

You pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).

51. Si 'Autres', pourriez-vous précisez :

52. Fréquentez-vous ce quartier:

- Quotidiennement
- Hebdomadairement
- Mensuellement
- Occasionnellement

53. habituellement combien de temps passez-vous dans ce quartier ?

- Moins d'une heure
- Moins de deux heures
- Une demi-journée
- La journée

54. Généralement venez-vous:

- Seul(e)
- En couple
- Avec des amis
- Avec des collègues
- En famille

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

55. Selon vous la diversité de l'offre culturelle dans le quartier est:

- Pas du tout satisfaisante
- Plutôt pas satisfaisante
- Plutôt satisfaisante
- Tout à fait satisfaisante
- Ne sait pas

56. Fréquentez-vous des établissements culturels dans le quartier ?

- Oui
- Non

57. Si "oui", pouvez-vous préciser lesquels et pourquoi

Le Grand-Bellevue de demain

Selon-vous, quels sont les domaines d'améliorations les plus importants ? (1=sans importance; 2=peu important; 3=assez important; 4=Très important 5= Ne sait pas)

1 2 3 4 5

58. Développement économique	<input type="radio"/>				
59. Offre culturelle	<input type="radio"/>				
60. Participation des citoyens	<input type="radio"/>				
61. Diversification de l'offre de logements	<input type="radio"/>				
62. Présence d'équipements publics supplémentaires	<input type="radio"/>				
63. Education, formation	<input type="radio"/>				
64. Le dynamisme de la vie associative	<input type="radio"/>				
65. Sécurité du réseau routier	<input type="radio"/>				
66. Qualité des espaces verts	<input type="radio"/>				
67. Amélioration de la sécurité	<input type="radio"/>				

Sans importance (1), Peu important (2), Assez important (3), Très important (4), Ne sait pas (5).

Annexe 4: Tableau récapitulatif des personnes rencontrées

Nom	Fonction	Contact	Date/Heure entretien
Gregory Blanc	1 ^{er} Adjoint pôle réussite personnelle-emploi-insertion développement économique-éducation formation	gregory.blanc@mairie-trelaze.fr	14 mars 2013 14h00
Michel Lorinquer	Adjoint développement durable-urbanisme-travaux-logement	michel.lorinquer@mairie-trelaze.fr	11 mars 2013 09h30
Izzet Albayrak	Conseiller délégué Travaux (Pôle Développement durable - Urbanisme - Logement)	izzet.albayrak@mairie-trelaze.fr 02.41.33.74.79	23 mars 2013 14h00
Denis Manceau	Directeur des services techniques-urbanisme	urbatech@mairie-trelaze.fr 02.41.33.74.79	12 mars 2013 14h30
Ludovic Lacore	Chargé de mission ORU	ludovic.lacore@mairie-trelaze.fr	12 mars 2013 11h00
Christian Coppo	Directeur du centre Léo Lagrange Ouest (LLO)	leo.trelaze@orange.fr 02.41.33.55.45 06.23.11.28.89	08 mars 2013 10h30
Salah Eddine Abdi	Responsable des veilleurs de nuit	06.28.25.00.19	14 mars 2013 10h00
Catherine Launay	Animatrice famille au centre social Ginette Leroux	06.63.12.62.11	08 mars 2013 14h
Marvin Alix	Responsable du centre social Ginette Leroux		07 mars 2013
Hervé Mayart	Directeur de l'école Paul fort	ce.0490269B@ac-nantes.fr 02.41.22.16.21	18 mars 2013 16h45
Christian Coppo	Directeur du centre Léo Lagrange Ouest (LLO)	leo.trelaze@orange.fr 02.41.33.55.45 06.23.11.28.89	
Jamel Arfi	Directeur de la régie de quartier	02.41.69.91.04	

Table des matières

INTRODUCTION	1
I/CADRAGE EPISTEMOLOGIQUE DE L'ETUDE	3
1. De l'urbain au périurbain.....	3
1.1. Les prémisses de la géographie urbaine en Amérique du Nord	3
1.2. Les notions d'étalement urbain, de périurbanisation	4
2. L'identité, une notion polysémique.....	8
2.1. Premiers travaux autour de l'identité	8
2.2. Une approche intégrée à la géographie sociale.....	9
2.3. Les notions d'identité territoriale en géographie	10
3. Approches des questions identitaires et urbaines du sujet	11
II/ PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	14
1. Trélazé : une commune de l'Est de l'agglomération d'Angers.....	14
1.1. Une ville organisée selon son héritage industriel	14
1.2. Une ville industrielle en cours de tertiarisation.....	15
1.2.1. L'exploitation de l'ardoise	16
1.2.2. La manufacture d'allumettes	16
1.2.3. Evolutions de la démographie.....	17
1.2.4. Emplois et chômage.....	18
1.3. Evolutions de la morphologie urbaine.....	20
1.3.1. Méthodologie cartographique employée	20
1.3.2. Un tissu urbain influencé par différentes époques	22
2. Le quartier du Grand Bellevue	28
2.1. La naissance des quartiers des Plaines et du Petit Bois	28
2.2. Le projet de rénovation urbaine	31
2.2.1. La rénovation urbaine en France	31
2.2.2. L'opération de rénovation urbaine du Grand-Bellevue	35
III/ L'IDENTITE TERRITORIALE DU QUARTIER GRAND BELLEVUE APRES L'ORU.....	37
1. Méthodologie de l'analyse	38
2. L'analyse paysagère	39
2.1. L'organisation générale du bâti.....	39
2.2. La trame viaire.....	43
2.3. Les espaces végétalisés et le mobilier urbain	46
3. L'identité du territoire du Grand Bellevue selon les habitants	50
3.1. Elaboration du questionnaire et mise en place de l'enquête	51
3.2. Analyse des résultats obtenus	52
3.2.1. Présentation du panel étudié	52
3.2.2. Parcours résidentiel des personnes interrogées	53
3.2.3. L'espace vécu des individus.....	55
3.2.4. L'espace perçu des individus	59
3.3. Atouts et contraintes de l'enquête	61
4. L'identité du territoire du Grand Bellevue vue par des acteurs.....	62
4.1. L'observation de l'identité vue par les élus.....	62
4.2. Le projet vu par les professionnels de l'urbanisme à Trélazé	63
4.3. L'accompagnement des responsables en charge des actions sociales	64
CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE.....	66
ANNEXES.....	
TABLE DES PHOTOGRAPHIES.....	
TABLE DES FIGURES	
TABLE DES TABLEAUX.....	

TABLE DES GRAPHIQUES

TABLE DES CARTES.....

Table des photographies

Photographie 1: Premiers logements ouvriers en 1949 à proximité de l'ancienne manufacture d'allumettes, source: Godet S., lieu de prise de vue : Rue des Fresnaies, date de prise de vue: 03/06/2013	22
Photographie 2: Maisons ouvrières identiques alignées le long de la rue, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue de la Paix, date de prise de vue: 03/06/2013	23
Photographie 3: Grands ensembles construits sur l'ancien quartier des Plaines, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Elisée Reclus, date de prise de vue: 03/06/2013	23
Photographie 4: Maisons de ville construites sur l'ancien quartier des Plaines, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Camille Gaspalon date de prise de vue: 01/03/2013	24
Photographie 5: Grands ensembles du Petit Bois, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue du 14 Juillet 1789, date de prise de vue: 01/03/2013.....	25
Photographie 6: Extension pavillonnaire à l'Ouest de Trélazé, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue Jean Baptiste Clément, date de prise de vue: 03/06/2013	26
Photographie 7: Logements collectifs en construction au Nord de la commune, source: Godet S., lieu de prise de vue : rue de la Gare, date de prise de vue: 03/06/2013	27
Photographie 8: Vue oblique du quartier des Plaines-Petit Bois, source: ANRU	36
Photographie 9: Grands ensembles de l'ancien quartier Petit-Bois. Source: Google Earth, date de consultation 28/05/2013	40
Photographie 10: Petit collectifs, lieu de prise de vue : Avenue de la République, date de prise de vue: 22/05/2013, source: Godet S.....	41
Photographie 11: Maisons individuelles, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France date de prise de vue: 01/03/2013, source: Godet S.	41
Photographie 12: Maisons de ville, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France, date de prise de vue: 22/05/2013, source: Godet S.....	41
Photographie 13: "La banane" élément important du paysage urbain, source: Google Earth, date de consultation: 29/05/2013.....	41
Photographie 14: Contraste entre les formes urbaines sur l'ancien quartier du Petit Bois, lieu de prise de vue : rue de la Ferme, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013	42
Photographie 15: Contraste visuel atténué avec la construction d'un bâti moins haut, lieu de prise de vue : rue Elisée Reclus, source: Godet S., Date de prise de vue: 03/06/2013	42
Photographie 16: Zone de l'Avenue Mendès France réservée aux piétons, lieu de prise de vue : Avenue Mendès France, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013	45
Photographie 17: Adaptation de la trame viaire pour différents usages, lieu de prise de vue : Avenue de la République, source: Personnelle, ate de prise de vue: 01/03/2013	45
Photographie 18: Circulation douce créée dans le cadre de l'ORU, source: Godet S., lieu de prise de vue : Avenue de la République, date de prise de vue: 01/03/2013	45
Photographie 19: Typologie de la trame viaire aux pieds des immeubles de l'ancien quartier du Petit Bois, lieu de prise vu e : rue du 14 Juillet 1789, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013	46
Photographie 20: Réaménagement de la place des Tilleuls, lieu de prise de vue : rue du 14 Juillet 1789, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013	46
Photographie 21: Végétation sur l'ancien quartier des Plaines en 2002, Source: Géoportail	47
Photographie 22: Végétation sur l'ancien quartier du Petit Bois en 2002, Source: Géoportail	47

Photographie 23: Création de lignes directrices grâce aux plantations d'arbres d'alignements, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 03/06/2013	47
Photographie 24:Etat de la végétation en Mars 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 01/03/2013.....	48
Photographie 25: Etat de la végétation en Mai 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 20/05/2013.....	48
Photographie 26:Etat de la végétation en Mars 2013, lieu de prise de vue : rue Bernard Marais, source: Godet S., date de prise de vue: 01/03/2013.....	48
Photographie 27: Vue générale de la coulée verte, lieu de prise de vue : place Pablo Picasso, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013.....	49
Photographie 28: Liaisons douces situées à proximité de la coulée verte, lieu de prise de vue : proximité de l'Avenue Mendès France source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013	49
Photographie 29: Zone aménagée favorisant les échanges entre les habitants, source: Godet S., date de prise de vue: 22/05/2013.....	49
Photographie 30: Phase de résidentialisation actuelle, Source: Godet S., Date de prise de vue: 03/06/2013	50

Table des figures

Figure 1: Croissance de la ville selon E. W. Burgess (1925), source : Cybergéo	3
Figure 2:Organisation sectorielle de la ville, selon H. Hoyt, source : Cybergéo	3
Figure 3: Extrait cartographique PPRi - Commune de Trélazé, source : http://www.maine-et-loire.gouv.fr	15
Figure 4: Organisation des premiers logements ouvriers en 1949, source : Géoportail, réalisation : Godet S.	22
Figure 5: Organisation répétitive de maisons ouvrières en 1949, source: Géoportail, Réalisation : Godet S.	23
Figure 6: Morphologie urbaine de "Grands ensembles" construite entre 1950 et 1960, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	23
Figure 7: Poursuite de la construction de "Grands ensembles" entre 1961 et 1978, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	24
Figure 8: Extension pavillonnaire du bourg, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	25
Figure 9: Extension pavillonnaire à l'Ouest de Trélazé, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	26
Figure 10: Bâtiments industriels à l'Ouest du bourg, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	26
Figure 11: Construction de logements individuels entre 1978 et 2002, source : Géoportail, réalisation : Godet S.	26
Figure 12: Construction de logements récente au Nord du bourg, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	27
Figure 13: Extraits de photographies aériennes, source: Géoportail, réalisation: Godet S.....	30
Figure 14: Organisation générale du quartier 1988, source: Géoportail	39
Figure 15: Localisation des démolitions, sources: Géoportail, Mairie de Trélazé, Réalisation: Godet S.	40
Figure 16: Evolution de la trame viaire sur le Grand Bellevue, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	43
Figure 17: Coupe paysagère de l'Avenue Mendès France, réalisation: Godet S.	44

Table des tableaux

Tableau 1: Age de la personne interrogée en fonction de sa catégorie socioprofessionnelle,	53
Tableau 2:Proportion de personnes résidentes ou non de la commune de Trélazé et du quartier du Grand-Bellevue	53
Tableau 3: Croisement des données entre la présence sur le Grand Bellevue, et la présence depuis l'ORU	54
Tableau 4: Part des propriétaires et locataires interrogés, situés sur la zone d'étude.....	54
Tableau 5: Facteurs d'installation sur le quartier Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.	55
Tableau 6:Avis concertants la quantité et l'entretien des espaces verts avant l'ORU	55
Tableau 7:Avis concertants la quantité et l'entretien des espaces verts depuis l'ORU Source: Enquête G. S., Réalisation: Godet S.....	56
Tableau 8: Récapitulatif des thèmes évoqués pour Trélazé	59
Tableau 9: Récapitulatif des thèmes évoqués pour le quartier du Grand Bellevue.....	60
Tableau 10: Récapitulatif des thèmes évoqués pour les anciens quartiers des Plaines/Petit Bois	60

Table des graphiques

Graphique 1: Evolution de la population sur la commune de Trélazé entre 1968 et 2009, source: INSEE, réalisation: Godet S.	17
Graphique 2:Population par grande tranche d'âge, source: INSEE, réalisation : Godet S.....	18
Graphique 3: Evolution des CSP de la commune de Trélazé entre 1999 et 2009, source : INSEE, réalisation : Godet S.....	18
Graphique 4: Evolution du nombre de logements par catégorie entre 1968 et 2009, source : INSEE, réalisation : Godet S.	20
Graphique 5: Evolution du nombre de logements engagés dans le PNRU entre 2004 et 2011, source : ANRU	34
Graphique 6: Avis donnés concernant différentes composantes du cadre de vie avant l'ORU.....	57
Graphique 7:Avis donné concernant différentes composantes du cadre de vie depuis l'ORU	58

Table des cartes

Carte 1: Organisation générale de l'occupation du sol de la commune, source : Géoportail, réalisation : Godet S.	14
Carte 2: Evolution des zones bâties de la ville de Trélazé entre 1949 et aujourd'hui, source: Géoportail, réalisation: Godet S.	21
Carte 3:Localisation des anciens quartiers des Plaines et Petit Bois, source : Geoportail, réalisation : Godet S.	28
Carte 4 : Localisation de l'opération de rénovation urbaine à Trélazé, source Géoportail, réalisation : Godet S.....	35

RÉSUMÉ

Aujourd’hui, les approches concernant les questions d’identité territoriale sont nombreuses dans le monde scientifique et dans nos sociétés. Définir l’identité territoriale d’un espace urbain implique de s’interroger sur les notions d’espaces perçus et vécus d’une population afin de comprendre les relations entre un territoire et ses habitants. Ces mêmes relations peuvent parfois évoluer au fil des années, notamment lorsque certains projets urbains modifient l’espace en profondeur comme les opérations de rénovation urbaine (ORU).

Ces ORU mises en place au début des années 2000, dans le cadre de la loi dite d’orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, ont pour objectif principal de permettre de profundes mutations dans des zones sensibles afin d’améliorer le cadre de vie des habitants. L’évolution du cadre de vie conduit dans une certaine mesure à l’évolution de l’identité du territoire concerné.

Ce mémoire se focalise donc sur l’évolution de l’identité territoriale d’un espace urbain ayant fait l’objet d’une rénovation urbaine. Pour se faire, l’étude s’appuie sur une ORU réalisée sur la commune de Trélazé, connue pour son passé industriel et pour la présence de grands ensembles datant des années 1960. L’approche développée est influencée par le paysage, les perceptions des habitants sur leur espace de vie et enfin sur la construction du territoire par les acteurs.

Mots-clés : Rénovation urbaine, identité, espace perçu, espace vécu, perception,

ABSTRACT

Today, the approaches concerning the questions of territorial identity are numerous in the scientific world and in our societies. To define the territorial identity of an urban space implies to wonder about the notions of areas perceived and lived on a population to realize the relations between a territory and the inhabitants. The same relations can sometimes evolved over the years, in particular when urban projects modify the space in depth as the operations of urban renovation (ORU).

This ORU organized at the beginning of 2000s, framework of the said law of orientation and programming for the city and the urban renovation, has for the main objective to allow profound transfers in problem area to improve the living environment of inhabitants. The evolution of the living environment to a certain extent to the evolution of the identity of the concerned territory.

This dissertation done for research degree focuses on the evolution of the territorial identity of an urban space have been the object of an urban renovation the object of an urban renovation. To be made, the study leans on an ORU realized on the municipality of Trélazé, known for industrial history past and for the presence of complexes dating of 1960. The approach, in this study, influenced by the landscape, the perceptions of inhabitants on their living space and finally on the construction of the territory by the actors

Keywords : Urban renovation, identity, area perceived, area lived, perception

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) *Godet Sylvain*
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 12 / 06 / 2013

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

